

Chroniques d'

UMR 7044
ARCHIMÈDE

4 | 2023
2024



Territoires et Empire d'Orient



Histoire et archéologie
des mondes grec et romain



Préhistoire de l'Europe moyenne



Archéologie
médio-européenne et rhénane

Retrouvez tous les articles des *Chroniques d'Archimède* sur
archimede.unistra.fr/les-chroniques-darchimede

Crédits photo :

- Le Lion de Mari, photo extraite du Catalogue intitulé *Mari en Syrie, Renaissance d'une cité au III^e millénaire*. Édité par Arnaud Quertinmont et Sophie Cluzan.
- *Ecclésiastérion* d'Agrigente. Cliché A. Pollini, 2023.
- Vue générale du « marché » mégalithique de Nartiang (Meghalaya). Cliché Ch. Jeunesse, 2023.
- Fouille du Frankenbourg en 2025. Cliché C. Féliu, 2025.

Directeur de la publication : Sylvain Perrot

Secrétaire de rédaction : Carole Février

Logo : Shan Deraze

Maquette et mise en page PAO : Valentin Gall

Conception de la mise en ligne : Mohammed Benkhalid et Carole Février

ISSN 2743-8538

Le mot du Directeur.....4

Bilan des activités scientifiques en 2023 de l'UMR 7044 ArchiMède

Territoires et Empires d'Orient

Sur le paysage funéraire de l'Assassif au temps d'Ahmosis I^{er}

Cassandra Hartenstein9

Histoire et archéologie des mondes grec et romain

Du patrimoine musical au patrimoine sonore de la Grèce antique : un bilan personnel (2018-2023)

Sylvain Perrot 12

Naissance des cités à travers l'appropriation des territoires multiples

Airton Pollini..... 30

Préhistoire de l'Europe moyenne

Ethnoarchéologie du mégalithisme : le cas du Meghalaya dans le contexte asiatique

Christian Jeunesse et Anthony Denaire 36

Fouilles programmées 2023 sur le site de Balchiria (Sartène, Corse du sud) :

un centre cérémoniel de l'horizon pré-mégalithique

Franck Leandri, Philippe Lefranc et Jean Guilaine 44

Bilan des activités scientifiques en 2024 de l'UMR 7044 ArchiMède

Territoires et Empires d'Orient

Le Proche-Orient ancien à l'honneur au cœur de l'Alsace : l'exposition « Mari en Syrie, renaissance d'une cité au III^e millénaire »

Philippe Quenet..... 47

Histoire et archéologie des mondes grec et romain

À la recherche de Déméter à Delphes

Anne Jacquemin, Didier Laroche..... 49

Les voyages de Carl Haller von Hallerstein en Italie et dans le bassin égéen

Daniela Lefèvre-Novaro et Corentin Voisin 60

Archéologie médio-européenne et rhénane

ArkeoGIS / ArkeOpen : outils libres d'intégration, de diffusion et de visualisation des données archéologiques

Loup Bernard, Mohammed Benkhalid 63

Hommage à Rose-Marie Arbogast, heureuse émérite..... 67

Publications

Année 2023 70

Année 2024 74

Les revues de l'unité 2023-2024..... 80

Le mot du Directeur

C'est un plaisir de pouvoir présenter à notre communauté scientifique ce numéro des *Chroniques d'Archimède*, qui représente un moment de transition, puisque 2023 aura été la dernière année de mon prédécesseur, Michel Humm, à la tête de l'UMR, et 2024, celle de ma prise de fonctions à la direction d'ArchHiMèdE. Je saisis l'occasion de remercier Michel pour son investissement pendant six ans à la tête de l'UMR, ainsi que Christian Jeunesse et Luana Quattrocchi qui l'ont secondé. Après quatre ans passés à la direction adjointe de la MISHA, ce qui m'a permis de mieux comprendre comment étaient organisées les sciences humaines et sociales sur les campus alsaciens, et surtout de rencontrer des collègues appartenant à d'autres disciplines, fervent défenseur du dialogue entre disciplines, je suis fier de diriger une unité qui compte autant de spécialités et dont les résultats sont à la hauteur de l'engagement de ses membres. Je tiens à remercier sincèrement Esther Garel qui a accepté de m'accompagner dans ma tâche en tant que directrice adjointe de l'UMR, grâce à qui les séminaires du laboratoire ont pu reprendre, ménageant ainsi un espace de discussions sur les travaux en cours entre les différentes équipes.

À bien des égards, j'ai poursuivi la politique menée par mon prédécesseur : rapprochement avec l'unité SAMA à l'Université de Lorraine (ex HiscAnt-MA), investissement dans le réseau transfrontalier du Collegium Beatus Rhenanus, inscription dans le réseau des Écoles françaises à l'Étranger (EfA, EfR, IfAO) et poursuite des fouilles en Grèce, Serbie, Égypte et Irak, avec d'autres travaux d'acquisition de données de terrain de la Méditerranée occidentale à l'Indonésie, portage institutionnel de l'Institut Thématique Interdisciplinaire HiSAAR (Histoire, Sociologie, Archéologie et Anthropologie des Religions) et participation à trois GIS (MOMM, Institut du Genre, GIRPAM). Sur le plan de la politique scientifique, en accord avec l'ensemble des responsables d'équipe, nous avons reconduit pour partie des thématiques éprouvées depuis plusieurs années, en les faisant évoluer au regard des principaux défis actuels de la recherche dans nos disciplines. Plus que jamais, notre UMR doit promouvoir l'intérêt des études inter- ou pluridisciplinaires, et la solidarité entre nos disciplines – archéologie, épigraphie, histoire, histoire de l'art, histoire des religions, numismatique, papyrologie, philologie – doit être au cœur de notre réponse aux contraintes toujours plus pesantes qui nous sont imposées. C'est ainsi que nous pourrons garantir l'excellence et l'innovation de nos travaux de recherche et y adosser une formation à la recherche à la hauteur des quatre cents ans d'humanisme à l'Université de Strasbourg.

On trouvera ainsi dans ce double numéro un aperçu de ces travaux, à la fois dans leur dimension de recherche fondamentale et de diffusion à de plus larges publics. Pour l'équipe 1, « Territoires et Empires d'Orient », la contribution de Cassandra Hartenstein réévalue le paysage funéraire de l'Assassif à l'époque d'Achéménès I^{er} à la lumière des fouilles entreprises depuis plusieurs années sur le site ; celle de Philippe Quenet propose un retour d'expérience sur l'exposition « Autour de Mari » présentée à la BNUS, un de nos principaux partenaires. L'équipe 2, « Histoire et archéologie des mondes grec et romain », est représentée notamment par des articles invitant à redécouvrir le paysage des cités grecques. J'y propose un état des lieux de mes principales problématiques de recherche développées depuis mon affectation à ArcHiMèdE en octobre 2018 autour de la notion de paysage sonore ; Airton Pollini revient sur la question des territoires et de la place publique, en particulier dans le monde des fondations grecques d'Occident. Les deux articles de 2024 portent sur les sanctuaires grecs : Anne Jacquemin et Didier Laroche, dans la continuité de leurs travaux antérieurs, proposent une réflexion originale sur le culte de la déesse Déméter à Delphes, tandis que Daniela Lefèvre-Novaro et Corentin Voisin font le bilan des recherches menées sur la figure de Carl Haller von Hallerstein, dont les résultats ont été mis en valeur par l'exposition « À l'aube de l'archéologie grecque » en 2021 et surtout le volume *Dessiner la Grèce* paru en 2024. Pour ce qui est de l'équipe 3, « Préhistoire de l'Europe moyenne », Christian Jeunesse et Anthony Denaire soulignent l'intérêt d'une approche ethnoarchéologique dans le cas des mégalithes du Meghalaya en contexte asiatique ; quant à Philippe Lefranc, il fait le bilan des fouilles qu'il a menées à Balchiria en Corse et son interprétation d'un centre cérémoniel. Enfin, pour l'équipe 4, « Archéologie médio-européenne et rhénane », la contribution de Loup Bernard et Mohammed Benkhalid explicite les enjeux du passage d'ArkeoGIS à ArkeOpen, notamment pour les études sur le bassin rhénan, avec l'exemple de la forêt de Haguenau et des *oppida*.

Notre activité de publications est restée intense, comme en témoignent les pages consacrées aux monographies et ouvrages collectifs. Dans le cadre de la politique de science ouverte de nos tutelles, nous poursuivons nos efforts consistant à rendre les revues portées par l'UMR accessibles gratuitement, soit par Persée (*Ktèma*), soit par le site internet (*Archimède. Archéologie et histoire ancienne, Chroniques d'Archimède, BAH*) : les derniers numéros sont présentés en fin de rubrique.

J'ai souhaité instaurer une nouvelle rubrique consacrée aux cérémonies d'hommage où nos collègues ont été honorés. On trouvera donc le discours que j'ai prononcé pour la remise de la médaille honorifique du CNRS à Rose-Marie Arbogast, à l'occasion de son départ en retraite en novembre 2024. Même s'il n'y a pas eu de cérémonie spécifique, je tiens néanmoins à profiter de cet avant-propos pour féliciter Sylvie Donnat pour sa nomination comme professeure d'égyptologie à l'Université de Lille en septembre 2023 et Airton Pollini pour sa nomination comme professeur d'histoire grecque à l'Université de Tours en septembre 2024.

Au-delà du bilan des années 2023 et 2024, qui n'est pas seulement à l'honneur de nos équipes de recherche, mais aussi de nos agents, quelle que soit leur branche d'activité professionnelle (administration et gestion, cartographie, communication et diffusion des savoirs, géomatique, modélisation, photographie, traduction, traitement des données et des ressources documentaires, etc.), je souhaiterais redonner ici les trois lignes directrices que j'ai voulu donner à mon mandat, du fait de mes propres sensibilités, en complément des activités de chacune des équipes :

a. Asseoir l'ancrage local avec les opérateurs d'archéologie

J'ai veillé en ce début de mandat à rencontrer tous les opérateurs d'archéologie en me rendant dans leurs locaux, afin d'y rencontrer les équipes dirigeantes et les personnels, de recueillir les impressions et les points d'amélioration, et de mieux connaître leurs équipements. Il s'agit en premier lieu du Service régional d'archéologie, au Palais du Rhin, et l'INRAP, dont la délégation Alsace a inauguré ses nouveaux locaux à Eckbolsheim le 31 janvier 2025. Je suis aussi allé en novembre 2024 à Sélestat dans les locaux d'Archéologie Alsace, qui co-gère, avec le Service régional d'archéologie, le Centre de conservation et d'étude du mobilier archéologique. En mars 2025, j'ai été reçu à Habsheim dans les locaux d'Antéa Archéologie. L'UMR est à mon sens le lieu où tous les spécialistes d'archéologie peuvent se rencontrer, quelle que soit leur spécialité, et il me paraît nécessaire qu'elle demeure un espace neutre d'échanges et de transmission des savoirs, au même titre que les journées régionales de l'archéologie, organisées par le Service régional de l'archéologie, qui ont eu lieu en 2025 à la Seigneurie d'Andlau et auxquelles j'ai assisté pour consolider nos relations.

b. Valoriser les travaux sur les collections patrimoniales

En raison de l'histoire de l'Université de Strasbourg mais aussi de choix plus récents, l'UMR assure la gestion scientifique des collections rattachées historiquement aux différents instituts constituant ce qui est devenu la Faculté des Sciences Historiques :

- **Collections de l'Institut d'archéologie classique**

- Pièces originales (vases, figurines, pesons et lampes en argile cuite, inscription grecque, figurines en ivoire, etc.)
- Tirages en plâtre de statues et reliefs (gypsothèque du Musée Michaelis)
- Photographies anciennes (plaques de verre et tirages argentiques)

- **Collections des Instituts d'Histoire grecque et romaine**

- Collection de numismatique grecque et romaine

- **Collections de l'Institut d'égyptologie**

- Pièces originales
- Papyrus en égyptien ancien (hiéroglyphique, démotique et copte) et en grec (BNUS)
- Photographies anciennes (plaques de verre et tirages argentiques)

- **Collections de l'Institut d'histoire et d'archéologie de l'Orient ancien et de l'Institut d'art et d'archéologie du monde byzantin**

- Tablettes cunéiformes (BNUS)
- Photographies anciennes (plaques de verre et tirages argentiques)

Si la grande majorité des objets ou documents a un intérêt plus pédagogique qu'historique, au sens où ils s'inscrivent dans des séries bien connues (exception faite des sources écrites qui peuvent présenter des contenus originaux), certains ont néanmoins une valeur patrimoniale importante : une soixantaine de vases par exemple proviennent des fouilles que H. Schliemann a menées à Troie. À ces collections qui remontent à la Kaiser-Wilhelms-Universität, il faut ajouter l'ostéothèque, référentiel d'ossements d'animaux constitué en 2009 à partir des fonds du musée zoologique de Strasbourg, dans le cadre d'une convention avec l'université de Strasbourg et le CNRS. Afin de mettre en exergue ces collections, j'ai proposé la création d'un axe transversal qui leur soit dédié, ainsi qu'aux archives scientifiques de l'UMR.

c. Renforcer les humanités numériques et la science ouverte

La troisième dynamique que j'ai donnée à mon mandat est celle de renforcer la présence des humanités numériques et de la science ouverte dans nos travaux, conformément aux attentes de nos tutelles. Certaines plateformes ont ainsi récemment évolué, grâce à l'implication de plusieurs membres de l'UMR. Depuis sa création, ArkeoGIS s'est imposé comme un outil incontournable pour la gestion et l'analyse de données géospatialisées en archéologie et en sciences environnementales. En avril 2023, la plateforme a franchi une nouvelle étape avec le lancement d'ArkeOpen, une interface en libre accès qui utilise les mêmes données qu'ArkeoGIS mais offre d'autres possibilités en termes de pratique, interrogation de données, d'interopérabilité, ainsi que de citabilité. ArkeOpen propose des données libres d'accès, alignées sur les principes de la science ouverte, et ne nécessite ni identifiant ni mot de passe pour y accéder. Cette évolution vise à élargir la diffusion des données scientifiques et à faciliter leur réutilisation par un public scientifique plus large, tout en maintenant une interopérabilité avec d'autres outils SIG. On pourra en apprendre davantage grâce à l'article que L. Bernard et M. Benkhalid ont consacré à ce sujet dans ce numéro. Ensuite, la MISHA a fait l'acquisition, dans le cadre du CPER, d'un appareillage de photogrammétrie et d'un scanner tomographe, qu'a pris en main Jean-Philippe Droux depuis l'arrivée du matériel en décembre 2024. Les objets constituant les collections patrimoniales dont nous avons la gestion scientifique ont déjà bénéficié de ces acquisitions. Si la photogrammétrie permet de modéliser l'enveloppe externe d'un objet, le scanner CT permet d'en observer la structure interne, sans que ce soit destructif. Le scanner CT présente une haute qualité de résolution (de 10 à 500 µm) et permet l'observation et la conservation des données en 2D (radio) et en 3D (tomo). La dimension pratique ne saurait toutefois s'abstraire d'une réflexion sur les usages que nous faisons aujourd'hui du numérique. C'est pourquoi il a été décidé de créer un axe transversal « De l'analogique au numérique : pratiques et méthodologies ». La création de ce transversal est né d'un constat : que ce soit pour l'acquisition ou l'enregistrement des données, leur traitement ou leur exploitation, leur partage ou la diffusion des résultats de la recherche, les membres de l'UMR ArchiMède recourent massivement aux outils et aux ressources numériques. Chacune et chacun le fait dans le cadre de ses travaux personnels ou collectifs, sans toutefois que cette expérience ait été mise en commun à ce jour à l'échelle du laboratoire.

En amont de la journée du 10 juin 2024 réunissant les directions d'UMR SHS, j'ai été invité à rejoindre un des trois groupes de réflexion mis en place et j'ai choisi de m'inscrire dans celui dédié aux « transitions numériques ». J'ai eu la tâche, avec ma collègue Réjane Roure (UMR 5140 – Archéologie des Sociétés méditerranéennes), de restituer la teneur de nos réflexions lors de la journée en plénière. Après une introduction où nous avons souligné les points de vigilance à avoir sur le numérique (utilité, complexité, pérennité, frugalité), nous avons tout d'abord mis en évidence deux manières d'aborder le numérique, soit en objet de recherche (enjeux épistémologiques, ontologiques et environnementaux) soit en outil de recherche (productivité, logiciels, publications, sécurité). Après avoir rappelé les principaux problèmes rencontrés par les unités (manque d'outils communs aux différentes tutelles et d'outils de référence dédiés aux SHS, fracture numérique, hétérogénéité des comportements en matière de sécurité), nous avons fini notre intervention en insistant sur le rôle structurant que le CNRS devait avoir dans ce domaine, notamment en proposant des outils gratuits dont il assure le maintien et en insufflant une dynamique via les IR*.

Il y a donc encore du chemin à faire, mais je ne doute pas que les membres de l'UMR ArchiMède sauront relever ces défis. Il me reste à les remercier toutes et tous, quel que soit leur statut ou leur fonction, pour l'investissement déployé dans la vie de notre unité, qui doit rester un haut lieu des Sciences Humaines et Sociales à Strasbourg, sans jamais oublier, comme j'aime à le rappeler, que dans Sciences Humaines et Sociales, il y a « Humaines ». Je souhaite donc que pour toutes et tous ses membres, l'unité reste un lieu d'échanges, de respect et de convivialité.

Sylvain Perrot

Directeur de l'UMR ArchiMède

Sur le paysage funéraire de l'Assassif au temps d'Achmosis I^{er}

(1)

Dans la Chronique d'Archimède parue en 2021, nous avons présenté les résultats des deux premières campagnes de fouilles (2018 et 2019) de notre équipe dans la nécropole de l'Assassif⁽²⁾, en nous concentrant essentiellement sur l'inhumation multiple simultanée en dépôt secondaire découverte dans une phase de construction de la chaussée processionnelle reliant le temple funéraire de Thoutmosis III de Deir el-Bahari à la plaine alluviale du Nil. Les travaux post-fouille et la campagne 2021 ont montré que les pièces de l'assemblage funéraire, ainsi que les divers éléments employés dans les murets de soutènement de la voie, convergent vers la restitution d'un contexte originel cohérent chronologiquement, socialement et typologiquement. Nous allons exposer ici brièvement trois dossiers qui nous ont permis de reconstituer le paysage de l'Assassif au temps d'Achmosis I^{er} et d'établir le scénario des événements provoqués par la construction de la chaussée de Thoutmosis III.

1. Ce texte est un compte-rendu de la communication présentée par Fr. Colin et moi-même lors de la Journée du laboratoire du 19 juin 2023, intitulée «Une *lost tomb* thébaine retrouvée virtuellement».

2. La campagne 2021 a bénéficié du soutien de l'USIAS dans le cadre de la chaire Marc Bloch de Frédéric Colin.

Des égyptologues ont longtemps admis que le premier roi de la 18^e dynastie, Achmosis I^{er}, avait été inhumé à Abydos, où plusieurs édifices attestant un culte funéraire à son nom ont été identifiés au début du 20^e siècle, même si sa momie avait été retrouvée dans la cachette royale de Deir el-Bahari (TT320) à Thèbes. Comme nous l'avions évoqué en conclusion de notre dernière chronique, la découverte de neuf briques en terre crue estampillées au nom du roi (appelé ici «ḥq3 t3.wy»), remployées dans la rampe de Thoutmosis III, constitue la toute première preuve de la présence d'un monument au nom d'Achmosis I^{er} dans la nécropole de Thèbes⁽³⁾. Plusieurs arguments montrent qu'elles proviennent probablement d'un complexe funéraire, voire de la tombe primaire, de ce roi, ce qui laisse supposer que ce bâtiment devait se trouver dans les environs avant d'être démonté et réemployé : tout d'abord, aucune sépulture privée comportant des briques estampillées au nom d'un roi n'a été découverte jusqu'à présent à Thèbes, alors que des adobes similaires, porteurs du nom d'«ḥq3 t3.wy»

3. Voir COLIN 2021 et 2022. Au moment de la rédaction du présent article, de nouvelles briques au nom d'Héqataoui venaient d'être découvertes au cours de la campagne 2023.

ont justement été identifiés à Abydos dans les monuments dédiés au culte du fondateur de la 18^e dynastie. De plus, l'existence dans l'est de l'Assassif, à un demi-kilomètre de notre site, d'un ensemble funéraire composé d'une pyramide et d'un caveau attribués tantôt à Kamosis, tantôt au prince Achmosis Sapaïr, tous deux membres de la famille d'Achmosis I^{er}, rend plausible l'idée d'un complexe familial, dans lequel un ou des bâtiments au nom de ce roi auraient été intégrés. De même, l'implantation des tombes de dignitaires de la fin de la 17^e et du tout début de la 18^e dynastie, notamment de celle d'un haut fonctionnaire d'Achmosis I^{er}, à proximité de la pyramide susmentionnée, a peut-être été déterminée par la situation de ce complexe funéraire royal.



Fig. 1. Vue générale de la brique estampillée AS-2021-1050-01, en lumière rasante. ©Frédéric Colin, Université de Strasbourg, Ifao.

Le second dossier a pour objet l'étude de deux fragments d'enduit peint découverts en 2021, séparés de quelques centimètres seulement dans le muret SB 1082⁽⁴⁾. Il est très probable que ces deux fragments d'enduits proviennent de la destruction d'une même salle, dont le programme décoratif serait très proche de celui de la TT15, seul parallèle stylistique et typologique. Or, cette tombe, qui appartenait au « fils royal » Tétiky et qui fut découverte en 1908 par Lord Carnavon, est l'un des plus anciens monuments thébains de la 18^e dynastie, contemporain du règne d'Achmôsis I^{er}. Plusieurs indices dans la tombe, dont une représentation de la reine Ahmes-Néfertari, épouse d'Achmôsis I^{er}, en train d'effectuer une offrande, montrent que la famille de Tétiky faisait partie de l'entourage immédiat de la famille royale.

Nous avons montré dans la précédente chronique que les caractéristiques typologiques des sarcophages découverts sous la chaussée de Thoutmosis III et les datations C14 réalisées sur différentes pièces de tissu concordent avec le tout début de la 18^e dynastie, donc avec le règne d'Achmôsis I^{er}. Depuis, plusieurs rapprochements prosopographiques ont pu être réalisés, dans un cas entre la propriétaire de l'un des sarcophages (AS-2019-1245-1) nommée Raou et une femme portant le même nom représentée comme bénéficiaire d'une offrande funéraire réalisée par Tétiky, le propriétaire de la TT15 dont il est question ci-dessus, sur une stèle du British Museum (Collection online EA 1661). De même, on retrouve sur un groupe statuaire dont Tétiky fait partie l'anthroponyme Toutou, qui apparaît à deux reprises sur la stèle mortuaire de Tétiankh, retrouvée à proximité immédiate des sarcophages (AS-2018-1062).



Fig. 2. Face d'apparition des fragments d'enduit peint AS-2021-1082-12 et 13 au moment du démontage de la hague. Sur le plus grand, on distingue le bras d'un bouvier brandissant une branche et au-dessus de lui, le mot « is », tombe. ©Frédéric Colin, Université de Strasbourg, Ifao.

4. Voir COLIN & HARTENSTEIN 2023.

Les conclusions que l'on peut tirer de ces trois dossiers d'étude convergent vers un même scénario: la sépulture d'Ahmosis I^{er} était vraisemblablement située dans la zone du débouché de l'Assassif. À proximité devaient se trouver les tombes de l'entourage immédiat du roi, parmi lesquelles celle ou celles des propriétaires des sarcophages et de la stèle funéraire. Lors de la construction de la chaussée de Thoutmosis III, le complexe d'Ahmosis I^{er} ainsi que les tombes qui en étaient proches furent démontés et une partie des matériaux fut réemployée dans les murets. L'assemblage funéraire découvert en 2018 et 2019 proviendrait du contenu des tombes aux alentours et aurait été déplacé sous la voie, afin d'être protégé.

Références bibliographiques

COLIN, Fr. (2021), «Un édifice au nom du roi Héqataoui (Ahmosé I^{er}) dans la nécropole thébaine», *Polish Archaeology in the Mediterranean* 30/1, 2021, p. 17-48. <https://pam-journal.pl/resources/html/article/details?id=227048>.

COLIN, Fr. (2022), «L'empreinte du roi Ahmosé I^{er} à Thèbes. Expérimentation d'épigraphie numérique sur matériaux argileux», *Carnet de laboratoire en archéologie égyptienne*, 31/07/2022, <https://clae.hypotheses.org/3663>.

COLIN, Fr., HARTENSTEIN, C. (2023), «Assassif 2022. Une «Lost tomb»: du nouveau sur les contemporains de Tétiky (TT 15), sous la chaussée de Thoutmosis III», *BAEFE* 1/6/2023, <http://journals.openedition.org/baeffe/9029>.

Du patrimoine musical au patrimoine sonore de la Grèce antique : un bilan personnel (2018-2023)

(1)

La nomination de Prosper Mérimée comme inspecteur général des monuments historiques de France en 1834 a posé les fondements d'une réflexion sur le patrimoine architectural avec son lot de doutes et d'interrogations : fallait-il simplement protéger les bâtiments en les conservant à l'identique, les laisser se détériorer ou les reconstruire selon une certaine idée de ce qu'ils avaient pu être ? Notre rapport au patrimoine a quelque chose de paradoxal, car on est pris entre la volonté de maintenir tel quel ce qui a existé, comme un trésor du passé, et celle de faire œuvre nouvelle en acceptant que les œuvres du passé évoluent au risque de disparaître.

Étymologiquement, le patrimoine désigne un bien qu'on hérite de son père⁽²⁾, et plus généralement de ses ascendants, ce qui donne une dimension collective à ce legs, et la loi veut que, une fois devenu dépositaire d'un héritage, on en devienne propriétaire mais aussi responsable d'une éventuelle transmission à ses descendants. Longtemps habitués à considérer le patrimoine dans sa matérialité, nous n'avons admis que récemment – à l'échelle de l'histoire humaine – l'idée qu'il existait aussi un patrimoine immatériel, intangible mais tout aussi constitutif de ce qui fonde les communautés humaines par voie de transmission. Plus encore, il faut remarquer qu'il n'y a pas de frontière hermétiq ue entre ces deux types de patrimoine, comme le montre le cas de la musique⁽³⁾ : si le phénomène sonore est par essence éphémère et qu'il disparaît, ne laissant guère qu'un souvenir immatériel à l'auditeur, ses conditions d'émergence et d'existence

sont bien matérielles, que l'on songe tout simplement à l'instrument de musique ou aux édifices de spectacle. L'ensemble forme donc ce que l'on peut appeler avec l'UNESCO le « patrimoine culturel » – notons qu'en anglais la notion de patrimoine est rendue par *heritage* :

« Ce que l'on entend par « patrimoine culturel » a changé de manière considérable au cours des dernières décennies, en partie du fait des instruments élaborés par l'UNESCO. Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel ».⁽⁴⁾

Cette large définition met l'accent sur l'oral, ce qui souligne *a contrario* le poids qu'on accordait jusque-là à l'écrit dans la transmission, en particulier sous la forme du testament. Il est

1. Cet article est une version remaniée et actualisée d'une communication présentée à Ravenne en 2017 : avec l'accord de ma collègue Donatella Restani (Université de Bologne), qui alors m'avait demandé de présenter les principales thématiques de l'exposition « Musiques ! Échos de l'Antiquité », je saisis l'occasion de présenter ce texte aux Chroniques d'Archimède pour illustrer ma démarche d'analyse de la musique antique, sous l'angle plus particulier du patrimoine. On ne sera donc pas étonné de voir que beaucoup d'exemples sont empruntés au catalogue. J'adresse mes plus vifs remerciements à Donatella Restani pour m'avoir autorisé à publier cette version.

2. Cette notion est aujourd'hui remise en question, dans l'idée qu'elle invisibilise l'héritage laissé par les femmes. Le fait est qu'en ancien français, la notion de matrimoine existait, et le mot a évolué en « mariage ».

3. Certaines pratiques musicales de la Grèce contemporaine ont été classées au patrimoine mondial de l'UNESCO : le *rebetiko* (2017), le chant byzantin (2019), et plus récemment la caravane polyphonique d'Épire (2020).

4. <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>.

pourtant devenu évident que l'oral est un vecteur de transmission tout aussi important, sinon plus, en particulier dès qu'il est question de musique. Cette nouvelle manière d'envisager le patrimoine accorde une attention toute particulière aux prestations musicales, ce qui répond à l'émergence des *performance studies* dans le paysage actuel de la recherche. Sur la page consacrée aux arts du spectacle, on peut lire encore :

« La musique est peut-être le plus universel des arts du spectacle et on la trouve dans toutes les sociétés, faisant le plus souvent partie intégrante d'autres formes d'arts du spectacle et d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel, comme les rituels, les manifestations festives ou les traditions orales. Elle est présente dans les contextes les plus divers : sacrée ou profane, classique ou populaire, étroitement liée au travail ou au divertissement. La musique peut également avoir une dimension politique ou économique : elle peut raconter l'histoire d'une communauté, chanter les louanges d'un personnage puissant ou jouer un rôle clé dans des transactions économiques. Les occasions dans lesquelles on interprète de la musique sont tout aussi variées : mariages, funérailles, rituels et initiations, activités festives, divertissements de toutes sortes, ainsi que bien d'autres fonctions sociales ».⁽⁵⁾

Souvent les études sur la musique antique ont été regardées avec une certaine suspicion, voire un certain discrédit, dans l'idée que la musique n'est pas

un sujet sérieux. En 1907, Jules Combarieu écrit que « les études d'histoire musicale ne sont pas officiellement reconnues »⁽⁶⁾. Du chemin a été parcouru. Il est désormais acquis que la musique joue un rôle majeur dans tous les aspects de la vie des collectivités humaines : politique, social, économique, scientifique, diplomatique etc. L'histoire de la musique a trouvé d'autres lettres de noblesse dans le champ de l'anthropologie culturelle, par le biais de l'ethnomusicologie. La principale difficulté pour la musique antique est que nous ne saurions l'étudier comme une culture vivante. Mais à y réfléchir de près, qu'est-ce qu'une culture vivante sinon un patrimoine qui s'est constitué dans un espace défini à un moment défini ? En d'autres termes, quand bien même la culture est « vivante », on ne saurait présumer d'une permanence parfaite des rites et pratiques. À moins d'étudier une culture entièrement coupée des autres, figée dans le temps et l'espace, il faut aussi concevoir la possibilité d'interactions avec d'autres cultures qui conduisent à d'inévitables changements ou métissages. Et c'est un principe de base de l'anthropologie que la présence d'un observateur change déjà à un certain degré la *performance* en train de se dérouler. Ces réserves sur l'étude des cultures contemporaines atténuent la frustration que l'on peut éprouver quand il s'agit d'étudier la culture musicale des sociétés antiques.

Les objets représentatifs des cultures musicales antiques sont le reflet d'un patrimoine musical

individuel ou collectif, fruit d'une histoire personnelle et sociale. Si les sources textuelles et iconographiques sont nombreuses sur les pratiques musicales, le défi est plus difficile à relever pour l'illustration des sons : outre qu'il n'est pas toujours aisé de faire la différence entre ce que nous appelons bruit et musique, les phénomènes sonores sont davantage accessibles par les textes que par d'autres sources, exception faite des artefacts sonores, qui bénéficient aujourd'hui de l'apport des nouvelles technologies (analyses physico-chimiques, numérisation, modélisation et impression en trois dimensions) en plus de la reconstitution de la « chaîne opératoire » par l'archéologie expérimentale. Mais le point de vue ne peut que changer en prenant en compte de nouvelles problématiques de recherche, notamment celle du « paysage sonore », défini ainsi par Alexandre Vincent dans le cadre de nos travaux communs : « Un paysage sonore est la représentation par un individu ou un groupe d'individus, dont les sens sont le produit d'une construction sociale historiquement datée et contextualisée d'un ensemble d'événements sonores entendus en un lieu et en un temps historique déterminé pouvant être urbain ou rural. »⁽⁷⁾

Dans cet article, je voudrais donc repartir de la notion de « patrimoine », une « recherche tous azimuts », selon un article de Philippe Testard-Vaillant⁽⁸⁾, qui évoque notamment les « stratégies de conservation et de restauration » mises en œuvre entre autres pour les instruments de

5. <https://ich.unesco.org/fr/arts-du-spectacle-00054>.

6. COMBAREIU 1907, p. 339.

7. VINCENT 2015, p. 28.

8. TESTARD-VAILLANT 2018.

musique. Le patrimoine musical antique, qui fondamentalement est une construction sociale en ce qu'il définit l'histoire de certaines communautés humaines, est d'abord appréhendé selon des modalités matérielles, qu'il s'agisse du rapport des anciens à leur propre passé musical – et sonore – ou de ce que nous, modernes, avons hérité des anciens dans ce domaine. Cependant, aujourd'hui, de nouveaux paradigmes se sont fait jour, qui invitent à considérer le patrimoine dans son immatérialité, c'est-à-dire l'ensemble des gestes éphémères dont nous n'avons que quelques modestes traces, voire dans sa virtualité, à l'ère du numérique. L'objectif de cette contribution est de donner un aperçu des grands modèles par lesquels on a appréhendé ce patrimoine dans l'histoire de la discipline, qui reflètent d'une certaine manière aussi mon parcours personnel.

Du patrimoine visuel au patrimoine musical

Pendant longtemps, la musique antique a été transmise aux modernes sous la forme de textes connus surtout des érudits⁽⁹⁾. Les fouilles du XVIII^e siècle et surtout du XIX^e siècle ont mis au jour quantité d'images qui ont assez vite dépassé le champ savant pour gagner le monde des artistes, qui créent leur propre vision de la musique antique. Avec l'invention de nouveaux arts comme le cinéma et la bande dessinée (*Astérix*, *Alix*), et le développement des jeux vidéo, l'iconographie musicale inspirée par l'antique n'a cessé d'augmenter.

La production artistique du XIX^e siècle mettait les scènes antiques particulièrement à l'honneur dans les arts visuels (peinture et sculpture) et dans des arts combinant vision et audition comme l'opéra. L'exemple du Vésulien Jean-Léon Gérôme (1824-1904) est éclairant : féru d'Antiquité, il s'est illustré autant dans la peinture que la sculpture. Héritier de l'académisme, représentant du courant dit « pompier », Gérôme recrée l'Antiquité à la fois en puisant dans un imaginaire ambiant mais aussi en citant des œuvres authentiques. Considérons sa toile *Anacréon, Bacchus et l'Amour*, réalisée en 1848 et aujourd'hui conservée au Musée des Augustins à Toulouse⁽¹⁰⁾ (fig. 1). Cette composition met au premier plan le poète Anacréon jouant de la cithare, accompagné de deux enfants, Dionysos avec thyrses et coupe d'une part et d'autre part Éros avec ailes et arc. Gérôme a reproduit avec beaucoup de minutie la cithare, même s'il interprète mal les éléments organologiques comme les résonateurs métalliques qu'il incorpore aux montants de l'instrument. Notons aussi que le tissu qui pend, normalement plein, est ici réinterprété comme une résille décorée dans la partie supérieure de hiéroglyphes égyptiens. Enfin, l'orientation choisie par Gérôme fait qu'il a inversé la représentation du citharède, comme s'il était gaucher, ce qui ne se voit que très rarement dans l'iconographie antique. À gauche de la toile, une ménade dénudée joue de l'*aulos*, dont Gérôme emprunte la forme générale plutôt aux *tibiae* romaines. À ses pieds,

on voit un très beau lécythe à fond blanc. À l'arrière-plan, une foule aux allures dionysiaques est menée par une joueuse de *tympanon*, qui est une citation d'une célèbre statue grecque connue par le biais de figurines en terre cuite. L'inspiration de Gérôme vient peut-être du goût de l'époque pour la poésie anacréontique qui se répand dans les cercles littéraires, comme en témoigne l'« Odelette anacréontique » de Théophile Gautier, publiée dans le recueil *Émaux et camées* entre 1852 et 1872. Bien plus tard, en 1881, Gérôme donnera une version sculptée en bronze de sa vision de l'antique poète de Téos, conservée au musée Georges-Garret de Vesoul : conservant le même titre, il réduit le groupe au poète et aux deux enfants qu'il tient dans les bras. Gérôme n'a pas renoncé à la cithare, qu'il accroche au dos d'Anacréon. L'œuvre de Gérôme, comme celle des artistes de son temps, montre bien que la musique antique relève davantage du patrimoine visuel que sonore. Ils recomposent une sorte de mosaïque d'éléments disparates pour lesquels il manque certaines clefs de lecture, qui ne viendront qu'avec les nouvelles découvertes archéologiques, notamment d'instruments de musique.

L'œuvre de Gérôme est elle-même érigée rapidement au rang de patrimoine, même s'il ne résiste guère à la révolution impressionniste. L'imagerie qu'il a contribué à fixer de la musique antique inspire les réalisateurs tout au long du XX^e siècle et l'imaginaire moderne de la musique antique doit beaucoup aux représentations qu'on en trouve

10. *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n° 5 p. 119.

9. BELIS 2002.



Fig. 1. Jean-Léon Gérôme, *Anacréon, Bacchus et l'Amour*, 1848, Toulouse, Musée des Augustins, inv. 2004 1 102 © Mairie de Toulouse, musée des Augustins – Photo STC.

dans le cinéma, et tout particulièrement le péplum. De ce point de vue, le péplum remplit des fonctions similaires à l'opéra, notamment les fresques grandioses de Verdi, que l'on songe à *Aïda* pour l'Égypte ou *Nabucco* pour la Mésopotamie et l'histoire juive. L'opéra, par ailleurs héritier de la tragédie grecque en ce qu'il combine texte, musique et danse, s'est aussi nourri des mythes gréco-romains relatifs à la musique. Le meilleur exemple en est l'histoire d'Orphée, dont la version la plus célèbre est sans doute *l'Orfeo ed Euridice* de Christoph Willibald Gluck. Nous avons conservé plusieurs photographies d'actrices ayant interprété le fils d'Apollon dans des représentations de cette œuvre. Une des plus anciennes montre la Suédoise Matilda Linden (née Jungstedt) en 1885 avec dans les mains un instrument qui correspond parfaitement à la manière dont on se représentait alors la lyre, qui ressemble davantage à une petite cithare aux montants très arrondis⁽¹¹⁾. Un autre,

pris quelques années plus tard, montre les deux sœurs Sofia et Giulia Ravogli en 1890⁽¹²⁾, respectivement dans les rôles d'Eurydice et Orphée. Elles se sont produites à Covent Garden dans six représentations en novembre 1890, après avoir joué dans *Aïda*, dont les trompettes ne cessent de résonner à nos oreilles⁽¹³⁾. Si l'on en croit la presse de l'époque⁽¹⁴⁾, Giulia triompha dans le rôle d'Orphée. Sa sœur semble-t-il n'avait pas les mêmes aptitudes vocales ni le même génie dramatique, mais sa beauté sculpturale et son port digne lui valurent une certaine renommée. Sur cette photographie, Eurydice, morte, est allongée tandis qu'Orphée, lui tenant la main, est assis dans une attitude méditative. Sa lyre est posée debout au pied du lit : l'instrument pentacorde est particulièrement peu crédible, mais il paraît clair que celui qui a conçu l'objet a voulu lui donner la forme d'un cœur, pour évoquer

les amours malheureuses du fils d'Apollon. Le baudrier, présent dans de nombreuses images antiques, est ici réinterprété comme un motif décoratif. Un autre cliché⁽¹⁵⁾ illustre le retour de cet opéra à Londres en 1961, joué au même endroit, mais désigné désormais comme le Royal Opera House. Pris le 12 janvier 1961, il montre un trio d'actrices, les sopranos australiennes Elsie Morison et Jenifer Eddy ainsi que la contralto britannique Norma Procter dans les rôles respectifs d'Eurydice, Amour et Orphée. Norma Procter, qui faisait alors ses débuts à l'opéra, tient un instrument octacorde qui est un pur accessoire, assez sobre dans sa morphologie.

Quant au cinéma, une des premières mises à l'écran d'un instrument de musique est le court-métrage *Pygmalion et Galatée* de Georges Méliès en 1898⁽¹⁶⁾. *Pygmalion*, qui est en train d'achever sa statue de Galatée, en tombe éperdument amoureux. La statue alors prend vie, mais quand le sculpteur essaie de l'embrasser, elle change soudain de place, se tenant sur un autre piédestal et jouant d'une lyre toute héritée de l'imagerie des deux siècles précédents. Puis la statue se sépare en deux, une moitié apparaissant après l'autre, ce qui rend l'artiste complètement fou. Finalement les deux moitiés se réunissent et au moment où *Pygmalion* croit enfin toucher au but, Galatée redevient une statue. Cette version du mythe, particulièrement

11. Cliché AKG 186546.

12. <https://www.gettyimages.fr/license/520850195>.

13. *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n°8-12 p. 122-123.

14. WEARING 2013, p. 42, n° 90.295.

15. <http://www.gettyimages.fr/license/174527508>.

16. C'est l'opus 156 dans le catalogue des œuvres de G. Méliès. Voir DUMONT 2009, p. 129

comique, a donné à Méliès l'occasion de s'essayer à différentes illusions théâtrales. Première adaptation cinématographique du mythe, ce petit film semble être une métaphore du travail de réalisateur : devant monter des séquences prises indépendamment, il désespère de donner vie à ce qui reste fondamentalement une illusion. Ce n'est sans doute pas un hasard si Méliès lui-même interprète le rôle de Pygmalion avec Jehanne d'Alcy en Galatée. L'idée que la Galatée de Pygmalion ait été une musicienne est originale, sans doute inspirée par une autre Galatée mythique, celle qui suscite l'amour vain de Polyphème qui essaie de la séduire avec la musique de sa syrinx. La pose que prend Galatée dans le court-métrage est probablement empruntée à l'Apollon citharède du Vatican. Enfin, notons que Galatée pince les cordes de son instrument, alors même qu'il s'agit d'un film muet : peut-être est-ce là encore un trait ironique de Méliès.

La Grèce antique a suscité bien moins de péplums que l'Antiquité romaine et il n'y a rien de comparable au nombre de trompes romaines, droites ou courbes, qui peuplent les grandes fresques impériales réalisées à Hollywood ou Cinecittà. Il y a néanmoins quelques belles scènes inspirées de l'histoire grecque, ainsi le film réalisé par Robert Rossen en 1956, *Alexandre le Grand*, où Richard Burton tenait le rôle-titre, Danielle Darrieux campant Olympias⁽¹⁷⁾. Dans une scène où l'on voit l'entrée triomphale d'Alexandre avec son armée,

le Macédonien est précédé de quelques joueurs de grandes trompes droites en bronze, qui, si elles sont censées figurer la salpinx grecque, sont de fait une copie de tubae romaines. Cette imagerie est directement empruntée au péplum romain, qu'on songe par exemple au *Quo vadis?* de Mervin LeRoy (1951). Toutefois, pour faire grec, l'accessoiriste a coiffé les soldats de casques corinthiens. Tel est le type de sonorités qui dominent le péplum gréco-romain : des sons puissants, riches en cuivre, particulièrement associés au monde militaire. On trouvera en revanche de grandes harpes dans les péplums se déroulant en Égypte (ainsi le *Cléopâtre* de Cecil B. Demille en 1934 ou le *César et Cléopâtre* de Gabriel Pascal en 1945) ou en Orient (par exemple le *David et Bethsabée* de Henry King en 1951).

Deux ans avant le film de Méliès, Théodore Reinach avait fait entendre sa restitution du premier hymne delphique à Paris, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses présentations de cette musique, qui est à ce point déconcertante qu'elle provoque un rejet de la part de compositeurs comme Saint-Saëns qui s'étaient essayés de composer à l'antique. En 1892, l'École française d'Athènes commence sa grande fouille de Delphes, et un an plus tard, en 1893, on découvre des inscriptions tout à fait originales. Elles portent une notation musicale. Il s'agit de deux hymnes à Apollon qui ont été interprétés lors de la Pythaïde de 128 avant notre ère, lors d'une procession des Athéniens à Delphes avec une grande corporation de musiciens qui jouaient de l'*aulos*

et de la cithare. Elle s'achevait par un grand sacrifice à l'autel d'Apollon, devant le temple à Delphes, et on y interprétait ces hymnes. Le premier hymne est dû à Athēnaios, qui y loue le dieu Apollon, décrit le sacrifice en cours et évoque les liens particuliers entre la cité d'Athènes et celle de Delphes. Aussitôt après cette découverte sensationnelle, Reinach se charge de la transcription musicale. Son but est de faire connaître largement l'hymne à Apollon. Mais pour ne pas heurter les oreilles sensibles du public de son époque, il demande des harmonisations à des compositeurs contemporains, d'abord pour la première audition à l'École française d'Athènes, en mars 1894, devant le roi de Grèce, puis à Paris. Une partition, présentée dans l'exposition sur « L'olympisme : une invention moderne » au Louvre au printemps 2024, est la version publiée (2^e édition) de l'arrangement que Gabriel Fauré a fait pour orchestre de chambre et voix de soprano. Elle porte deux autographes. En haut à droite, on voit celui de Théodore Reinach qui écrit : « À ma gracieuse interprète qui par son dévouement improvisé a sauvé une soirée compromise. Hommage dévoué ». En haut à gauche, on lit celui de Germaine Lubin, élève à cette époque au conservatoire de Paris dont Fauré était le directeur, qui devait être promise à une grande carrière de chanteuse à l'Opéra. Je pense avoir identifié la soirée en question : grâce au *Comoedia*, on apprend que le 9 avril 1908, le Comité d'études historiques, archéologiques et artistiques « La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords » a donné à l'Institut des Sourds-Muets une fête dans

17. DUMONT 2009, p. 238-240. Sur la musique du péplum, voir VENDRIES 2015.



Fig. 2. Inscription de Seikilos, Copenhague, Nationalmuseet inv. 14 897 © S. Perrot.

laquelle une chanteuse grecque du nom de Mati devait chanter l'*Hymne à Apollon*; deux jours après, le quotidien informe ses lecteurs que le programme a dû être modifié en raison de l'indisposition des chanteuses et que Germaine Lubin est l'interprète de l'*Hymne à Apollon*. Après sa publication, le succès de la partition est immense, elle fait le tour du monde, et on l'entend également lors du congrès que réunit Pierre de Coubertin en juin 1894 pour décider de la naissance des Jeux Olympiques modernes⁽¹⁸⁾. Cette représentation – qui devait avant tout être une représentation d'agrément – fut décisive. La découverte des textes musicaux delphiques est l'occasion de redécouvrir d'autres documents, bien connus depuis le xvii^e siècle comme les hymnes de Mésomède de Crète, ou découverts plus récemment, comme la petite colonne de Seikilos (**fig. 2**) ou le fragment de l'*Oreste* d'Euripide.

18. BELIS 2008; BELIS 2009; PERROT 2024a. La pièce a été donnée lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de Paris: cf. PERROT 2024c.

Partitions imprimées et vestiges d'instruments contribuent à faire exister la musique antique dans d'autres champs de la matérialité, de même que les enregistrements, qui, à la faveur du développement de la radiophonie, apparaissent dans des émissions consacrées à l'histoire de la musique, comme illustration d'un savoir que l'on croyait perdu⁽¹⁹⁾.

Recontextualiser le patrimoine musical antique et sa transmission

Les grandes campagnes archéologiques dans le bassin méditerranéen au xix^e siècle (Égypte, Morée) et en Orient au début du xx^e siècle mettent au jour de nouvelles images qui viennent enrichir le patrimoine iconographique, mais aussi des instruments qui complètent alors la connaissance des objets destinés à produire du sonore. Si ces découvertes ont pu être documentées assez tôt, avec plus ou moins de détails, il n'y a pas eu de collation d'ensemble pour arriver à un catalogue raisonné de tous les instruments de musique antique. Ce qu'il y a de plus avancé en la matière se trouve dans le milieu des égyptologues, avec quelques catalogues de grands musées publiant leurs collections d'instruments antiques, comme le Musée égyptien du Caire ou le Louvre. L'élaboration d'une base de données réunissant tous les vestiges d'instruments sonores des grandes aires chrono-culturelles méditerranéennes antiques est un travail de longue haleine que le projet RIMAnt a entrepris depuis quelques années

19. PERROT 2021.

maintenant⁽²⁰⁾. Bien des questions se posent, dès lors que l'on envisage une telle entreprise, notamment pour la typologie: nous avons fait le choix de nous référer à la classification ethnomusicologique Honsbostel-Sachs en quatre grandes catégories (idiophones, membranophones, cordophones et aérophones), mais il fallait aussi tenir compte de la manière dont les anciens nommaient leurs instruments, quand on le sait, sachant qu'ils avaient leurs propres critères de classement⁽²¹⁾. Car étudier le patrimoine d'une culture, c'est savoir faire la part entre ce qui est issu de son propre regard et ce qui se fait dans la culture elle-même.

La principale difficulté quand on étudie la musique antique est de ne pas donner l'impression d'un grand tout sensoriel immuable et intemporel. Il faut parvenir à mettre en évidence certains invariants, tout en respectant les différents contextes. Si le panthéon grec est déjà bien constitué à l'époque d'Homère et d'Hésiode, la relation à la musique des différents dieux évolue au fil du temps. Les mythes qui font des dieux des inventeurs d'instruments – Hermès et la lyre, Athéna et l'*aulos*, Pan et la syrinx – sont anciens, comme en témoignent les hymnes homériques et les épigrammes de Pindare. Mais l'exemple de la XII^e Pythique montre que certaines légendes avaient un ancrage plus local: l'*aulos* avait ses lettres de noblesse en Béotie, quand il pouvait être décrié à

20. <https://rimant.hypotheses.org/> Voir CASTALDO, EMERIT, PERROT, RESTANI, VENDRIES, VINCENT 2024.

21. PERROT 2016.

Athènes⁽²²⁾. Il ne faut toutefois pas surestimer les discours d'une élite sociale qui a pris l'habitude de faire du mythe du combat entre Apollon et Marsyas une sorte de mythe archétypal des guerres médiques, d'une opposition entre Orient et Occident. La consécration du groupe de Myron sur l'Acropole (**fig. 3**), montrant une Athéna jeune et droite face à un Marsyas dont tous les muscles sont tendus et qui fait un geste de protection face à la déesse, assorti d'un mouvement de pas en arrière, s'inscrit bien dans ce contexte. La déesse tutélaire reprend ses droits sur le sanctuaire pillé et suscite désormais la prudence de la part de l'étranger. Mais il n'est pas dit que cette opposition entre ce qui serait la culture et la nature, la civilisation et la sauvagerie, soit une clef de lecture opérante à toutes époques. Certains paradigmes heuristiques ont eu plus de succès que d'autres, et il est certain que, dans *La naissance de la tragédie*, Nietzsche a fait date en soutenant la thèse selon laquelle le monde grec serait partagé entre deux pôles, l'apollinien et le dionysiaque. C'est un bon exemple des différentes strates qui peuvent constituer le patrimoine intellectuel dont on hérite de ses prédécesseurs : cette opposition nous paraît aujourd'hui évidente, alors qu'elle est née essentiellement d'un discours intellectuel de philosophes à l'époque classique, en réaction notamment à ce qu'on appelle aujourd'hui la « Nouvelle musique ». À leur suite on en est venu à associer une musique réglée, sobre et apaisante à Apollon, laissant les



Fig. 3. Reconstitution du groupe d'Athéna et Marsyas par Myron, Francfort/Main, Liebieghaus © S. Perrot.

délires orgiastiques à Dionysos et quelques autres divinités venues d'Asie Mineure, en particulier Cybèle.

Toutefois, ce qui est vrai des discours philosophiques, élaborés à Athènes dans un contexte de faillite démocratique, ne rend pas toujours compte des pratiques quotidiennes et n'augure en rien des siècles postérieurs. Si nous avons des attestations spécifiques aux divinités orientales, de même que quelques schémas iconographiques repris et diffusés, comme la Cybèle trônant au *tympanon* d'Agorakritos, d'autres documents montrent qu'il n'y a pas toujours de partition réglée entre des cultes qui seraient apolliniens et d'autres dionysiaques. Une stèle conservée au Musée National d'Athènes⁽²³⁾ montre ainsi dans le registre supérieur

une scène cultuelle avec Apollon et Cybèle : une prêtresse, accompagnée d'un aulète, offre un sacrifice d'ovin aux deux divinités, chacune identifiée avec un attribut musical. Apollon tient la cithare et Cybèle le *tympanon*. L'inscription au bas de la pierre permet de comprendre qu'il s'agit de Stratonikē, prêtresse d'Apollon et de la Grande Mère, preuve que dans ce contexte les deux divinités étaient intimement liées :

οἱ θιασίται καὶ θιασίτιδες
[ἐ]στεφάνωσαν Στρατονίκην
Μενεκρ[ά]-
[τ]ου ἱερωτεύσασαν ἐν τῷ η' καὶ ο'
καὶ ρ'
[ἐ]τει Μητρὶ Κυβέλη καὶ Ἀπόλλωνι
στεφά-
[ν]ω γραπτῷ ἐν στήλῃ καὶ
κηρυκτῷ σὺν ταί[νι]-
αι καὶ ἄλλω στεφάνῳ κηρυκτῷ
σὺν ταί[νι]-
αι ἐν τῇ τοῦ Διὸς συναγωγῇ
φιλαγαθήσας[αν].

22. PAPADOPOULOU & PIRENNE-DELFORGE 2001.

23. *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n° 88 p. 173. J'ai procédé à une nouvelle étude de cette inscription qui devrait être prochainement publiée.

Les membres du thiasos, hommes et femmes, ont décerné à Stratonikè, fille de Ménékratès, qui fut prêtresse de la déesse Mère Cybèle et d'Apollon dans la 178^{ème} année, une couronne avec un bandeau, qui fut gravée sur une stèle et proclamée, ainsi qu'une autre couronne avec bandeau qui fut proclamée dans le lieu de rassemblement dédié à Zeus, parce qu'elle avait œuvré bénévolement.

On apprend que la stèle a été consacrée par une association d'hommes et de femmes, lesquels sont représentés banquetant sur le registre médian de la stèle, avec un spectacle de musique (au jeu de l'*aulos*) et de danse. Ainsi, à l'époque hellénistique, à Nicée, il n'y avait pas d'opposition marquée entre l'*aulos*, la cithare et le *tympanon*, et entre Apollon et Cybèle. Il faut donc se méfier des discours qui généralisent trop, qui ne rendent pas compte des différents contextes historiques et géographiques.

Les différences ne prennent sens que sur un fond commun et, comme Hérodote l'a bien exprimé, les Grecs se retrouvent dans une culture commune⁽²⁴⁾, ce qui inclut la musique. À côté de pratiques spécifiques à certaines régions, comme en témoigne par ailleurs la constitution de véritables écoles de musique régionales à l'époque pré-classique, se forge un répertoire commun qui devient un véritable patrimoine qui se transmet par tradition orale d'abord : c'est là un des éléments constitutifs de la *paideia* que de chanter les poètes du passé, en particulier dans le

cadre du banquet, du moins à Athènes qui domine largement notre documentation. Si la consignation d'Homère remonte à Pisistrate, la constitution d'un corpus des trois tragiques est à l'initiative de Lycurgue, dans le contexte de l'Athènes démocratique, qui illustre bien les relations entre musique et politique : ainsi, Euripide porte sur la scène poético-musicale des débats sur le meilleur régime politique et Aristophane, qui le parodie, lui reproche d'avoir adopté un style qui reflèterait selon lui les faillites de la démocratie : *o tempora, o mores* s'applique tout autant à la musique, qui, déjà au V^e siècle, voyait s'affronter les avant-gardistes, prenant des libertés avec la rythmique traditionnelle (que ce soit par l'emploi de cellules rythmiques plus courtes ou de formes de vers libre) et les usages mélodiques (par l'introduction du chromatisme). À côté d'Euripide ou Agathon pour le théâtre, Timothée de Milet fait figure d'épouvantail dans sa pratique du *nome* et du dithyrambe, alors que lui-même est fier d'explorer des sentiers aux tessitures plus riches.

L'écrit est un outil performant pour la patrimonialisation, mais il ne s'impose pas immédiatement dans une société qui conçoit la transmission, en particulier la transmission musicale, par voie orale. Le musicien d'aujourd'hui, à moins de pratiquer le jazz ou tout autre genre d'improvisation, ne se conçoit guère sans partition ; le musicien de l'Antiquité en revanche ne se conçoit guère avec. Et pourtant, les Grecs ont créé un système de notation complexe dont nous avons des traces plus que substantielles, du

moins à partir de l'époque hellénistique. On ne sait si Lycurgue avait fait copier la musique des tragiques en même temps que les vers, mais on sait que les mélodies, en particulier celles d'Euripide, étaient connues par cœur, comme en témoigne l'anecdote selon laquelle des Athéniens auraient eu la vie sauve à Syracuse pour avoir chanté certains de ses airs⁽²⁵⁾. Il n'est donc pas étonnant que deux papyrus d'époque ptolémaïque portent des extraits de l'*Oreste* et de l'*lphigénie à Aulis*, les bibliothèques et même plus probablement les compagnies d'artistes s'étant emparées de cet outil qu'est la notation pour élaborer des répertoires⁽²⁶⁾. Ces institutions ont ainsi joué le rôle de conservatoire de la musique, enrichie encore en 2004 d'un extrait de tragédie, du IV^e siècle, la *Médée* de Karkinos le Jeune⁽²⁷⁾. Ce papyrus, retrouvé en 2002 dans les réserves du Musée du Louvre, est un témoignage inestimable de l'évolution de la tragédie. On connaît bien le mythe de Médée, et en particulier le passage où, après avoir eu des enfants avec Jason, elle les tue. Mais nous avons ici une version très différente : dans la *Médée* de Karkinos le Jeune, Médée accuse Jason d'avoir tué lui-même leurs enfants. Le passage conservé présente une alternance de vers récités et de vers chantés avec plusieurs personnages. En haut du papyrus, on lit deux lignes qui ne sont pas chantées puisqu'elles ne portent pas de signes musicaux. En revanche, les trois lignes qui suivent, les lignes 3 à 5, sont

24. Hérodote, *Enquêtes*, VIII, 144.

25. Plutarque, *Vie de Nicias*, 29.

26. PERROT 2025.

27. *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n° 372 p. 326. Voir notamment BELIS 2004, WEST 2007 et HAGEL 2009, p. 323-324.

très nettement espacées pour accueillir entre chaque ligne de texte les signes musicaux qui rappellent l'alphabet grec, mais qui sont beaucoup plus espacés puisqu'ils sont situés au-dessus des voyelles qu'on chantait. Le rythme était donné par la langue grecque elle-même puisque c'est une langue qui alterne les longues et les brèves, mais quelques modifications pouvaient se faire, comme c'est le cas sur ce papyrus où on a également de la notation rythmique. Médée chante son innocence de façon assez calme, mais pathétique. Puis, un personnage conseille à Jason de tuer Médée. À l'inverse, Jason, lui, est agité, angoissé, comme on le voit à sa mélodie qui procède par des intervalles beaucoup plus dissonants. On en conclut que le mythe était perméable, Karkinos ne suivant pas la version consacrée par Euripide. De plus, alors qu'Euripide et ses contemporains cherchaient à introduire des chromatismes, la musique de Karkinos paraît bien plus sobre, comme si Karkinos avait voulu revenir à une certaine austérité. Cet exemple montre donc à quel point un héritage n'est jamais établi définitivement et qu'il y a toujours des transformations possibles.

D'autres sources, en particulier épigraphiques, montrent la faveur dont Euripide jouissait à l'époque hellénistique dans tout le monde hellénisé. Son œuvre avait été copiée en Alexandrie, mais sans doute aussi pour la bibliothèque de Pergame, où une compagnie d'artistes avait été créée pour honorer la dynastie des Attalides au début du II^e siècle avant notre ère. Placée sous le patronage de Dionysos, comme

les autres compagnies de technites de l'époque hellénistique, cette corporation était dirigée par Kraton, qui s'était fait un nom dans l'aulétique, comme aulète cyclique plus précisément⁽²⁸⁾, avant de devenir grand-prêtre de Dionysos et organisateur du concours des *Dionysia*. Une inscription de Délos⁽²⁹⁾, honorant ce personnage puissant à la cour de Pergame, montre une fois encore qu'il n'y a pas d'opposition radicale entre Apollon et Dionysos, car Kraton honorait autant l'un que l'autre, de même que les souverains de Pergame. En voici un extrait (l. 7-10) :

καὶ ἀξίως τῆς συνόδου πάντα τὰ
πρὸς τιμὴν καὶ δόξαν ἀνήκοντα [ἐ]
π[οίησε τῷ τε Διονύ]-
σῳ καὶ ταῖς Μούσαις καὶ τῷ
Ἀπόλλωνι τῷ Πυθίῳ καὶ τοῖς
ἄλλοις θεοῖς [πᾶσι καὶ τοῖς τε
βασι]-
λεῦσι καὶ ταῖς βασιλίσσαις καὶ τοῖς
ἀδελφοῖς βασιλέως Εὐμένου καὶ
τῷ [κοινῶι τῶν περὶ τὸν Διόνυ]-
σον τεχνιτῶν ἀποδεικνύμενος
τὴν αὐτοῦ καλοκαγαθίαν καὶ
εὐσέβειαν

—
attendu que de façon digne de la corporation il a fait tout ce qui relève de la charge et de la gloire pour Dionysos, les Muses, Apollon Pythien et tous les autres dieux, et pour les rois et les reines, pour les frères du roi Eumène et pour la confédération des technites dionysiaques, ayant montré qu'il était homme de bien et pieux...

D'autres inscriptions nous apprennent qu'il avait acquis un patrimoine immobilier et financier

28. I. Teos 25.

29. IG XI 4, 1061. *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n° 180 p. 235.

très important qu'il a légué à la corporation. On comprend qu'un artiste à cette époque, en travaillant pour les puissants, pouvait se faire une grande fortune⁽³⁰⁾ :

καὶ γράψας ἐπιστολὴν
πρὸς τοὺς Ἀτταλιστὰς καὶ νόμον
ἱερὸν ἀπολιπών,
ὃν ἐξάπεστείλεν ἡμῖν βασιλεὺς
Ἄτταλος, ἐπισημο-
τέραν ἐποίησεν τὴν ὑπάρχουσαν ἐς
τὴν σύνοδον εὐνοια-
ν, δι' ὃν τό τε Ἀττάλειον τὸ πρὸς
τῷ θεάτρῳ, ὃ καὶ
ζῶν καθιερώκει τοῖς Ἀτταλισταῖς,
ἀνατίθησιν καὶ τὴν συν-
οικίαν τὴν πρὸς τῷ βασιλείῳ τὴν
πρότερον οὖσαν Μικ-
ρ<ί>ου, ἀνατίθησιν δὲ καὶ καθιεροῖ
τῇ συνόδῳ καὶ ἀργυρίου
Ἀλεξανδρείου δραχμὰς μυρίας καὶ
πεντακοσίας,
ἀφ' ὧν ἐκ τῆς προσόδου θυσίας τε
καὶ συνόδους [πε]ποιή-
μεθα, καθὼς αὐτὸς ἐν τῇ
νομοθεσίᾳ περὶ ἐκάστῳ
δια<τέ>ταχεν, ἀνατίθησιν δὲ καὶ
σώματα τοῖς Ἀτταλισταῖς
<τά> περιόντα·

—
Attendu que, ayant écrit une lettre aux Attalistes et ayant laissé un règlement sacré, que nous a envoyé le roi Attale, il a rendu encore plus manifeste sa bienveillance envers la corporation, par quoi il offre l'Attaleion qui est près du théâtre et qu'il a consacré de son vivant aux Attalistes, ainsi que le précédent lieu de réunion, de Mikrios, près du palais royal, et qu'il offre et consacre à notre corporation dix-mille-cinq-cents drachmes d'argent d'Alexandrie, grâce aux revenus desquels nous avons fait nos sacrifices et nos réunions, comme lui-même l'a ordonné

30. I. Teos 26, 16-28.

dans son testament sur chacun de ces points, et qu'il offre les esclaves qu'il avait aux Attalides.

Ce décret, pris par la corporation après la mort de Kraton, mentionne des bâtiments que l'on peine aujourd'hui à identifier à Pergame, au point que l'on a proposé de les situer en fait non à Pergame mais à Téos⁽³¹⁾, où la stèle a été exhumée. Il n'en demeure pas moins que Kraton a supporté financièrement la consécration de deux bâtiments qui ont servi de siège à la corporation et qu'en plus de cet investissement immobilier il avait encore à sa disposition une somme d'argent considérable. Ce document illustre donc le statut très élevé de Kraton, preuve qu'un musicien pouvait atteindre un des échelons les plus hauts de la hiérarchie sociale, ce qui lui a permis de faire œuvre d'évergète envers la corporation qu'il avait lui-même fondée. Le dossier de la carrière de Kraton⁽³²⁾ est un témoignage important pour comprendre la politique culturelle des souverains hellénistiques, qu'éclairent tout particulièrement les sources épigraphiques⁽³³⁾. L'utilisation d'un patrimoine cultuel et culturel à des fins politiques et diplomatiques est une composante notable des rapports de force dans le monde qui résulte des conquêtes d'Alexandre. Tels étaient donc les sons du pouvoir dans la puissante cité de Pergame à l'époque hellénistique.

31. MÜLLER & WÖRRLE 2002, p. 200 n. 24.

32. LE GUEN 2007.

33. PERROT 2019a. La place de la «Nouvelle musique» dans la diplomatie grecque de la première moitié du II^e siècle a fait l'objet de plusieurs de mes communications qui seront réunies dans une prochaine publication.

L'élargissement des horizons et la notion de patrimoine sonore

La présence de la musique dans les pratiques cultuelles en l'honneur des dieux est à étudier en termes d'histoire religieuse et sociale, mais aussi d'histoire sensible. En effet, les rituels grecs étaient une véritable expérience sensorielle, qui sollicitait les cinq sens : vue, ouïe, odorat, goût et toucher⁽³⁴⁾. Si la musique y occupait une part essentielle, il ne faut pas négliger l'ensemble des sons ambiants, dont certains avaient une fonction même dans le rituel. Pour les anciens, les sons avaient indéniablement un effet particulier, qu'il ait été apotropaïque ou prophylactique⁽³⁵⁾ : le bruit peut chasser les mauvais démons comme assurer la faveur divine. Cette approche, plus anthropologique, permet de réévaluer certains objets moins impressionnants qu'une stèle décorée et inscrite ou un vestige d'instrument. C'est notamment le cas des grelots, dans le cas desquels on peut s'interroger sur le pouvoir magique des sons. Ces objets peuvent prendre des formes très variées, entre autres d'animaux et/ou d'êtres humains. Ce type d'objet est associé au monde de l'enfance : le hochet était peut-être agité devant l'enfant à titre de divertissement, mais on ne peut exclure qu'il ait eu aussi vocation à éloigner le mauvais œil⁽³⁶⁾. On en a retrouvé dans des tombes d'enfants, symbole d'une jeunesse écourtée, pour suivre le défunt dans l'au-delà.

34. *Rituels grecs. Une expérience sensible*, 2017.

35. Par exemple, sur la fonction du son dans le sanctuaire de Dodone, voir PERROT 2024d.

36. ANDREU-CABRERA 2010 ; LEVANIUK 2007.

Ainsi le son du grelot est associé aussi bien à la vie qu'à la mort, de même que son silence. S'il est évident que le bruit du grelot ne peut être associé au cri de l'animal, on peut se demander dans quelle mesure le son ne fait tout de même pas appel à un certain imaginaire sonore. Un grelot en forme de grenouille⁽³⁷⁾ peut ainsi faire appel à l'imaginaire de la grenouille coassant, par ailleurs bien documenté⁽³⁸⁾.

Regardons de plus près un type de grelot bien connu, d'époque hellénistique et d'origine présumée apulienne, à l'effigie d'un jeune garçon chevauchant une truie fort ventrue, laquelle se trouve sur une base rectangulaire⁽³⁹⁾. Le jeune garçon nu porte une couronne de lierre dans les cheveux et tient de la main droite une grosse grappe de raisin. Il ne fait guère de doute que ce personnage est lié à la sphère dionysiaque, s'il ne représente le jeune dieu. Dionysos pourrait être associé ici à la truie, car l'animal est symbole de fertilité et de régénération : il semble bien qu'elle soit prête à mettre bas. Une scholie aux *Grenouilles* d'Aristophane⁽⁴⁰⁾ explique que l'on sacrifiait un porcelet dans les mystères de Dionysos et de Déméter, car l'animal était funeste aux yeux

37. *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n° 251 p. 272.

38. PERROT 2018.

39. *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n° 252 p. 272. Le Louvre possède un autre exemplaire similaire, où le jeune garçon est plus allongé et la truie moins ventrue, inv. Cp 4700. Il existe aussi des grelots en forme de suidé sans enfant : voir par exemple celui conservé au musée des antiquités gréco-romaines de l'Université d'Ottawa, inv. 2014.5.3 (<http://biblio.uottawa.ca/omeka1/museumclassicalantiquities/items/show/236>).

40. À propos du vers 338, où Xanthias évoque le parfum des porcs grillés.

des deux divinités, peut-être en raison de sa capacité à s'attaquer aux récoltes. L'association des deux divinités est bien marquée dans la pièce, ce qui explique le contenu de la scholie. Cependant, les autres témoignages font du porc un animal sacrifié surtout à Déméter⁽⁴¹⁾. Une scholie à Lucien⁽⁴²⁾ ajoute que dans le cadre des Thesmophories, on jette des porcelets dans les gouffres de Déméter et Korè en l'honneur d'Eubouleus, dont les porcs étaient tombés dans la faille créée par Hadès pour enlever la jeune déesse. Les données archéozoologiques ont confirmé l'importance des offrandes de porcins dans les sanctuaires consacrés à Déméter, même si l'on trouve d'autres types de victimes sacrificielles⁽⁴³⁾. Les Grecs étaient sans doute habitués au grognement des suidés, dont on trouve quelque écho dans les textes. On sait par Pollux que ce grognement pouvait être désigné de deux façons⁽⁴⁴⁾:

σὺν δὲ γρυλισμὸς γρυλίζειν
γρυλίζοντες, καὶ γρύζειν γρύζοντες·
οἱ δὲ καὶ ὕσμὸν εἶπον καὶ ὕζειν
ὕζοντες.

Le grognement (*grulismos*) des porcs, grogner (*grulizein*), grognant, et gronder (*gruzein*), grondement ; d'autres disent aussi couinement (*huïsmos*) et couiner, couinant.

La seconde famille de termes n'est pas autrement attestée:

41. Voir par exemple le relief en marbre du Louvre, provenant d'Éleusis montrant un sacrifice de porc à Déméter et Korè, inv. Ma 752.

42. Scholie à Lucien, *Dialogues des courtisanes*, 2, 1.

43. *ThesCRA* I, p. 80-81.

44. Pollux, *Onomastikon*, 5, 87.

elle est visiblement liée au nom même du porc en grec (*hus*). La première est à peine mieux représentée. Outre la notice que le lexicographe Phrynichos y consacre (*sub verbo* γρυλλίζειν), on peut mentionner l'*Histoire des animaux* d'Aristote⁽⁴⁵⁾, qui emploie le terme pour certains poissons: le chromis et un poisson de l'Achéloos appelé sanglier. Un vers du *Ploutos* d'Aristophane surtout est explicitement relié aux porcs, auxquels Carion compare le chœur⁽⁴⁶⁾:

ὕμεις δὲ γρυλίζοντες ὑπὸ φιληδίας
ἔπεσθε μητρί, χοῖροι.

—
Allons donc, abandonnez-vous au plaisir en grognant suivez votre mère, mes petits cochons.

La référence à la transformation des compagnons d'Ulysse en pourceaux est évidente, quoique chez Homère⁽⁴⁷⁾ le grognement ne soit désigné que comme une *φωνή*, peut-être parce qu'il s'agit d'êtres humains victimes de magie et non de vrais suidés. Sur une coupe à figures noires du musée de Boston⁽⁴⁸⁾, les compagnons d'Ulysse boivent la potion que leur sert Circé et entament leur transformation: ils ont un corps d'humain mais des têtes de sanglier, bélier, lion ou loup. Chaque figure est accompagnée d'une inscription du type qu'on a l'habitude de qualifier de *nonsense inscription*⁽⁴⁹⁾. Comme certains vases montrent des instruments de musique avec

45. Aristote, *Histoire des animaux*, 535b.

46. Aristophane, *Ploutos*, v. 307-308.

47. Homère, *Odyssée*, X, 238.

48. Coupe à figures noires du Museum of Fine Arts, Boston, inv. 99.518.

49. CHIARINI 2018.

ce type d'inscription, on peut émettre l'hypothèse que ces voix inintelligibles sont une tentative de suggérer le son qu'émettent ces mutants.

Les grelots ne produisaient pas un bruit semblable à ces grognements, mais leur iconographie évoque un monde sonore auquel les oreilles grecques, jusque dans les fondations italiotes, étaient accoutumées. Le grelot du Louvre a probablement été fabriqué en Italie du Sud, où le culte de Déméter et Korè était particulièrement répandu avec des rituels semblables à ceux d'Éleusis. Plusieurs vestiges d'instruments ont pu être liés aux deux déesses: à Perséphone, une cymbale à Melpieia en Arcadie et un *aulos* à Locres Épizéphyrienne; à Déméter Malophoros un *aulos* à Sélinonte⁽⁵⁰⁾. Il paraît donc probable que la figurine soit liée au culte des deux déesses, qui était de nature chthonienne. Ce type de grelot pouvait donc être consacré dans un sanctuaire ou déposé dans une tombe, puisque les deux déesses étaient associées au monde des morts.

Il est difficile de se représenter ce que ces différents sons pouvaient évoquer dans l'esprit d'un Grec de l'époque hellénistique, d'autant que la situation devait être très différente d'une frontière à l'autre de l'hellénisme, car le bassin méditerranéen était un espace riche en échanges. La question du pouvoir magique des sons permet notamment d'examiner de plus près les croyances qui se développent à partir du syncrétisme entre les

50. *Dons des Muses* 2003, 182, n° 72; MARCONI 2014; BELLIA 2018, p. 92-94; BELLIA 2019.

cultes grecs et égyptiens, sachant que ces cultes eux-mêmes étaient le fruit de certaines évolutions liées aux changements politiques. Quelques auteurs grecs mentionnent des pratiques qu'ils qualifient d'égyptiennes et que l'on retrouve effectivement dans les papyrus magiques grecs trouvés en Égypte. Parmi elles, c'est le statut des voyelles qui retiendra ici notre attention, dans des exemples qui impliquent en outre des invocations traditionnelles à Apollon. On voit ici la frontière poreuse entre sons et musique, car les sons vocaliques peuvent se substituer à des instruments de musique selon le traité sur le style de Démétrios⁽⁵¹⁾ :

Ἐν Αἰγύπτῳ δὲ καὶ τοὺς θεοὺς ὑμνοῦσι διὰ τῶν ἑπτὰ φωνηέντων οἱ ἱερεῖς, ἐφεξῆς ἡχοῦντες αὐτά, καὶ ἀντὶ αὐλοῦ καὶ ἀντὶ κιθάρας τῶν γραμμάτων τούτων ὁ ἦχος ἀκούεται ὑπ' εὐφωνίας, ὥστε ὁ ἐξαίρων τὴν σύγκρουσιν οὐδὲν ἄλλο ἢ μέλος ἀτεχνῶς ἐξαίρει τοῦ λόγου καὶ μούσαν.

En Égypte, les prêtres célèbrent les dieux au moyen des sept voyelles en les chantant à la suite et, à la place d'un *aulos* ou d'une cithare, le son de ces lettres se fait entendre d'une façon euphonique. Ainsi, celui qui évite les rencontres de voyelles ne fait absolument rien d'autre que de se priver de la mélodie des mots et de la musique.

Au début du siècle dernier, ce passage a suscité l'intérêt de Charles-Émile Ruelle⁽⁵²⁾, traducteur des musicographes grecs,

qui a consacré un article à ce qu'il appelait le «chant gnostico-magique des sept voyelles grecques». Rappelant les différentes sources qui font état d'un chant de ces sept voyelles, il les a reliées aux sept notes traditionnelles de la lyre, c'est-à-dire un heptacorde formé de deux tétracordes conjoints dont les degrés fixes sont hypate – mèse – nète. Nicomaque de Gérasa faisait en effet le parallèle entre les voyelles, les notes et les planètes⁽⁵³⁾ :

Καὶ γὰρ δὴ καὶ οἱ φθόγγοι σφαίρας ἐκάστης τῶν ἑπτὰ ἓνα τινὰ ψόφον ποιοῦν ἀποτελεῖν πεφυκυίας, οἷς δὴ τὰ <στοιχεῖα> τὰ <φωνήεντα> ἐπωνόμασται, ἄρρητα μὲν αὐτὰ καθ' αὐτὰ καὶ πᾶν τὸ ἐκ τούτων συντιθέμενον ὑπὸ τῶν σοφῶν ἀποκαλούμενα. Διότι κἀνταῦθα τοῦτο δύναται ὁ φθόγγος, ὃ δὴ ἐν ἀριθμῷ μὲν μονάς, ἐν δὲ γεωμετρίας σημεῖον, ἐν δὲ γράμμασι στοιχεῖον· συντιθέμενα δὲ μετὰ τῶν ὑλικῶν (οἷα δὴ τὰ σύμφωνα) ὥσπερ ἡ ψυχὴ μὲν τῷ σώματι, ἡ δὲ ἀρμονία ταῖς χορδαῖς, ἀποτελεῖ ἡ μὲν ζῶα, ἡ δὲ τόνους καὶ μέλη, τὰ δὲ δραστηκῶς δυνάμεις καὶ τελεστικῶς τῶν θείων. Διὸ δὴ ὅταν μάλιστα οἱ θεουργοὶ τὸ τοιοῦτον σεβάζωνται, σιγμοῖς τε καὶ ποππυσμοῖς καὶ ἀνάρθοις καὶ ἀσυμφῶνις ἤχοις συμβολικῶς ἐπικαλοῦνται.

Les sons de chacune des sept sphères produisent naturellement un certain bruit, et à ces éléments on a donné le nom de voyelles. Ces éléments sont dits inexprimables en eux-mêmes par les savants, ainsi que tout ce qui est constitué d'eux. La raison en est que dans ce cas le son peut exprimer la même chose

que l'unité en arithmétique, le point en géométrie et la lettre de l'alphabet en grammaire. Quand ces éléments sont composés avec des substances matérielles, comme le sont les consonnes, de même que l'âme avec le corps et l'harmonie avec les cordes produisent l'un des êtres animés, l'autre des tons et des mélodies, ils produisent des puissances actives et créatrices des choses divines. C'est pourquoi, lorsque les théurges honorent le divin, ils l'invoquent symboliquement avec des sifflements, des claquements de langue ainsi que des sons inarticulés et discordants.

Nicomaque insiste sur le pouvoir fertilisant de la parole, quand voyelles et consonnes sont combinées. Les voyelles sont du côté du divin, de l'immatériel, tandis que les consonnes sont du côté du monde, du matériel. Ce rituel paraît parfaitement codifié, et seuls certains types de sons sont tolérés et tout se passe comme si la combinaison avait quelque chose de sacré, qu'elle était à manier avec précaution. Le claquement de langue et le sifflement, généralement associés l'un aux chevaux et l'autre aux serpents, apparaissent dans certains papyrus⁽⁵⁴⁾ :

διὸ ἀντὶ τοῦ ποππυσμοῦ τὸν ἱερακοπρόσωπον κορκόδειλον γράφε· ἔστιν γὰρ ἡ πρώτη κεραία τοῦ ὀνόματος ὁ ποππυσμός. δεύτερον συριγμός· ἀντὶ δὲ τοῦ συριγμοῦ δράκοντα δάκνοντα τὴν οὐράν, ὥστε εἶναι τὰ δύο, ποππυσμόν καὶ συριγμόν, ἱερακοπρόσωπον κορκόδειλον καὶ

51. Démétrios, *Traité du style*, chapitre 71.

52. RUELLE 1901. Sur la musique antique dans la recherche française au XIX^e siècle, voir PERROT 2024b.

53. Nicomaque de Gérasa, fragment 6 Jan. Sur cet auteur, voir PERROT 2022a.

54. Voir aussi PREISENDANZ 1973-1974², n° XIII, I. 46-53.

ἐννεάμορφον ἐπάνω ἐστῶτα καὶ
κύκλῳ τούτων δράκοντα καὶ τὰς
ἐπτὰ φωνάς.

C'est pourquoi, au lieu du claquement, dessine le crocodile à tête de faucon, car le claquement est le premier élément de ce nom. Ensuite le sifflement : au lieu du sifflement, dessine un serpent se mordant la queue, de sorte qu'il y ait les deux, le claquement et le sifflement ; le crocodile à tête de faucon et qui a neuf formes au-dessus, le serpent disposé en cercle autour d'eux et les sept voix.

On sent bien ici le pouvoir important de certains sons, car il faut justement les passer sous silence et les remplacer par une représentation graphique liée à cette sonorité, le mot grec commençant par ledit son. On reconnaît dans ces dessins le substrat égyptien, avec des animaux qui renvoient aux divinités Sobek, Horus et Anubis. Mais les sept voix, c'est-à-dire les sept voyelles, sont bien grecques. Dans les papyrus, quelques consonnes apparaissent également. Si l'art de la magie n'était pas reconnu parmi les cultes officiels, les divinités du panthéon traditionnel y étaient sollicitées, comme l'atteste le deuxième papyrus magique de Berlin, dont on peut considérer rapidement un premier extrait ici⁽⁵⁵⁾ :

ααααααα· εεεεεεε· ηηη-
ηηηη· ιιιιιι· οοοοοοο· υυυυυυ·
ωωωωωω·
Μουσάων σκηπτοῦχε, φερέσβιε,
δεῦρό μοι ἦδη, δεῦρο τάχος δ' ἐπὶ
γαῖαν, Ἴηιε
κισσεοχαίτα. Μολπὴν ἔννεπε,
Φοῖβε, δι' ἀμβροσίου στομάτιο·

—
Ô porteur de sceptre, à la tête
des Muses, porteur de vie, ici et
maintenant pour moi, ici vite
sur terre, Ieios, à la chevelure
de lierre, entonne une mé-
lopée, Phoibos, par ta bouche
d'ambrosie.

Il s'agit bien d'une prière adressée à Apollon Phoibos, lui-même chanteur, comme dieu du soleil à en juger par le reste du papyrus. Il a toutefois des traits dionysiaques puisqu'il porte le lierre, ce qui ne doit pas surprendre car l'association d'Apollon et Dionysos est bien marquée dès le péan de Philodamos composé au IV^e siècle pour le sanctuaire de Delphes⁽⁵⁶⁾. L'invocation à Phoibos est précédée de ce « chant des voyelles », dont on remarquera qu'elles sont bien au nombre de sept et que chacune est répétée sept fois, ce qui bien sûr a un sens magique, compte tenu des valeurs attribuées au nombre sept. Un peu plus loin dans le papyrus, on trouve cette fois des combinaisons de voyelles, avec diverses invocations à Apollon, dont les épiclèses renvoient à ses sanctuaires de Colophon, Delphes ou encore Claros⁽⁵⁷⁾ :

ιη· ιε· ια· ιαη·
ιαε[·] ιευ· ιηα· ιωα· ιευ· ιηι· ηια· εα·
εη· ηε· ωη· ηω· ε-
ηε· εεη· ηεε· ααω· ωεα· εαω· ωι· ωε·
ηω· εη· εαε·
ιιι· οοο· υυυ· ωωω· ιυ· ευ· ου· ηεα·
ιηεα· εαε· εια· ιαιε·
ιηα· ιου· ιωε· ιου· ἴη· ἴη· ἴη· ἴη·
Παῖάν, Κολοφώνιε Φοῖ-
βε, Παρνήσσιε Φοῖβε, Καστάλιε
Φοῖβε· ιηεα· ιη· ιω· ιυ·
ιε· ιωα· ιηα· ευα· ωεα· ευηα· ωευα·

ευωα· ευιε· ευιαε·
ευε· ευη· ευιε· ευω· ἱευαε· ευηαε·
ὕμνήσω Μέντορι
Φοῖβῳ ..αρεωθ· ιαεωθ· ιωα· ιωηα·
αε· οωε·
αηω· ωηα· ηωα· αηε· ιε· ιω· ιωιω·
ιεα· ιαη· ιεου·
εουω· αα[·] αηω· εε· εηυ· ηη· εηα·
χαβραχ φλιε·
κηρφι κροφι νυρω φωχω βωχ· σέ
καλῶ, Κλάριε Ἀπολλῶν
εηυ· Καστάλιε· αηα· Πύθειε· ωαε·
Μουσῶν Ἀπολλῶν
ιεω[·] ωεῖ·

—
(...) Péan, Phoibos de Colophon,
Phoibos du Parnasse, Phoibos de
Castalie
(...) Je chanterai un hymne pour
Phoibos Mentor
(...) Je t'invoque, Apollon de
Claros, èeu, Castalien, aèa,
Pythien, ôaé, Apollon chef des
Muses, iéô, ôei.

Il y a un lien évident avec la traditionnelle invocation à Apollon Ἴη, mais de nombreuses autres combinaisons sont utilisées, avec deux, trois, quatre voire cinq voyelles. Parfois elles sont simplement répétées et certaines sont le miroir d'autres ; à la fin du texte apparaissent aussi quelques consonnes. Là encore il ne fait pas de doute que ces voyelles étaient chantées, car il s'agit bien d'un hymne, à en juger par l'emploi du verbe ὑμνέω. Mais comment ces voyelles étaient-elles chantées ?

Partant de l'idée que chaque voyelle pouvait correspondre à l'un des degrés de l'heptacorde, Charles-Émile Ruelle a suggéré qu'on pouvait attribuer à chaque voyelle une hauteur et en déduire un motif mélodique, ce qu'a fait Élie Poirée qui en donne une transcription et une

55. Lignes 96-99.

56. Voir en dernier lieu BRILLET-DUBOIS 2018.

57. Lignes 129-141.

analyse musicale⁽⁵⁸⁾. Tous deux postulent que le α correspond à la note la plus haute et le ω à la note la plus grave et qu'il s'agit de deux tétracordes diatoniques. On comprend immédiatement ce que ces restitutions avaient d'hasardeux et on ne saurait aujourd'hui admettre cette hypothèse, qui ne repose que sur la démarche consistant à retrouver le nombre 7 dans la théorie musicale grecque. Néanmoins, il faut remarquer que le système de solmisation des Grecs, tel qu'il est exposé dans le traité d'Aristide Quintilien et dans les *Anonymes de Bellermand*⁽⁵⁹⁾, reposait sur les voyelles pour simplifier la lecture de notes. Toutefois, il s'agit seulement des voyelles α , ε , η et ω , et elles étaient associées à plusieurs degrés à la fois⁽⁶⁰⁾. On ne saurait donc en tirer argument pour déterminer les notes sur lesquelles pouvaient être chantées ces voyelles.

Le texte de Nicomaque a alimenté la théorie selon laquelle non seulement les voyelles étaient chantées sur une échelle musicale, mais que celle-ci correspondait à la disposition des planètes, puisque Nicomaque a attribué aux planètes un degré de l'échelle musicale de sorte à constituer un ensemble cohérent⁽⁶¹⁾. Il a dès lors été tenté de mêler, dans l'étude des papyrus magiques, «l'analyse musicologique des voyelles, les spéculations cosmologiques du pythagorisme, et une dimension

de sociologie religieuse, voire d'ethnologie»⁽⁶²⁾. Ces voyelles se présentent parfois dans des combinaisons qui prennent une forme particulière, suggérant un pouvoir particulier de l'écrit. Là encore, on s'est risqué à reconnaître dans ces dispositions particulières des motifs géométriques hérités de Pythagore, ainsi le triangle – qui symbolise la tétraktys – qu'on a par exemple dans le papyrus magique XCVIII, destiné au dieu Sarapis afin qu'il libère une certaine Artémidora de la maladie⁽⁶³⁾ :

A
EE
HHH
III
OOOOO
YYYYY
ΩΩΩΩΩΩΩ

Mais il y a une difficulté à raisonner ainsi, car si triangle de la tétraktys il y a dans la pensée pythagoricienne, c'est, comme son nom l'indique, un ensemble de dix points disposés en quatre lignes de respectivement 1, 2, 3, et 4 points. Or ici nous avons un total de 28, qui n'a pas de valeur particulière dans la pensée pythagoricienne (contrairement au 36 par exemple). Attilio Mastrocinque⁽⁶⁴⁾, qui se fait l'écho de cette théorie d'un chant des voyelles faisant écho à celui des planètes, écrit à propos du motif de la brique : «chaque voyelle correspond à la note musicale d'une planète, et la circulation des voyelles au sein de la série symbolise le mouvement

circulaire des planètes. On lisait par exemple dans la «brique» suivante la série canonique des voyelles, dans le sens horizontal et dans le sens vertical :

AEHIOYΩ
EHIOYΩA
HIOYΩAE
IOYΩAEH
OYΩAEHI
YΩAEHIO
ΩAEHIOY»

On voit bien qu'il s'agit de retrouver dans ces dispositions particulières de voyelles une transposition de la théorie pythagoricienne de l'harmonie des sphères, qui peine à convaincre dans la mesure où tout cela ne repose que sur le rapprochement des pratiques magiques attestées dans les papyrus avec un extrait de Nicomaque dont nous avons perdu le contexte⁽⁶⁵⁾. Ce motif de la brique s'apparente principalement à un carré magique, dont une diagonale est entièrement composée par la lettre Ω, et de part et d'autre de ce segment se trouvent des segments faits des autres voyelles en nombre décroissant. C'est clairement le motif visuel qui l'emporte, avant qu'on ne se rende compte que la succession des lettres ligne par ligne et colonne par colonne est la même, mais à chaque fois décalée d'une lettre. C'est la lecture à haute voix qui rend intelligible cet «éternel retour», à supposer que les anciens aient lu ainsi, car ils peuvent aussi avoir lu en boustrophédon, c'est-à-dire une ligne de gauche à droite et la suivante de droite à gauche. En réalité, nous avons surtout là un

58. POIRÉE 1901.

59. Aristide Quintilien, *Sur la musique*, II, 14; *Anonymes de Bellermand*, § 77.

60. PERROT 2019b, p. 83.

61. Nicomaque, *Manuel d'harmonique*, III. Ce point a fait l'objet d'une présentation dans le cadre des travaux du Collegium Beatus Rhenanus et sera prochainement publié.

62. ANDUREAU 2021, p. 617.

63. Voir aussi PREISENDANZ 1973-1974², n° X, 42-48; XIII, 905; XIXa sec. 18-23; KRAUSS 1973, pl. 137; KOTANSKY 1994, n° 9.

64. MASTROCINQUE 2010.

65. ANDUREAU 2021 apporte d'autres arguments à cette réfutation de la théorie du chant cosmique des voyelles.

matériau qui combine l'écrit et le sonore, comme fondement à des rituels magiques, dont le mode d'emploi nous fait partiellement défaut.

Néanmoins, le texte de Nicomaque autant que les papyrus magiques invitent à réfléchir au statut qu'a le son dans les sociétés hellénisées, car la terminologie employée par les anciens n'est pas toujours très claire, ou du moins pas toujours la même d'un auteur à un autre. Il semble que les sons se répartissent plus ou moins entre deux pôles, celui du ψόφος d'un côté – associé aux consonnes – et celui de la φωνή de l'autre – dont la racine désigne les voyelles en grec (φωνηείς). Le terme le plus générique semble être φθόγος, dont la racine se retrouve dans le verbe φθέγγομαι, qui se réfère à toutes les émissions sonores, qu'elles soient animales ou plus spécifiquement humaines⁽⁶⁶⁾. Néanmoins, on remarque que ce son « neutre » penche du côté de la voix dans la mesure où il est devenu le terme technique pour désigner une note de musique, par définition donc un son chanté; or on ne chante que sur des voyelles. C'est pourquoi la théorie musicale est partie intégrante d'un travail sur le son en général dans le monde antique, car elle induit toute une réflexion sur la production du son et ses qualités, et un de ses volets consiste à discriminer ce qui est tolérable sur le plan mélodique (ἐμμελές) et ce qui ne l'est pas (ἐκμελές). Ces tentatives de définition sont au cœur de l'entreprise aristotélicienne de classement et d'ordonnement du monde sensible, et il

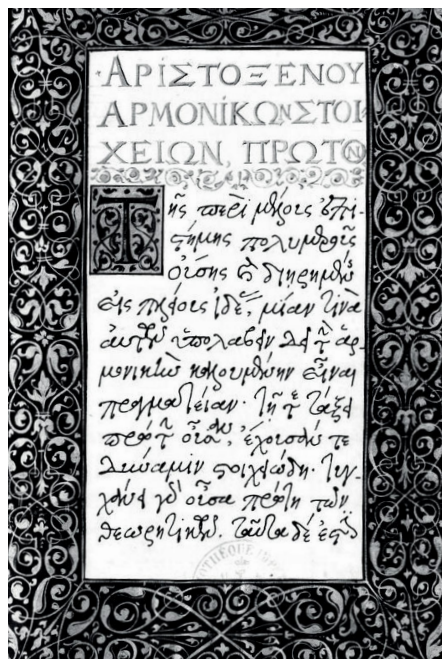


Fig. 4. Début du texte d'Aristoxène, manuscrit Par. gr. Suppl. 160, copié par Konstantinos Palaiokeppas, v. 1540, Bibliothèque nationale de France © Gallica – BnF.

n'est pas étonnant qu'Aristoxène soit le premier à vouloir établir ce type de définitions entre ce qui est chantable et ce qui ne l'est pas, en combinant les critères de l'audition, de la perception et de l'intellect (fig. 4). Il fait œuvre de pionnier par cet effort de rationalisation de l'espace sonore qui va plus loin que les considérations des Pythagoriciens Philolaos et Archytas dont il est l'héritier. Aristoxène est ainsi à l'origine de toute une branche des traités d'harmonique à côté de la tradition pythagoricienne. Si l'on peut aisément identifier ces deux courants principaux, il y a quelques passerelles dans la mesure où les Aristoxéniens n'ont pas tout renié de l'approche pythagoricienne. Du côté aristoxénien, on trouve principalement des textes courts qui se présentent comme des introductions harmoniques (Cléonide, Alypios, Gaudence, Bacchios, Anonymes de Bellermann), alors que les traités les plus conséquents appartiennent

à la branche pythagoricienne (Claude Ptolémée et Porphyre, à l'exception de Nicomaque qui produit un *Manuel d'harmonique* court où il annonce un volume plus important). Ce savoir sur le son se transmet par compilation des écrits précédents avec parfois quelques positions plus originales, notamment à l'époque byzantine, où l'on continue à écrire des textes d'harmonique selon la théorie antique. À la fin du XIII^e siècle, Georges Pachymère est ainsi l'auteur d'un quadri-vium à l'occidentale, mais en grec, où l'harmonique fait partie des quatre sciences exposées. À la toute fin, au prix de quelques acrobaties théoriques, il tente de concilier le savoir païen et le système de l'oktoëkhos, en usage dans la musique liturgique byzantine. Quant à Manuel Bryenne, son disciple, il fait également œuvre novatrice, dans cette tradition pluri-séculaire, en plaçant dans son introduction l'harmonique sous le regard du dieu trinitaire, « qui a arrangé tout ce qui est visible par des techniques invisibles » (τὸν ἅπαν μὲν τὸδε τὸ ὁρώμενον ἀοράτοις τέχναις ἁρμοσάμενον)⁽⁶⁷⁾. Ceci étant, il montre bien que la théorie harmonique antique constitue pour lui un patrimoine à transmettre, car, comme il le dit encore dans son introduction, il assume pleinement le fait de recopier les anciens, au lieu de les paraphraser avec la prétention de dire quelque chose d'original. « Avec l'aide de Dieu », conclut-il.

Au terme de ce parcours dans le patrimoine musical que les Grecs ont laissé par le moyen de textes,

66. PERROT 2015, p. 177-178; PERROT 2022b.

67. Manuel BRYENNE, *Harmoniques*, I Jonker. Voir *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, 2017, n° 373 p. 326.

d'images et même de vestiges, il apparaît que cet héritage est encore à découvrir en partie, car de nouvelles problématiques permettent d'interpréter différemment des données anciennes. Lors de ces dernières années, la recherche a ouvert de nouvelles perspectives, en particulier en remettant la musique au cœur de l'histoire sensible et ainsi en élargissant les frontières du sonore. L'exposition «Musiques ! Échos de l'Antiquité» (Louvre-Lens/Barcelone/Madrid) essayait de rendre compte de ces nouvelles orientations (fig. 5), en proposant un certain recul critique sur les représentations que les modernes se sont faites des acteurs du sonore dans l'Antiquité, une quinzaine d'années après «Dons des Muses» (Athènes/Bruxelles/Berlin/Londres). D'autres ont fait suite, preuve que la musique antique est un sujet qui intéresse : «Music-on» (Wurtzbourg), «Von Harmonie und Ekstase. Musik in den frühen Kulturen» (Bâle), «Klangbilder – Musik im alten Ägypten/Musik im antiken Griechenland» (Berlin), «Des trompes et vous» (Forum antique de Bavay), et, très récemment, «Per gli dei e per gli uomini. Musica e danza del mondo antico» (Reggio di Calabria). Tous ces exemples montrent la difficulté

d'exposer le son et se tournent principalement vers le fait musical, mais c'est l'occasion pour les musées concernés de constituer un catalogue, au moins partiel, d'œuvres en lien avec le sujet. Sans doute reste-t-il encore bien des découvertes à faire dans les réserves et dans le sol. Dans cette bigarrure magnifique que composent les sources sur les sons de la Grèce antique, il convient d'analyser le patrimoine sonore comme un ensemble marqué par une tension constante entre conservatisme et innovations, et par conséquent toujours en mutation. On ne saurait réduire le patrimoine sonore antique à un tout figé, qui vaudrait pour tout temps et tout lieu de la culture grecque antique. C'est en cela que l'on peut bien utiliser la métaphore de «paysage sonore» : les paysages, qui viennent de faire leur entrée dans le patrimoine mondial de l'UNESCO, sont le reflet, à un instant de l'histoire, de l'histoire sociale du lieu mais aussi de la manière dont les hommes perçoivent, conçoivent et organisent leur environnement. Cependant, un paysage, aussi impressionnant soit-il, n'est pas voué à l'éternité : l'interaction entre hommes et nature, à géométrie variable, ne cesse de le transformer.

Références bibliographiques

ANDREU-CABRERA, Eliseo, 2010, «Play and Childhood in Ancient Greece», *Journal of Human Sport and Exercise* 5/3, p. 339-347.

AUDUREAU, Florian, 2021, «Le chant des voyelles dans les *Papyri Graecae Magicae* de l'Empire romain. De la pratique rituelle à l'invention moderne d'une tradition», *Revue de l'histoire des religions* 4, p. 617-639.
<https://doi.org/10.4000/rhr.11467>

BELIS, Annie, 2002, «La redécouverte de la musique antique du ^{xvi}^e siècle au ^{xix}^e siècle», *Archéologie et musique = Les Cahiers du musée de la musique* 2, p. 8-17.

BELIS, Annie, 2008, «Théodore Reinach (1860-1928) et la musique grecque», dans Sophie Basch, Michel Espagne & Jean Leclant (éd.), *Les frères Reinach*, Paris, p. 165-176.

BELIS, Annie, 2009, «Théodore Reinach et les partitions grecques», dans André Laronde et Jean Leclant (éd.), *Un siècle d'architecture et d'humanisme sur les bords de la mer Méditerranée = Cahiers de la Villa Kérylos* 20, p. 253-278.

BELIS, Annie, 2004, «Un papyrus musical inédit au Louvre», *CRAI* 148, p. 1305-1329.

BELLIA, Angela, 2015, «Mito, musica e rito: fonti scritte e documentazione archeologica del culto di Demetra», dans Romina Carboni & Marco Giama (éd.), *Sonora. La dimensione acustica nel mondo mitico, magico e religioso dell'antichità classica*, Perugia, p. 91-118.



Fig. 5. Visuel créé pour l'exposition «Musiques ! Échos de l'Antiquité» © Louvre Lens.

- BELLIA, Angela, 2019, «Towards a New Approach in the Study of Ancient Greek Music: Virtual Reconstruction of an Ancient Musical Instrument from Greek Sicily», *Digital Scholarship in the Humanities* 34/2, p. 233-243.
<https://doi.org/10.1093/llc/fqy043>
- BRILLET-DUBOIS, Pascale, 2018, «Philodamos et Delphes», dans Jean-Marc Luce (dir.), *Delphes et la littérature d'Homère à nos jours*, Paris, p. 63-76.
- CASTALDO, Daniela, EMERIT, Sibylle, PERROT, Sylvain, RESTANI, Donatella, VINCENT, Alexandre et VENDRIES, Christophe, «Construire une base de données des instruments de musique de l'Antiquité (Égypte, Grèce, Rome): préliminaires méthodologiques», dans Paola Dessi, Giovanna Casali et Alessia Zangrando (dir.), *Suoni e strumenti musicali nel mondo antico: per un sistema disciplinare e metodologico integrato*, 2024, p. 219-238.
DOI: 10.48255/9788891331427.16
- CHIARINI, Sarah, 2018, *The So-called Nonsense Inscriptions on Ancient Greek Vases. Between Paideia and Paidia*, Leiden.
- COMBARIEU, Jules, 1907, «Cours du Collège de France. La musique grecque: MM. Vincent, Ch.-É. Ruelle, Th. Reinach», *La revue musicale* VII/13, p. 339-346.
- DUMONT, Hervé, 2009, *L'Antiquité au cinéma: vérités, légendes et manipulations*, Paris.
- HAGEL, Stefan, 2009, *Ancient Greek Music. A New Technical History*, Cambridge.
- KOTANSKY, Roy David, 1994, *Greek Magical Amulets. I. The Inscribed Gold, Silver, Copper, and Bronze Lamellae = Papyrologica Coloniensia* 22/1, Wiesbaden.
- KRAUSS, Friedrich, 1973, *Das Theater von Milet I. Das Hellenistische Theater, der Römische Zuschauerbau*, Berlin.
- LE GUEN, Brigitte, 2007, «Kraton, son of Zotichos: Artist's Associations and Monarchic Power in the Hellenistic Period», dans Peter Wilson (éd.), *Greek Theatre and Festivals*, p. 246-278.
- LEVANIOUK, Olga, 2007, «The Toys of Dionysos», *Harvard Studies in Classical Philology* 103, p. 165-202.
- MASTROCINQUE, Attilio, «Le pouvoir de l'écriture dans la magie», *Cahiers «Mondes anciens»* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 17 mai 2013, consulté le 9 décembre 2023.
URL : <http://journals.openedition.org/mondesanciens/168>
DOI: 10.4000/mondesanciens.168
- MARCONI, Clemente, 2014, «Two New Aulos Fragments from Selinunte: Cult, Music and Spectacle in the Main Urban Sanctuary of a Greek Colony in the West», dans Angela Bellia (éd.), *Musica, culti e riti nell'Ocidente greco*, Pisa – Roma, p. 105-116.
- MÜLLER, Helmut & WÖRRLE, Michael, 2002, «Ein Verein im Hinterland Pergamons zur Zeit Eumenes' II» *Chiron* 32, p. 191-236.
<https://doi.org/10.34780/6206-e9fc>
- PAPADOPOULOU, Zozi & PIRENNE-DELFORGE, Vinciane, 2001, «Inventer et réinventer l'aulos: autour de la ^{xii}^e Pythique de Pindare», dans Pierre Brûlé et Christophe Vendries, *Chanter les dieux. Musique et religion dans l'Antiquité grecque et romaine*, p. 39-60.
- PERROT, Sylvain, 2015, «Pour une archéologie des expériences sonores en Grèce antique», dans Sibylle Emerit, Sylvain Perrot & Alexandre Vincent (éd.), *Le paysage sonore de l'Antiquité. Historiographie, méthodologie, perspectives*, p. 175-208.
- PERROT, Sylvain, 2016, «Towards an Anthropological Approach to Classifications of Ancient Greek Music and Sound Instruments», dans Ricardo Eichmann, Lars-Christian Koch et Jianjun Fang (éd.), *Klang, Objekt, Kultur, Geschichte = Studien zur Musikarchäologie* X, Rahden, p. 25-33.
- PERROT, Sylvain, 2018, «Croaking and Clapping: A New Look at an Ancient Greek Bronze Figurine (from Sparta)», *Music in Art* 43, p. 161-169.
- PERROT, Sylvain, 2019a, «La place de la musique dans la politique culturelle de Téos dans la première moitié du ⁱⁱ^e siècle avant notre ère», *Ktèma* 44, p. 179-195.
- PERROT, Sylvain, 2019b, «Un alphabet sens dessus dessous: la notation musicale grecque», dans Véronique Alexandre-Journeau, Zélia Chueke & Biliانا Vassileva (dir.), *Du signe à la performance. La notation, une pensée en mouvement*, Paris, p. 65-88.

- PERROT, Sylvain, 2021, «Regards européens sur la musique grecque antique, de la philologie classique à l'ère du numérique», *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain* [En ligne], 5 | 2021, mis en ligne le 20 décembre 2022, consulté le 09 décembre 2023.
URL : <http://journals.openedition.org/bchmc/927>
DOI : <https://doi.org/10.4000/bchmc.927>
- PERROT, Sylvain, 2022a, «Un passeur de culture musicale: Nicomaque de Gérasa», dans Anne-Marie Favreau-Linder, Sophie Lalanne, Jean-Luc Vix (éds.), *Passeurs de culture: études sur la transmission de la culture grecque dans le monde romain des I^{er}-IV^e siècles après J.-C.*, p. 217-234.
- PERROT, Sylvain, 2022b, «Le chant du coq dans les sources grecques et la notion de kako-phōnia (κακοφωνία)», dans Sibylle Emerit, Sylvain Perrot & Alexandre Vincent (éds.), *De la cacophonie à la musique. La perception du son dans les sociétés antiques*, Le Caire, p. 231-250.
- PERROT, Sylvain, 2024a, «Olympisme et musique: une histoire d'hymnes», dans Alexandre Farnoux, Violaine Jeammet et Christina Mitsopoulou (éd.), *L'Olympisme, une invention moderne*, Paris, à paraître.
- PERROT, Sylvain, 2024b, «Alexandre-Joseph-Hydulphe Vincent et les traités de musique grecque antiques et byzantins», dans C. Corbier, S. Emerit et C. Vendries (éd.), *De Villoteau à Saint-Saëns. Une archéologie de la musique antique au XIX^e siècle*, 2024, p. 89-117.
- PERROT, Sylvain, 2024c, «L'archéologie de la musique s'invite à la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de Paris 2024», *Newsletter du Collegium Beatus Rhenanus*, 26, 2023, p. 4-9.
- PERROT, Sylvain, 2024d, «'Round around the cauldron go': la redécouverte du paysage sonore de Dodone», dans D. Lefèvre-Novaro et C. Voisin (éd.), *Sanctuaires et paysages. La (re)découverte des lieux de culte en Méditerranée centrale et orientale*, 2024, p. 204-228.
- PERROT, Sylvain, 2025, «La notation musicale grecque, une affaire d'artistes ou d'artisans?», dans Elsa de Luca, Jean-François Goudesenne & Ivan Moody (éd.), *The Materiality of Sound in Chant Manuscripts in the East. Scriptor, Cantor & Notator (Volume II)*, Turnhout, p. 53-68.
- POIRÉE, Élie, 1901, «Formules musicales des papyrus magiques», *Congrès international d'histoire de la musique*, Solesmes, p. 28-38.
- PREISENDANZ, Karl, 1973-1974 [1928-1931] (éd.), *Papyri Graecae Magicae*, 1973-1974 [1928-1931], Leipzig.
- RUELLE, Charles-Émile, 1901, «Le chant gnostico-magique des sept voyelles grecques», *Congrès international d'histoire de la musique*, Solesmes, p. 15-27.
- TESTARD-VAILLANT, Philippe, 2018, «Une recherche tous azimuts», *Carnets de science* 4, p. 89-98.
- VENDRIES, Christophe, 2015, «La musique de la Rome antique dans le péplum hollywoodien (1951-1963) : entre reconstitution et réinvention», *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 2015, 127 (1), mis en ligne le 10 juillet 2015, consulté le 9 décembre 2023.
URL : <http://journals.openedition.org/mefra/2791>
DOI : <https://doi.org/10.4000/mefra.2791>
- VINCENT, Alexandre, 2015, «Paysage sonore et sciences sociales: sonorités, sens, histoire», dans Sibylle Emerit, Sylvain Perrot & Alexandre Vincent (éd.), *Le paysage sonore de l'Antiquité: méthodologie, historiographie et perspectives*, Le Caire, p. 9-40.
- WEARING, John Peter, 2013, *The London Stage 1890-1899: A Calendar of Productions, Performers, and Personnel*, Lanham.
- WEST, Martin Lichtfield, 2007, «A New Musical Papyrus: Carcinus, Medea», *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 161, p. 1-10.

Naissance des cités à travers l'appropriation des territoires multiples

L'opération «Naissance et mort de la cité», codirigée avec Olivier Huck (Université de Strasbourg), s'est proposée plusieurs objectifs, relativement larges :

- cerner les modifications du rôle et du fonctionnement de la cité en Orient et en Occident ;
- faire le lien entre l'entité civique dans sa dimension sociopolitique (*agency*) et les phénomènes urbain et territorial ;
- préciser les redéfinitions successives de la cité antique en tant que communauté autonome et indépendante ;
- reprendre à nouveaux frais la question de la fin – totale, partielle ou fantasmée ? – de la cité (dans son acception «classique») à la période tardo-antique.

Le présent bilan partiel des activités de notre opération se concentre sur le volet initial des cités, c'est-à-dire sur les périodes les plus anciennes et sur l'appropriation des espaces ruraux et urbains.

Les territoires multiples

La question de la définition des territoires des cités grecques et romaines a beaucoup évolué ces dernières années, en particulier grâce à l'apport de nouvelles technologies de recherches sur le terrain. En effet, pour l'historiographie contemporaine, jusqu'aux années 1990, le territoire grec est la *chôra*, cet espace à caractère essentiellement rural dominé par la ville (*asty*) et qui répondrait à un schéma centre-périphérie. Le *Spatial turn* des sciences sociales dans les années 1980 a permis une remise en question de ce carcan politique et social étudié par une géographie historique vieillissante. Mais ces approches restent avant tout centrées sur un échelon socio-politique, supra-civique, comme les fédérations ou *koina*, ou infra-civiques, avec les *dèmes* ou *kômai*. Notre opération de recherches a pour objectif de dépasser cette dimension socio-politique, sans toutefois la nier, et de s'interroger sur la manière d'exprimer le territoire en fonction de son genre, de son rang social, de sa classe économique. En utilisant l'approche de l'*agency*, développée dans les sciences sociales au cours des

années 2010, nous nous proposons de retrouver la pluralité des formes territoriales du monde grec jusqu'à leur matérialisation concrète dans le paysage. Si la principale critique faite aux prospections appliquées à l'Antiquité était un certain déterminisme du milieu naturel, l'analyse à partir des acteurs essaie d'appréhender les territoires sans a priori géographique. Nous souhaitons ainsi faire interagir les statuts personnels et les espaces sociaux⁽¹⁾. Les nouvelles technologies, type LiDAR surtout, permettent aujourd'hui une meilleure vision de l'ensemble des données de terrain, du relief naturel et des possibles structures enfouies. L'accroissement vertigineux des données de terrain mène souvent à des approches statistiques poussées (*spatial statistics*), mais qui peuvent rester «deshumanisées». L'approche inspirée par l'*agency* cherche à réintroduire le rôle actif des individus, y compris dans les modes de façonner les territoires dans l'Antiquité.

Cette triple évolution méthodologique de l'analyse des territoires anciens, notamment grecs, que nous proposons, dans notre

1. Cf. MOATTI, MÜLLER 2018.

opération de recherches, est accompagnée d'une confrontation des résultats dans une perspective interdisciplinaire. En effet, les géographes ont récemment renouvelé leur approche des territoires par des concepts clés et novateurs, parfaitement applicables à l'histoire ancienne et pourtant encore inutilisés dans la recherche sur le monde grec antique. Des notions telles que l'interterritorialité (la capacité des échelons politiques à travailler ensemble sur des questions d'aménagement et à dialoguer, qu'il s'agisse d'acteurs locaux ou d'acteurs civiques/étatiques⁽²⁾) ou encore la transterritorialité (le «transit» entre des territoires multiples⁽³⁾) ont été récemment développées face aux défis que rencontrent aujourd'hui les différents acteurs politiques de notre société: explosion de la mobilité, pluralité des territorialités, étalement urbain, mondialisation, etc. Toutefois, ces mêmes questions se posent pour les mondes grecs, face à la «méditerranéisation»⁽⁴⁾ de leurs sociétés. Dès lors, de tels concepts élaborés par les sciences géographiques, mis au regard des données récoltées, apportent énormément à notre connaissance des populations grecques antiques et à leur rapport à l'espace et au territoire. Jusqu'à aujourd'hui, celui-ci n'a été valorisé que par des études typologiques spécifiques par catégories documentaires. C'est ce pari de la récolte et de la confrontation des données pour aborder les acteurs et les identités territoriales que nous nous proposons de faire, à travers des cas d'étude précis. Des domaines

totallement délaissés de l'historiographie contemporaine ou bien rarement mis en rapport les uns aux autres sont ainsi visités: la langue comme expression de la territorialité est confrontée aux réseaux céramiques, pour comprendre si la diffusion des discours territoriaux s'adapte aux réseaux économiques de certains acteurs. La tradition manuscrite est mise en regard avec la documentation archéologique de chacun de cas étudiés, pour percevoir la distance qui peut séparer discours et matérialisation d'une territorialité.

C'est dans ce cadre conceptuel que notre opération s'est déclinée sur plusieurs rencontres scientifiques. Organisé en collaboration avec Arianna Esposito (Université de Bourgogne à Dijon), le colloque international «Cités de frontière, villes des marges: regards croisés et perspectives de recherches sur les formes urbaines (de l'époque archaïque à l'Antiquité tardive)» a eu lieu à Mulhouse les 7 et 8 novembre 2019. Les contributions de cette rencontre ont été regroupées avec les textes issus de deux journées organisées auparavant⁽⁵⁾ pour constituer un volume de grande envergure⁽⁶⁾ (fig. 1). Dans une démarche qui cherche à renforcer le croisement et l'interaction de plusieurs disciplines complémentaires, en réunissant historiens, philologues et archéologues, les analyses et

5. Il s'agit de la journée «Fondations de nouvelles cités de l'archaïsme à l'Empire (*apoikiai*, *kleroukiai*, *katoikiai*, *coloniae*)», réalisée le 7 novembre 2014 et de la journée «La cité coloniale et ses espaces: entre traditions métropolitaines, adaptations et innovations locales», réalisée le 4 décembre 2015.

6. ESPOSITO, POLLINI 2023, 817 p.

2. VANIER 2010.

3. HAEBAERTS 2011.

4. GARCIA, SOURISSEAU 2010.

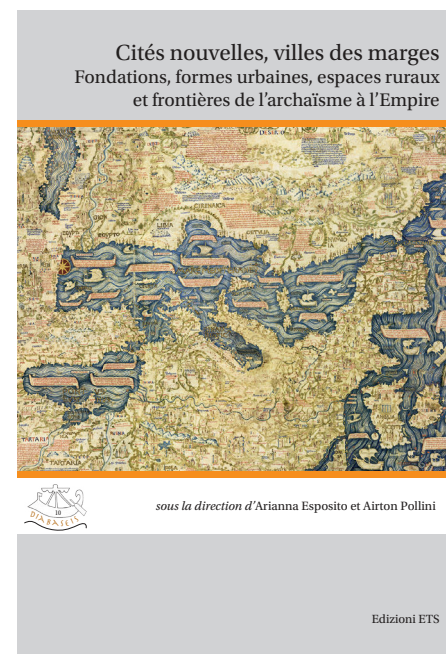


Fig. 1. Couverture du volume Esposito, Pollini 2023.

les discussions qui ont animé les différentes rencontres ont porté plus spécifiquement sur les «cités nouvelles», leur fondation, en Orient et en Occident, l'organisation des espaces urbains et ruraux, jusqu'aux marges de leur emprise directe. Ces trois aspects, qui composent les trois parties du volume, chacune avec une introduction propre, suivent un ordre logique: la fondation, l'organisation des espaces et les limites de la cité. Si l'on peut relever certaines publications sur l'une ou l'autre de ces questions, pour le monde grec ou pour le monde romain, notre objectif a été d'emblée de confronter les réalités antiques dans ce spectre très large. C'est ainsi que, pour proposer une vision d'ensemble

du monde antique gréco-romain⁽⁷⁾, nous prenons en compte des cadres chronologique et géographique très larges. La fourchette chronologique couvre de l'horizon précolonial, à partir de la tradition mythographique, à l'Antiquité tardive, avec une multiplicité d'exemples analysés. D'un point de vue géographique, si le centre des mondes grec et romain est certes le pourtour méditerranéen⁽⁸⁾, il nous a paru important d'étendre l'enquête à certaines zones éloignées de la côte, aux limites de l'Empire romain dans la vallée du Rhin ou à l'intérieur de l'Asie Mineure. Chacun des trois thèmes examinés, les fondations de nouvelles cités, l'organisation des espaces de la cité et la définition de ses frontières, relève d'une tradition de la recherche propre ; on les aborde ici avec des données de terrain parfois inédites ou reconsidérées dans une nouvelle perspective. La contribution principale de ce volume réside sans doute dans le fait qu'il propose une réflexion d'ensemble de ces trois thèmes. Cette réflexion est faite à travers une approche

7. Une approche semblable, dans l'objectif de confronter des cas d'étude provenant des mondes grec et romain et au-delà, pour l'un des aspects qui nous intéressent ici, est le volume GERVAIS-LAMBONY, HURLET, RIVOAL 2017. Il faut également souligner l'entreprise de grande ampleur, de l'Antiquité à l'époque moderne, dirigée par Cl. Moatti et W. Kaiser, qui a donné lieu à plusieurs publications, dont nous retenons surtout celle publiée en 2009 (MOATTI, KAISER, PÉBARTHE 2009), avec une section consacrée spécifiquement au phénomène de la colonisation ; en revanche, cette section comportait uniquement deux articles sur le monde grec et aucune contribution sur la colonisation dans le monde romain. Sur l'apport des sources archéologiques dans l'étude des sociétés coloniales, dans une perspective très large, voir CIPOLLA, HAYES 2015.

8. Cf. HORDEN, PURCELL 2000 ; HARRIS 2005 ; HORDEN, PURCELL 2019 ; MOATTI 2020.

comparative large, étayée par des sources archéologiques, topographiques, épigraphiques, numismatiques et textuelles de la tradition manuscrite.

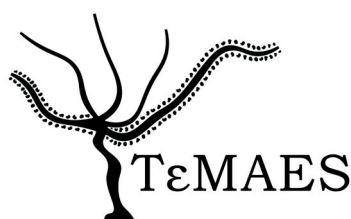


Fig. 2. Logo du projet TeMAES

À la suite de la rencontre de Mulhouse de 2019, notre opération s'est renforcée avec la collaboration active de Stefania De Vido (Université Ca' Foscari de Venise), et de Clémence Weber-Pallez (Université de Toulouse Jean-Jaurès). Notre groupe ainsi élargi a depuis organisé quatre rencontres internationales⁽⁹⁾, dont les actes sont en cours de publication⁽¹⁰⁾. Le cinquième colloque international a eu lieu à Mulhouse les 17 et 18 juin 2024⁽¹¹⁾. Cette série de rencontres constitue une étape importante pour la constitution des outils méthodologiques et pour la réunion des collègues travaillant sur les différents aspects des territoires grecs, en vue de

9. «Territoires multiples des cités grecques: définitions, limites, évolutions», à Athènes le 30 juin 2021 ; «Territoires, acteurs sociaux et identités multiples: genre, statut, langue et religion», à Dijon le 9 décembre 2021 ; «Territoires multiples. Nomi, definizioni, lessico», à Venise les 6 et 7 juin 2022 ; «Territoires multiples: façonner les régions dans le monde grec», à Toulouse, le 6 juin 2023.

10. Le premier volume (TeMAES 1) est à paraître sous le titre: «Territoires multiples. Espaces, définitions, expériences dans le monde grec: VII^e-I^{er} siècle av. J.-C.» aux éditions Un@ (plateforme d'édition de livres numériques pour les presses universitaires de Nouvelle-Aquitaine).

11. «Territoires multiples: discours politiques, discours identitaires».

l'établissement d'un projet européen de plus large envergure⁽¹²⁾. De façon innovatrice, le projet TeMAES (fig. 2) s'interroge sur les développements territoriaux et la mise en place d'interfaces entre les différents individus ou groupes sociaux à travers l'approche de l'agentivité (*agency*). Définie comme la capacité sociale, relationnelle et dynamique de l'individu à agir en fonction de ce qu'il pense être valable, tout en étant intégré à une collectivité⁽¹³⁾, l'agentivité nous permet d'aborder les territoires non plus comme des entités fixes, définies par la collectivité politique que serait la cité, mais comme des espaces de représentation mouvants, évolutifs et pluriels, propres aux diverses catégories d'individus ou de groupes d'individus. Comment les Anciens construisent-ils, structurent-ils ou déconstruisent-ils leur espace ? Par la comparaison entre différents systèmes d'organisation territoriale en Grèce et dans d'autres régions du monde grec (Italie méridionale et Sicile, de l'époque géométrique à l'époque impériale), nous tentons de mettre en évidence les variabilités régionales de l'organisation sociale des territoires et des frontières des populations grecques en relation avec leurs voisins.

12. Territoires multiples: agentivité et environnements socio-économiques (TeMAES). Le projet est inscrit au programme quinquennal de l'École française d'Athènes et il a reçu l'appui également de l'École française de Rome. De plus, outre le soutien de nos laboratoires respectifs, nous avons été lauréats de deux financements supplémentaires à travers l'appel à projets IdEx 2022 Recherche exploratoire de l'Université de Strasbourg (2022-2024), ainsi que de l'appel à projets Inter-MSH 2023 (2024-2025). Un carnet hypothèses contient la description du projet et ses actualités: <https://temaes.hypotheses.org/>.

13. SEN 2010.

Si chacun des deux aspects qui composent le titre du projet – agentivité et environnements socio-économiques – apporte son éclairage particulier, ensemble ils expriment ce qui se veut être l'intention et l'originalité de notre démarche : proposer une réflexion analytique et critique sur les territoires, empiriquement documentée ; identifier les conditions et mécanismes qui favorisent la définition de frontières internes ou des limites. La confrontation entre ces deux approches, territoriale et sociale, par l'agentivité, constitue sans doute notre innovation majeure. Cette approche inédite des territoires grecs se fait par la comparaison entre différents modes de territorialisation d'espaces, sans lien particulier, outre l'affirmation d'appartenir à un même monde grec⁽¹⁴⁾. Y a-t-il une manière unique d'aborder les territoires chez les Grecs ? Ou, au contraire, chaque espace et chaque acteur redéfinit-il le territoire en fonction de son histoire, son milieu, ses voisins ? Nous confronterons donc la vision univoque panhellénique des territoires et les réalités et représentations locales, variant ainsi les échelles, de l'histoire locale à l'histoire globale. Cette échelle large, intégrant différentes populations de la Méditerranée grecque et permettant une interrogation à la fois locale et globale sur les conditions d'émergence des territoires, est inédite jusqu'à présent. En dépassant l'approche traditionnelle, notre objectif est d'analyser, pour la première fois, le territoire établi entre les



Fig. 3. Ecclesiastērion d'Agrigente. Cliché A. Pollini, 2023.

Grecs et leurs voisins comme le résultat de la dialectique d'un système dynamique de communautés connectées (*network analysis*), grâce à une approche interdisciplinaire et multiscalaire. Aujourd'hui, le cadre théorique sur les phénomènes d'interactions sociales et spatiales nous permet d'aborder ces questions dans une perspective nettement plus interdisciplinaire.

La place publique dans le monde grec d'Occident

Un deuxième volet de l'opération sur la naissance de la cité est plus circonscrit sur l'analyse de la définition et de l'aménagement de l'agora des cités coloniales en Grande-Grèce et en Sicile, de leur fondation au VIII^e siècle à la conquête romaine dans le courant du III^e siècle av. J.-C. Ce demi-millénaire d'histoire de l'Occident grec fut un temps d'expérimentation et de consolidation de l'organisation des espaces centraux de la cité. C'est précisément dans le cadre des cités nouvellement fondées que les communautés purent tenter des solutions inventives

pour leur urbanisme : on y trouve les premiers exemples concrets d'une rationalisation, puis d'une régularisation de l'aménagement urbain. Une fois que l'emplacement de l'agora fut défini, dès le début de l'implantation coloniale, la place publique devint un mélange d'espace vide et de bâtiments plus au moins spécifiques, destinés aux principales activités : économiques, religieuses et politiques. Plusieurs édifices étaient clairement multifonctionnels et l'exemple le plus évocateur est celui des portiques (*stoai*), qui pouvaient encadrer l'ensemble de la place, servir d'abri pour les réunions populaires ou, plus généralement, devenir la forme la plus aboutie pour l'aménagement des boutiques ou ateliers. Quelques rares grands bâtiments de réunion populaire accueillèrent les Assemblées civiques (nous en connaissons trois exemples d'ecclésiastērion en Occident : à Métaponte, à Poseidonia et à Agrigente) (**fig. 3**), tandis que d'autres édifices plus petits recevaient les membres du Conseil (des *bouleutéria*). L'agora était également un haut lieu de la

¹⁴. Cf. MALKIN 2011.

religion grecque, protégée par les dieux, notamment Zeus : des petits temples ou autels en son honneur y ont été découverts, par exemple, à Métaponte, Poseidonia et Morgantina. Enfin, les colonies occidentales honoraient le chef de l'expédition, l'*oikistès*, avec un monument sur l'*agora*, souvent sous la forme d'un tombeau. L'étude de l'*agora* occidentale montre également, de la part de divers centres hellénisés de Sicile, un mouvement cohérent d'affirmation de leur identité civique par la construction de bâtiments publics inspirés des modèles grecs et situés sur la place publique, dans le lieu le plus représentatif des institutions d'une communauté. Par conséquent, on peut ici saisir une certaine interaction entre institutions politiques, formes architecturales et sociologie de la communauté, objet des préoccupations des penseurs grecs, Hippodamos, Platon et Aristote, quand ils abordent la question de l'organisation spatiale des cités. La topographie et l'architecture doivent être considérées comme des éléments très importants dans la définition, voire l'autodétermination, des communautés civiques antiques⁽¹⁵⁾.

Ce volet urbain de l'opération a donné lieu à plusieurs communications orales dans des séminaires

de recherches⁽¹⁶⁾ et dans des colloques internationaux⁽¹⁷⁾, dont certaines ont déjà abouti à des publications⁽¹⁸⁾. La comparaison des cas d'étude précis entre le monde grec occidental et égéen, grâce à l'intense collaboration avec Sophie Montel (Université de Franche-Comté à Besançon), constitue une perspective très stimulante pour la réflexion sur l'organisation des espaces des cités grecques antiques.

16. Il s'agit des interventions d'A. Pollini : « *Heroa dans les agoras coloniales* » (10/05/2019), séminaire de recherche (Doctorat, Post-Doctorat) organisé par Chr. Müller, Université de Paris Nanterre ; « *Cultura material e história através do estudo da colonização grega no Ocidente* » (24/10/2019), *Cultura material e história*, séminaire de recherche organisé par P. P. Funari, Université d'État de Campinas, Brésil (Unicamp) ; « *Urbanisme et aménagement des agoras occidentales à l'époque archaïque* » (18/02/2022), séminaire de recherche (Doctorat, Post-Doctorat) organisé par Chr. Müller, Université de Paris Nanterre ; « *Colonos gregos versus povos itálicos: um confronto entre elites, subalternos e dependentes* » (25/10/2022), *Escravidão no mundo antigo*, séminaire organisé par P. P. Funari et F. da Silva, Université d'État de Campinas, Brésil (Unicamp) ; « *Particularités des agoras en Occident* » (15/12/2022), séminaire *Grèce de l'Est, Grèce de l'Ouest*, organisé par M. Simon et J. Capelle, École Normale Supérieure-Ulm, AOROC ; « *Dieux et héros sur les agoras de Grande-Grèce et de Sicile : identité civique et discours politiques à travers les monuments* » (30/11/2023), *Séminaire d'histoire ancienne et médiévale de Nancy*, organisé par L. Graslin-Thomé, Université de Lorraine-Nancy.

17. « *Continuity and transformation: some examples of stoai and thesauri organizing the public and religious space* » (6-11/09/2021), en collaboration avec S. Montel, EAA (European Association of Archaeologists) *Widening Horizons*, session « *The long Fourth century BC: tracing the transformation of southern Italy in its Mediterranean context* » ; « *Um olhar sobre conectividade, colonização e herói fundador (oikistes) no mundo grego arcaico e clássico* » (22-26/05/2023), *Religião, conectividade e conflitos no Mediterrâneo antigo*, XIX Jornada de História antiga, Université de l'État de Rio de Janeiro, Brésil (UERJ) ; « *Zeus Agoraios tra Egeo ed Occidente: forma e funzioni* » (19-21/10/2023), en collaboration avec S. Montel, *Gli spazi della città: istituzioni, forme e funzioni*, VIII Convegno Internazionale di studi, *Dialoghi sull'archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo*, Paestum, Italie.

18. POLLINI 2020 ; MONTEL, POLLINI 2021 ; MONTEL, POLLINI 2022.

Références bibliographiques

CIPOLLA, C., HAYES, K. H., (dir.), 2015, *Rethinking Colonialism: Comparative Archaeological Approaches*, Gainesville.

ESPOSITO, A., POLLINI, A., (dir.), 2023, *Cités nouvelles, villes des marges : fondations, formes urbaines, espaces ruraux et frontières de l'archaïsme à l'Empire*, Pisa (Coll. Diabaseis).

GARCIA, D., SOURISSEAU, J.-Ch., 2010, « *Les échanges sur le littoral de la Gaule méridionale au premier âge du fer. Du concept d'hellénisation à celui de méditerranéisation* », in *Archéologie des rivages méditerranéens. 50 ans de recherches*, Paris, p. 237-245.

GERVAIS-LAMBONY, Ph., HURLET, Fr., RIVOAL, I., (dir.), 2017, *(Re)fonder : les modalités du (re)commencement dans le temps et dans l'espace (Colloques de la Maison René-Ginouvès)*, Paris.

HAEBERTS, R., 2011, « *Hybridité culturelle, anthropophagie identitaire et transterritorialité* », *Géographie et cultures* 78, p. 21-40.

HARRIS, W. V., (dir.), 2005, *Rethinking the Mediterranean*, Oxford.

HORDEN, P., PURCELL, N., 2000, *The Corrupting Sea: a Study of Mediterranean History*, Oxford.

HORDEN, P., PURCELL, N., 2019, *The Boundless Sea: Writing Mediterranean History (Variorum collected studies)*, London.

15. Le plus récent résultat de l'opération est le mémoire inédit, « *L'agora grecque occidentale : histoire et archéologie de la place publique en Grande-Grèce et Sicile* », du dossier pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches d'A. Pollini, « *Topos. L'organisation des espaces dans les cités grecques d'Italie du Sud et de Sicile* », soutenue le 2 mars 2024 à l'Université Paris Nanterre, avec Christel Müller comme garante.

MALKIN, I., 2011, *Small Greek World: Networks in the Ancient Mediterranean*, Oxford.

MOATTI, Cl., (dir.), 2020, *La Méditerranée introuvable: relectures et propositions*, Paris.

MOATTI, Cl., KAISER, W., PÉBARTHE, Chr., (dir.), 2009, *Le monde de l'itinérance en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne: procédures de contrôle et d'identification (Études - Ausonius, 22)*, Bordeaux.

MOATTI, C., MÜLLER, Ch., (dir.), 2018, *Statuts personnels et espaces sociaux: questions grecques et romaines*, Paris.

MONTEL, S., POLLINI, A., 2021 « Réinventer l'histoire: réécritures du passé et honneurs aux héros dans le monde grec à l'époque classique », *Atti e Memorie della Società Magna Grecia* (AMSMG), s. 5, vol. V, p. 73-87
<http://digital.casalini.it/10.19272/202012901004>
doi: 10.19272/202012901004

MONTEL, S., POLLINI, A., 2022, « Stoai arcaiche negli spazi pubblici e sacri nel mondo greco egeo e occidentale », in M. CIPRIANI, E. GRECO & A. PONTRANDOLFO (dir.), *Dialoghi sull'Archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo, Atti del VI Convegno internazionale di studi*, Paestum, p. 115-128.

POLLINI, A., 2020, « Édifices d'assemblée circulaires grecs, une particularité occidentale », in M. COSTANZI & M. DANA (dir.), *Une autre façon d'être grec: interactions et productions des Grecs en milieu colonial. Another Way of Being Greek. Interactions and Cultural Innovations of the Greeks in A Colonial Milieu (Colloquia Antiqua 26)*, Louvain, p. 195-212.

SEN, A. K., 2010, *L'idée de justice*, trad. fr. P. Chemla, Paris.

VANIER, M., 2010, *Le Pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris.

Ethnoarchéologie du mégalithisme : le cas du Meghalaya dans le contexte asiatique

Introduction

Dans le cadre d'une démarche ethnoarchéologique visant à mieux comprendre les mégalithismes funéraires préhistoriques européens, nous avons entrepris, à partir de 2015, d'aller observer une série de sociétés vivantes qui pratiquent encore des formes comparables de mégalithisme ou qui ont cessé récemment de le faire. L'idée d'une observation de terrain découle des lacunes de la littérature consacrée au sujet, dans laquelle il est souvent difficile de faire la part des choses entre ce qui est réellement encore pratiqué et ce qui relève de traditions éteintes ou résiduelles. Deux ensembles de critères ont été retenus pour l'analyse des différents cas de figure. Le premier concerne la pratique mégalithique elle-même (vivante, partiellement préservée, abandonnée récemment, abandonnée anciennement). Le second regroupe les éléments de contexte et conduit à s'interroger sur les points suivants : la population concernée est-elle animiste ? l'organisation tribale y est-elle toujours vivace ? la pratique du mégalithisme est-elle directement observable (mégalithisme vivant), atteignable via la tradition orale et/ou les récits des observateurs extérieurs (abandon



Fig. 1. Localisations des zones à sociétés mégalithiques étudiées.
Origine de la carte : <https://www.pictorem.com/fr/487128/asia-map/>

récent) ou non documentée (mégalithisme fossile).

Les régions sélectionnées figurent parmi celles qui sont le plus souvent citées dans la littérature sur les mégalithismes récents⁽¹⁾, avec d'un côté deux groupes de sociétés situées en Indonésie (les Toraja sur l'île de Sulawesi et les sociétés traditionnelles de l'île de Sumba) et, de l'autre, deux contextes localisés dans les zones tribales du nord-est de l'Inde (Les Naga et les Khasi) (**fig. 1**). Ces quatre exemples ont en commun leur appartenance au complexe des *hill tribes* d'Asie du Sud-Est tel qu'il a été défini naguère par

1. GALLAY 2006.

l'anthropologie britannique naissante. Après un rappel rapide des principales caractéristiques des trois premiers, nous passerons à une brève description de la situation chez les Khasi du Meghalaya, cible d'une mission récente qui a eu lieu en mars 2023.

Le mégalithisme funéraire de l'île de Sumba

C'est, et de loin, le terrain le plus favorable. Plusieurs centaines de tombes mégalithiques de type « dolmen » s'y construisent encore chaque année (**fig. 2**) au sein de sociétés restées, selon les villages, complètement ou partiellement fidèles à la religion animiste ancienne (*marapu*) et où les structures sociales traditionnelles



Fig.2. Montage d'un dolmen en calcaire à Wainyapu (Sumba, Indonésie) en 2017

continuent à fonctionner parallèlement aux structures modernes, autrement dit à l'organisation étatique indonésienne. Dans les sociétés égalitaires de l'ouest de l'île, ces tombes abritent, à l'instar de leurs homologues du Néolithique européen, des sépultures collectives, ce qui veut dire que les chambres funéraires sont régulièrement rouvertes, sur une période pouvant atteindre huit générations, pour accueillir de nouveaux défunts⁽²⁾. On a donc affaire à un mégalithisme vivant qui est aussi celui, parmi les mégalithismes récents, dont les caractéristiques sont les plus proches de celles des sociétés mégalithiques du Néolithique européen, dont la compréhension est l'objectif ultime de nos recherches.

2. ADAMS 2007, JEUNESSE 2022.

Le mégalithisme commémoratif des Naga

Les sociétés Naga sont implantées dans l'est de la Birmanie et le Nord-Est de l'Inde, où on les trouve dans l'État autonome du Nagaland et les États proches de l'Arunachal Pradesh, de l'Assam, du Manipur et du Mizoram. Elles pratiquent un mégalithisme qui, contrairement à celui de Sumba, n'est que très marginalement funéraire (FÜRER-HAIMENDORF 1985, JAMIR et MÜLLER 2022). L'essentiel des monuments est constitué de pierres dressées en relation avec des fêtes du mérite – à la faveur desquelles des individus progressent d'un cran dans la hiérarchie des rangs sociaux – ou érigées pour rappeler des moments mémorables dans la vie des individus ou des communautés (fig.3). La pratique mégalithique y est éteinte depuis deux à quatre générations selon les contextes et l'animisme ne concerne plus qu'une infime partie de la population. Les témoignages directs des « anciens » constitue donc une source modérément fiable et il est souvent difficile de distinguer entre les

données « authentiques » et les connaissances acquises par des voies indirectes (en particulier l'enseignement scolaire), versions vulgarisées des travaux des ethnologues de la première moitié du ^{xx}e siècle. Restent donc ces derniers, heureusement de très bonne qualité, ainsi que les monuments eux-mêmes, en général plutôt bien conservés

Hypogées et menhirs Toraja (île de Sulawesi, Indonésie)

Les Toraja sont implantés dans les montagnes du centre de l'île de Sulawesi (Indonésie). Du fait d'une assez bonne préservation de l'organisation tribale ancienne et d'une résistance assez remarquable de l'animisme, certes largement minoritaire aujourd'hui, mais qui imprègne encore profondément la vie des sociétés, en particulier dans leur rapport avec les ancêtres. Le mégalithisme y est, comme à Sumba, purement funéraire, et se manifeste de deux manières⁽³⁾ :

3. DE JONG 1913, JEUNESSE et DENAIRE 2018, NOOY-PALM 1979, WATERSON 1995.

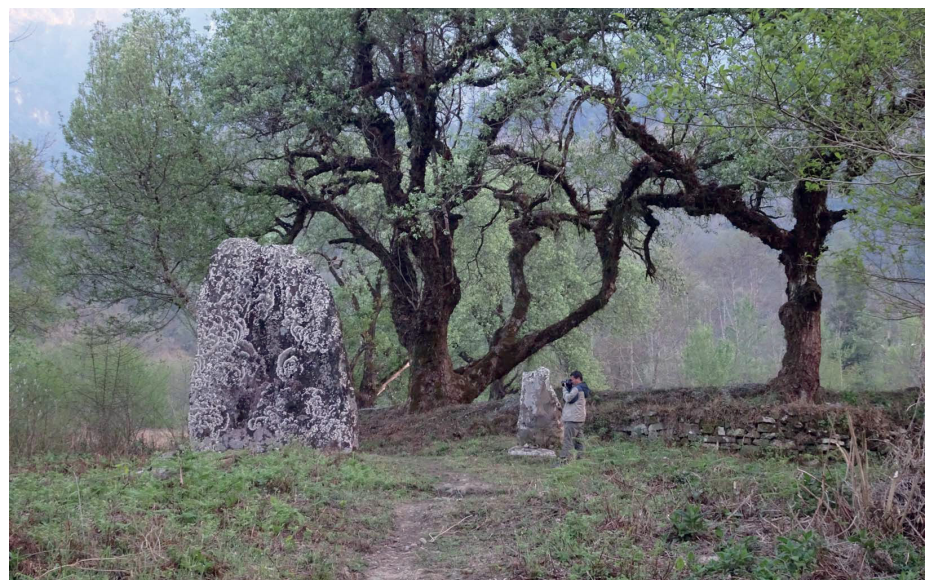


Fig.3. Pierres dressées mégalithes près du village de Khonoma (Nagaland, Inde).

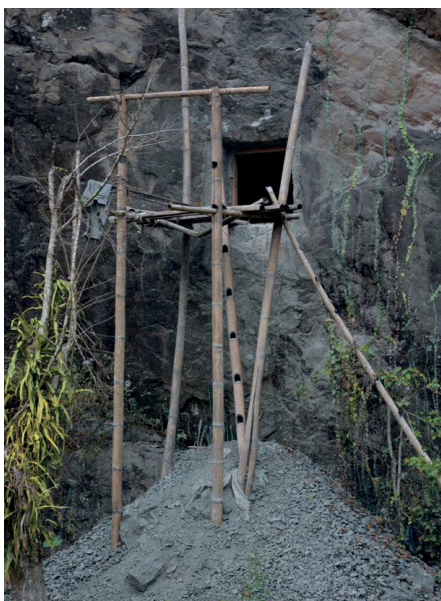


Fig.4. Hypogées et pierres dressées photographées en 2015 en pays Toraja (Sulawesi, Indonésie).

- Des hypogées (grottes funéraires artificielles taillées dans la roche), qui relèvent d'une sorte de « mégalithisme en négatif » ; ils accueillent des tombes collectives utilisées sur un grand nombre de générations et peuvent abriter les restes de plusieurs centaines d'individus ;
- Des complexes de pierres dressées implantées à proximité des villages et utilisées (pour favoriser le voyage du défunt vers le monde des morts) dans le cadre de cérémonies funéraires complexes impliquant des abatages massifs de buffles et de cochons.

Les deux types de monuments (**fig.4**) sont utilisés conjointement par les animistes « purs » et les animistes « acculturés » dont la religion déclarée est le christianisme. La tendance générale est cependant, bien plus qu'à Sumba, à un déclin assez rapide de la pratique animiste. On notera au passage, enfin, que la combinaison hypogée + tombe collective reproduit une configuration représentée dans le Néolithique récent de l'Est de la France.

Bilan provisoire

Le tableau 1 résume les situations rencontrées dans ces trois premiers contextes en fonction des critères définis plus haut. L'observation directe est possible à Sumba et chez les Toraja, avec cependant une préservation des fonctionnements traditionnels bien meilleure dans le premier de ces contextes. Chez les Naga, l'existence de poches résiduelles de pratique mégalithique dans des régions reculées restées animistes (en particulier en Birmanie) ne peut être exclue, mais on manque d'observations récente dans ce domaine (**tableau 1**).

L'objectif principal de la mission menée en mars dernier était d'évaluer la situation chez les Khasi du Meghalaya, autre État autonome de l'ancienne « zone tribale » du Nord-Est de l'Inde. La mission a été menée par les deux auteurs de cet article ainsi que par deux spécialistes indiens, à savoir Toshi Jamir (Université de Kohima, Nagaland) et Marco Mitri (Université de Shillong, Meghalaya).

	Pratique mégalithique				Contexte					
	Vivante	Préservation partielle	Abandon récent	Aband. ancien	Animisme	Organisme tribale	Directement observable	Trad. orale	Ethnologue Voyageur	Aucun témoignage
Naga			●			●		●	●	
Sumba	●				●	●	●	●	●	
Toraja		●			●	●	●	●	●	
Khasi (Meghalaya)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?

Tableau 1. Caractéristiques de la pratique mégalithique et données contextuelles pour les zones mégalithiques Naga, Toraja et de l'île de Sumba.

Les Khasi du Meghalaya

Le Meghalaya est un petit État de la fédération indienne coincé entre l'Assam au nord et le Bangladesh au sud (**fig. 5**). Son territoire est partagé entre trois tribus avec, d'ouest en est, les Garo (non mégalithiques), les Khasi et les Jaintia (qui sont vus généralement comme une branche orientale des Khasi). Notre attention, dans ce cas, a été attirée par l'existence d'une pratique, décrite entre la fin du ^{xix}^e et le début du ^{xx}^e siècles par des administrateurs britanniques et des ethnologues⁽⁴⁾ et considérée communément comme toujours vivante, de regroupement des tombes au sein de «cistes claniques» mégalithiques. Dans le détail, les membres d'un clan donné sont d'abord, après avoir été incinérés, déposés dans de petits coffres en pierre individuels, puis transférés dans des coffres plus grands regroupant les membres d'un même lignage et puis, enfin, au bout de quelques années, rassemblés dans la ciste clanique. Les deux transferts s'accompagnent, dans le rituel animiste traditionnel, de fêtes spectaculaires marquées par de nombreux abattages cérémoniels d'animaux. Dans le cadre de notre mission, nous avons alterné visites de sites mégalithiques et interviews d'anciens, hommes ou femmes, de préférence animistes (l'animisme demeurant vivace chez les Khasi et les Jaintia), dans le contexte d'une société bien connue internationalement pour son organisation

4. GODWIN-AUSTEN 1872, CLARKE 1874, GURDON 1914, p. 140; ROY 1963.

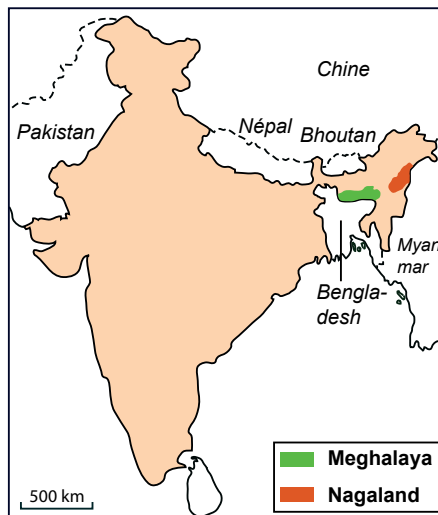


Fig. 5. Cartes de situation du Meghalaya et du Nagaland. Sites mentionnés : 1 Lum Maw Bah, 2 Nang Bah, 3 Nartiang, 4 Nongiri, 5 Nong Talang, 6 Tuber Sohrshieh.

matrilinéaire et matrilocale. Deux formes de mégalithisme se côtoient, l'une funéraire l'autre cérémonielle⁽⁵⁾. Pour la première, nous avons pu documenter deux configurations :

- 1, Des nécropoles à tombes individuelles encore partiellement mégalithiques avec de petits coffres en pierres ou en ciment accompagnés, dans le cas des tombes masculines, par une pierre dressée plus ou moins haute (**fig. 6**). Des regroupements de tombes par clan, hommes d'un côté, femmes de l'autre, dessinent, par exemple dans le cas de Nong Talang, une sorte de vaste nécropole-archipel. Les coffres sont pour la plupart intacts et rien ne suggère l'existence de coffres lignagers ou claniques.

5. MITRI 2019 ; DENAIRE et al. 2023.

- 2, Des cistes claniques encore utilisées. À Nang Bah, dans l'aire Jaintia, la ciste actuelle en grande partie en ciment voisine avec la ciste ancienne en pierre, dont l'architecture est assimilable à celle de nos dolmens européens (**fig. 7**). Le cycle des transferts décrit plus haut est là aussi abandonné, les morts du clan étant incinérés juste à côté de la ciste clanique, où leur restes sont ensuite



Fig. 6. Nécropole mégalithique animiste de Nong Talang (Meghalaya). Tombes féminines au premier plan, tombes masculines avec pierre dressée au second plan. La valise fait partie du mobilier funéraire.



Fig. 7. Ciste clanique de la nécropole de Nang Bah (Meghalaya), avec vestiges de crémation devant la ciste ancienne (1). Remarquer la porte monolithique de la ciste moderne (2) en ciment.



Fig.8. Les cistes claniques mégalithiques présentent des architectures très variées. 1 Myllem, 2 et 6 Tuber Sohsrhieh, 3 et 4 Nongiri, 5 Lum Maw Bah.

directement déposés. Nos déplacements nous ont permis, pour ce qui est des cistes claniques, d'observer toute une gamme de types architecturaux mégalithiques, les monuments les plus originaux étant composés d'une dalle de couverture circulaire posée sur une couronne d'orthostates (**fig.8**). La plupart des cistes claniques que nous avons rencontrées sont anciennes et désaffectées, implantées à proximité d'habitats disparus. Dans la nécropole «vivante» de

Nongiri, le transfert de la tombe individuelle vers la ciste clanique continue à être pratiqué occasionnellement.

- 2, Les nécropoles mentionnées sont utilisées par des communautés animistes qui continuent à construire des monuments en pierre, même si le passage au cimetière semble gagner du terrain. La pratique du transfert des restes demeure vivante, même si très minoritaire et limitée à deux des trois étapes décrites par les observateurs anciens.

Les complexes mégalithiques non-funéraires se répartissent entre trois types :

- 1, Des aires de délibération, en général quadrangulaires, entourées sur au moins un de leurs côtés par des rangées de pierres dressées accompagnées de constructions ressemblant à des dolmens peu élevés et qui servaient de sièges aux chefs de clans ou de lignages lors des conseils (**fig.9**). Ces derniers se faisaient sous la surveillance des ancêtres masculins dont les esprits sont réputés résider dans les menhirs. Ces structures ne sont plus utilisées, mais leur abandon paraît relativement récent et il n'y a pas de raison de douter des indications qu'on nous a données quant à leur fonction.



Fig.9. Aires de délibération à Nang Bah (Meghalaya), avec pierres dressées et sièges en forme de dolmen bas.

- 2, Des grands champs de mégalithes pouvant atteindre deux ou trois hectares interprétés comme d'anciens marchés et qui se composent de «grappes» d'assemblages menhir + dolmen bas (non-funéraire) dont on dit qu'elles appartenaient chacune à un clan (**fig. 10**). Ces complexes sont anciens et ne sont plus ni agrandis, ni utilisés. En l'absence de fouilles archéologiques, leur date de construction est incertaine. Une tradition populaire, reprise par certains érudits, les met en relation avec de petites sociétés stratifiées datées entre le ^{xv}^e siècle et l'arrivée des anglais. L'interprétation fonctionnelle privilégiée pourrait reposer sur le fait que ces lieux ont effectivement servi de marchés pendant un temps. Qu'il se soit agi de leur fonction primaire paraît cependant difficilement envisageable. Les marchés traditionnels sont en effet habituellement des lieux éphémères caractérisés par des architectures légères, et on voit mal comment les mettre en rapport avec des complexes mégalithiques dont l'aménagement a dû s'étaler sur plusieurs générations (**fig. 11**).
- 3, Des couples menhir – dolmen bas isolés ou formant de petits alignements le long des chemins, à l'image des pierres dressées Naga. Ils sont interprétés comme des monuments commémoratifs, dont certains seraient liés aux cérémonies de transfert des restes vers les cistes claniques.



Fig. 10. Une des concentrations claniques de monuments du «marché» de Nang Bah (Meghalaya).

Fig. 11. Détail du marché de Nartiang (Meghalaya).

Fig. 12. Construction d'un mur de protection autour d'une ancienne ciste clanique à Tuber Sohshrieh (Meghalaya).

Ces trois types non-funéraires de monuments mégalithiques sont aujourd'hui désaffectés et doivent leur préservation partielle à un début d'exploitation touristique. Dans le cas des grands complexes présentés comme des «marchés», on est même face à un mégalithisme «fossile» dont les Khasi et les Jaintia eux-mêmes ont oublié tant la fonction primaire que les raisons et les circonstances de l'aménagement. Il faudra donc passer par l'archéologie pour en savoir davantage. Les trois types illustrent une constante des études mégalithiques qui veut que ce sont les monuments

non-funéraires (ou du moins ceux qui n'ont pas de relation directement identifiable avec l'activité funéraire) devant lesquels on est le plus démuné dès lors qu'il s'agit de proposer des interprétations. Les alignements et les enceintes néolithique du Morbihan en constituent des exemples bien connus. L'exploitation touristique de certains complexes, mais aussi les mesures de protection prises par des communautés animistes (**fig. 12**), dans une ambiance de crispation identitaire et un processus de «patrimonialisation» qu'on peut voir comme une des facettes de l'irruption de la modernité, ne s'accompagnent hélas pas encore d'une véritable démarche archéologique, et ce malgré les efforts de quelques chercheurs, Marco Miri en premier, pour sensibiliser les autorités.

Conclusions

Le tableau 2 récapitule les quatre contextes mentionnés dans cet article. Le site de Gunung Padang, sans doute le complexe mégalithique ancien le plus spectaculaire de l'Asie du Sud-Est, a été ajouté afin d'illustrer le statut épistémologique des ensembles pour lesquels les observations archéologiques sont les seules sources disponibles (tableau 2). Au Meghalaya, les manifestations mégalithiques non-funéraires sont abandonnées et leur signification est partiellement oubliée. Un mégalithisme funéraire se maintient cependant, en particulier dans les communautés restées fidèles à la religion animiste des Khasi-Jaintia et dans lesquelles l'organisation clanique traditionnelle continue à jouer un rôle significatif dans la structuration des relations sociales. Dans le classement des régions en fonction de leur intérêt scientifique (dans le contexte de l'approche ethnoarchéologique qui guide nos recherches), les Khasi se situent légèrement en-dessous des Toraja, dont le niveau de préservation des fonctionnements traditionnels peut être considéré comme plus élevé. Le contexte le plus favorable demeure cependant l'île de Sumba, seule zone où la pratique mégalithique continue à représenter un enjeu social majeur, et ce tant dans sa forme traditionnelle que dans des formes actuelles montrant un cas très intéressant de syncrétisme entre les pratiques anciennes et un avatar plus récent développé par les nouvelles élites sociales issues de l'insertion des sociétés traditionnelles dans la modernité étatique.

	Pratique mégalithique				Contexte					
	Vivante	Préservation partielle	Abandon récent	Aband. ancien	Animisme	Organis. tribale	Directement observable	Trad. orale	Ethnologue Voyageur	Aucun témoignage
Naga			●			●		●	●	
Sumba	●				●	●	●	●	●	
Toraja		●			●	●	●	●	●	
Khasi (Meghalaya)		●		●	●	●	●	●	●	
Gunung Padang				●						●

Tableau 2. Caractéristiques de la pratique mégalithique et données contextuelles pour les quatre zones mégalithiques traitées. Le seul mégalithisme ayant conservé un ancrage traditionnel profond est celui de l'île de Sumba. Le site indonésien de Gunung Padang a été ajouté pour montrer le statut épistémologique des mégalithismes anciens.

Références bibliographiques

ADAMS, R. (2007), *The megalithic tradition of West-Sumba, Indonesia: an ethnoarchaeological investigation of megalith construction*, Thèse soutenue le 18 janvier 2007 à Vancouver (Simon Frazer University), 506 p.

CLARKE, C. B. (1874), «The stone monuments of the Khasi Hills», *The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 3, p. 481-493.

DE JONG, E. (2013), *Making a Living Between Crises and Ceremonies in Tana Toraja. The Practice of Everyday Life of a South Sulawesi Highland Community in Indonesia*, Verhandelingen van het Koninklijk Instituut voor Taal-, Land- en Volkenkunde 284, Leiden.

DENAIRE, A., JAMIR, T., JEUNESSE, C., MITRI, M. (2023), «Une société mégalithique au pied de l'Himalaya», *L'Archéologue* 166, p. 88-97.

FÜRER-HAIMENDORF, C. von (1985), *Tribal populations and cultures of the Indian subcontinent*, Köln.

GALLAY, A. (2006), *Les sociétés mégalithiques. Pouvoir des hommes, mémoire des morts*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Coll. «Le Savoir Suisse», Lausanne.

GODWIN-AUSTEN, H. H. (1872), «On the Stone Monuments of the Khasi Hill Tribes, and on Some of the Peculiar Rites and Customs of the People», *The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 1, p. 122-143.

GURDON, P. R. T. (1914), *The Khasis*, London.

JAMIR, T. & MÜLLER, J. (2022), «Northeast indian megaliths: monument and social structures», in Luc Laporte, Jean-Marc Large, Laurent Nespoulos, Chris Scare, Tara Steimer-Herbet (éd.), *Megaliths of the world*, Oxford, p. 447-473.

JEUNESSE, C. (2022), «The social context of megalithic practice: an ethnoarchaeological approach. What the case of the Indonesian island of Sumba teaches us», in Luc Laporte, Jean-Marc Large, Laurent Nespoulos, Chris Scare, Tara Steimer-Herbet (éd.), *Megaliths of the world*, Oxford, p. 341-363.

JEUNESSE, C. & DENAIRE, A. (2018), «Present collective graves in the austronesian world: a few remarks about Sumba and Sulawesi (Indonesia)», in Aurore Schmitt, Sylviane Déderix & Isabelle Crevecœur (éd.), *Gathered in Death: Archaeological and ethnological perspectives on collective burial and social organisation*, Louvain, p. 85-105.

MITRI, M. (2019), «Exploring the monumentality of Khasi-Jaintia Hills Megaliths», in Maria Wunderlich, Tiatoshi Jamir, Johannes Müller (éd.) *The role of monumentality in European and Indian Landscapes, Journal of Neolithic Archaeology, Special Edition 5*, p. 163-178.

NOOY-PALM, C. H. M. (1979), *The Sa'dan-Toraja. A Study of their Life and Religion*, Verhandelingen van het Koninklijk Instituut voor Taal- Land- en Volkenkunde 87, Leiden.

ROY, D. (1963), «The megalithic culture of the Khasis», *Anthropos* 58, p. 520-556.

WATERSON, R. (1995), «Houses, graves and the limits of kinship groupings among the Sadan Toraja», *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde* 151, p. 194-217.

Fouilles programmées 2023 sur le site de Balchiria (Sartène, Corse du sud): un centre cérémoniel de l'horizon pré-mégalithique

Résumé

La découverte fortuite, en 2016, de deux stèles, dont une présentant une iconographie inédite en Méditerranée, a motivé la mise en place d'une série d'opérations de fouilles programmées sur le site de Balchiria, sur la commune de Sartène, en Corse-du-Sud. Les opérations conduites entre 2020 et 2023 sous la codirection de la DRAC de Corse et l'Université de Strasbourg, ont permis de contextualiser ces monuments en mettant en évidence plusieurs architectures de pierres dont certaines peuvent être identifiées à des podiums. Le plus spectaculaire d'entre-deux, de plan naviforme, a conservé une douzaine de petits monolithes découverts en place, encore dressés ou légèrement inclinés. Deux aires empierrées voisines, de plan circulaire ou quadrangulaire sont, en toute hypothèse, assimilées soit à des podiums, soit à des aires cérémonielles. L'intérêt du site, outre ses architectures inédites, réside également dans sa chronologie haute, tous les éléments recueillis convergeant en effet vers une attribution dans la première moitié du 5^e millénaire av. J.-C. Lors d'une seconde phase

dont la chronologie reste à préciser, le podium naviforme a été agrandi à son extrémité nord-ouest et une longue file de blocs bruts se développant sur 25 m est venue s'y greffer. Plusieurs menhirs ont également été dressés en périphérie immédiate du podium.

* * *

En 2016, la découverte fortuite au lieu-dit « Balchiria », au sud de la commune de Sartène (Corse-du-Sud), de deux stèles dont une constituant un unicum en Méditerranée, a donné le signal de départ à une série de travaux qui se sont succédé entre 2020 et 2023 sous la codirection de la DRAC de Corse et de l'Université de Strasbourg. Sur un vaste replat granitique culminant à 250 m d'altitude, dominant les vallées de la Conca et de l'Avena, et d'où la vue porte jusqu'à la Sardaigne, les opérations de fouilles programmées conduites en 2020, 2022 et 2023 ont permis de définir le contexte de gisement et de préciser l'attribution chronologique des stèles découvertes hors stratigraphie. La première stèle, exceptionnelle, se présente sous la forme

d'un bloc trapézoïdal de monzogranite (119 x 81 cm, ép. 12 cm) à base amincie, soigneusement mis en forme par bouchardage. Elle porte la représentation d'un personnage en vue frontale, dans la position d'un « orant », bras repliés, arborant une coiffe évoquant des cornes d'ovin. Le visage est représenté par un motif circulaire où se détache le bloc nez/yeux, figuré en T ; le cou, rectangulaire, est bien individualisé, le torse est trapézoïdal et la partie inférieure du corps est schématisée par un motif circulaire répondant au cercle du visage. En s'appuyant sur une série de parallèles choisis dans l'aire méditerranéenne⁽¹⁾, il a été proposé d'attribuer cette stèle au 4^e millénaire et d'y reconnaître l'influence de la culture sarde d'Ozieri (4200-3500 av. J.-C.). Il faut cependant souligner que des parallèles convaincants existent également avec les statuettes de « Dea Madre » de la culture sarde de Bonu Ighinu, plus anciennes⁽²⁾ - vers 4900-4500 av. J.-C. - comme avec la célèbre statuette en stéatite de *Campu Fiorellu*, en Corse (conservée au British Museum),

1. GUILAINE & LEANDRI 2020 ; GUILAINE et al. 2020. GUILAINE et al. 2023.

2. ANTONA 1998 ; PAGLIETTI 2017.

découverte hors contexte mais qui montre nombre d'affinités stylistiques avec ces dernières. Quoiqu'il en soit, la recherche de parallèles stylistiques désigne la proche Sardaigne et témoigne, au même titre que les importations d'obsidienne et de silex sardes, des liens étroits unissant la Gallura et le sud de la Corse au Néolithique. La seconde stèle, en diorite (127 x 85 cm, ép. 10 à 22 cm), est une stèle aniconique au sommet sommairement aménagé en rostre apical, portant des traces de pigment à base d'argile et d'hématite dans sa partie supérieure.

À l'issue des trois opérations conduites à l'emplacement de la découverte des stèles, nous commençons tout juste à percevoir la nature et la complexité d'un gisement qu'il est aujourd'hui possible de définir comme un ensemble de structures à vocation cérémonielle. La plus évidente, partiellement dégagée en octobre 2023, est un «podium» de plan naviforme orienté sur un axe nord-ouest/sud-est, de 9,60 m de longueur et large de 2,20 m dans sa partie centrale. Il est composé de plusieurs assises de pierraille formant un léger dôme et délimité par des blocs de granit posés sur champ (**fig. 1**). La structure accueille, disposées côte à côte le long de l'axe central et maintenues par le blocage de pierraille, une douzaine de petites stèles dont la plupart étaient encore en place, dressées ou légèrement inclinées. Il s'agit de petits monolithes dont la hauteur totale n'excède pas 0,40 m, offrant des silhouettes ogivales et parfois pourvus de rostres apicaux. À quelques mètres au sud-est de ce premier podium, ont été



Fig. 1. Le podium naviforme - avec ses petits monolithes en place - en cours de fouille (photo P. Lefranc).

dégagées deux structures partageant les mêmes caractéristiques architecturales: il s'agit là-aussi d'aires empierrées, de plan sub-quadrangulaire (4 x 4,30 m) ou sub-circulaire (diam. 3,40 m), délimitées par des assises de blocs de moyen module. Il est tentant d'y reconnaître deux autres podiums destinés à recevoir des stèles (les stèles découvertes en 2016?) ou à accueillir diverses activités cérémonielles. Le mobilier datant prélevé au sein des pierrailles constituant ces trois podiums est peu abondant, mais homogène. L'industrie lithique est représentée par des artefacts en obsidiennes du Monte Arci, des silex du bassin de Perfugas et par une industrie sur quartz. Le corpus céramique, composé d'éléments attribuables au Curasien⁽³⁾ (première culture du Néolithique moyen insulaire, datée entre 4900-4400 cal. BC), permet d'établir la contemporanéité des trois structures et de les attribuer à la première moitié du 5^e millénaire, attribution chronologique confirmée par une datation radiométrique sur charbon

3. TRAMONI & D'ANNA 2016.

définissant un arc temporel compris entre 4878 et 4728 cal. BC à 1 sigma.

Nous identifions une seconde phase d'aménagements sur le site, caractérisée par un prolongement du podium naviforme vers le nord-ouest, par l'érection de stèles en périphérie de ce dernier, et par la mise en place d'une file unique de blocs bruts d'axe nord-ouest/sud-est, observée sur une longueur de 25 mètres. L'extension du podium naviforme se traduit par un aménagement d'une demi-douzaine de blocs bruts dessinant un plan sub-rectangulaire ouvert au sud-est. Immédiatement à l'ouest et au contact de cet aménagement, ont été identifiées deux stèles couchées de forme ogivale, de dimensions plus importantes que les stèles enchâssées dans le podium (entre 0,80 et 0,90 m de hauteur) et munies de rostres apicaux. Une troisième stèle, de même module et couchée à l'emplacement de son calage, a été observée immédiatement à l'est du podium. La longue file de blocs bruts dégagée en 2020, vient se greffer à l'extrémité nord-ouest de l'extension

de ce dernier. Le recours à des éléments architecturaux de même nature (blocs bruts), nous incite à prudemment considérer l'extension du podium et la file de blocs comme participant d'un même état. Il est possible que les trois stèles, de même morphologie, appartiennent aussi à cette étape, mais, en l'absence d'élément de datation directe, nous ne pouvons écarter l'hypothèse d'un aménagement lors d'une troisième phase. La chronologie de ces événements, éventuellement postérieurs au Curasien, est difficile à définir ; signalons néanmoins que le site a livré de très rares éléments témoignant d'une fréquentation dans la seconde moitié du 5^e millénaire (groupe de Presa, 4400-3900 cal. BC), et qu'il a été proposé de dater la stèle à l'orant de la première moitié du 4^e millénaire. Il est donc possible que le site de Balchiria s'inscrive dans la longue durée. À ce jour, les podiums de Balchiria sont sans équivalent sur l'île. Si la date très haute obtenue sur charbon en 2022 est confirmée par les nouvelles analyses en cours, ces aménagements devront être considérés comme parmi les plus anciennes manifestations du pré-mégalithisme non funéraire en Méditerranée occidentale, précédant de quelques siècles les alignements de Renaghju, sur le plateau de Cauria, datés entre 4600 et 4300 cal. BC⁽⁴⁾.

Les opérations à venir auront pour principaux objectifs de mieux saisir la profondeur chronologique de ce gisement que l'on peut raisonnablement qualifier de « sanctuaire », de circonscrire son extension sur le plateau,

mais également de réexaminer, à la lumière des nombreuses nouvelles données acquises⁽⁵⁾, l'ensemble des manifestations pré-mégalithiques insulaires.

Références bibliographiques

ANTONA, A. (1998), « Le statuette di " Dea Madre " nei contesti prenuragici alcuni considerazioni », in M. S. BALMUTH & R. H. TYKOT (dir.), *Sardinian Stratigraphy and Mediterranean chronology*, Colloquium International, Tufts University, Medford, Massachusetts, March 17-19, 1995, Oxbow Books, p. 111-119.

D'ANNA, A. (2011), « Les statues-menhirs de Corse : chronologie et contextes, l'exemple de Cauria », *Documents d'Archéologie Méridionale* 34, p. 21-36.

GUILAINE, J. & LEANDRI, F. (2020), « Les mégalithismes de la Corse au regard de la Sardaigne et du continent » in F. Leandri et C. Leandri (dir.), *Archéologie en Corse, vingt années de recherche*, Errance, p. 83-96.

GUILAINE, J., LEANDRI, F., MENS, E., PICAUVET, R. (2020), « The Balchiria Stelae (Corsica) », *Antiquity* 82, p. 25-36.

GUILAINE, J., LEANDRI, F., LEFRANC, P., LAMBERT, M., MENS, E. (2023), « Les stèles de Balchiria dans leur contexte corso-sarde », *L'Anthropologie* 126, n°5, p. 1-14.

LEANDRI, F. (2020), *Le mégalithisme de la Corse. Monuments, essai chronologique, catalogue*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2 vol., 247 p., 531 p.

PAGLIETTI, G. (2017), « La madre mediterranea della Sardegna neolitica », in A. MORAVETTI, P. MELIS, L. FODDAI, E. ALBA (dir.), *La Sardegna Preistorica. Storia, materiali, monumenti*, Corpora delle antichità di Sardegna, Carlo Delfino editore, p. 97-110.

SOULA, F. (2014), « Le mégalithisme des pierres dressées en Corse : chronologies, rôles, significations et perspectives », *Bulletin de la Société d'Études et de Recherches Préhistoriques des Eyzies* 63, p. 99-128.

TRAMONI, P. & D'ANNA, A. (2016), « Le Néolithique moyen de la Corse revisité : nouvelles données, nouvelles perspectives » in T. PERRIN, P. CHAMBON, J. F. GIBAJA, G. GOUDE (dir.), *Le Chasséen, des Chasséens... Retour sur une culture nationale et ses parallèles, Sepulcres de fossa, Cortailod, Lagozza*, Actes du colloque international de Paris, 18-20 nov. 2014, Archives d'Écologie préhistorique, Toulouse, p. 59-42.

4. D'ANNA 2011 ; SOULA 2014.

5. LEANDRI 2020.

Le Proche-Orient ancien à l'honneur au cœur de l'Alsace : l'exposition « Mari en Syrie, renaissance d'une cité au III^e millénaire »

À la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) s'est tenue du 7 février au 26 mai 2024 une exposition intitulée « Mari en Syrie, renaissance d'une cité au III^e millénaire ». Son commissariat réunissait Pascal Butterlin, professeur d'archéologie du Proche-Orient ancien à l'université de Paris-I – Panthéon Sorbonne et directeur de la mission archéologique française de Mari, Sophie Cluzan, membre de la mission et conservatrice générale du patrimoine au département des Antiquités orientales du musée du Louvre, Laurent Colonna d'Istria, membre de la mission et professeur d'assyriologie à l'université de Liège, Jaroslaw Maniacyk, documentaliste épigraphiste au département des Antiquités orientales du musée du Louvre, Emmanuel Marine, conservateur délégué au projet de musée d'art et d'archéologie du Proche et du Moyen-Orient au sein de la BNU, et Arnaud Quertinmont, conservateur des Antiquités égyptiennes et proche-orientales au Domaine & Musée royal de Mariemont.

Strasbourg était la deuxième et dernière étape de cette exposition. Son inauguration avait

eu lieu en Belgique quelques mois auparavant, au Domaine & Musée royal de Mariemont, qui l'avait accueillie, sous une forme et dans une scénographie légèrement différente, environ quatre mois (16 septembre 2023 – 7 janvier 2024). Là comme à Strasbourg, le but de cette exposition était de retracer quatre-vingt-dix ans de recherche – sur le terrain et en laboratoire – sur le site archéologique de Tell Hariri, ancienne Mari et capitale, dès le milieu du III^e millénaire et jusqu'au début du second, d'un puissant royaume sur le moyen Euphrate, qui s'étendait sur un territoire à situer aujourd'hui dans l'Est syrien. La fouille du site, depuis sa découverte fortuite en 1933, a été confiée à des directeurs français : d'abord André Parrot, puis Jean-Claude Margueron – qui s'est malheureusement éteint quelques mois avant que l'exposition n'ouvre ses portes – et enfin Pascal Butterlin.

Évoquer l'intégralité de l'histoire de Mari, longue de plusieurs millénaires, aurait été une gageure. Qui plus est, les résultats les plus récents, ceux obtenus avant que la Syrie ne sombre dans la guerre, concernaient surtout la ville du tournant du III^e millénaire.

Le choix a donc été fait de faire découvrir au public ce qu'on appelle la « Ville III », c'est-à-dire la dernière période florissante dans la vie de la cité de Mari, celle qui couvre les trois derniers siècles du III^e millénaire et les trois premiers du II^e millénaire avant J.-C. La ville, au cours de cette période, après être passée momentanément sous la coupe du Sud mésopotamien, retrouva rapidement son indépendance, d'où le titre de l'exposition.

L'UMR 7044-ArchHiMèdE est intervenue à plusieurs titres dans l'organisation de cette exposition. Dominique Beyer, membre fidèle de la mission de Mari sous ses deux derniers directeurs et professeur émérite de l'université de Strasbourg (Unistra), a contribué à l'ouvrage – plus qu'un catalogue, une somme des dernières connaissances mises à la portée d'un large public – qui a été publié à l'occasion de l'exposition : Quertinmont A. & Cluzan S. (dir.) 2023, *Mari en Syrie. Renaissance d'une cité au III^e millénaire*, Mariemont. Il y est l'auteur de deux chapitres : « Huit décennies de recherches autour de deux temples », p. 129-139, et « Imagerie divine ou images des dieux », p. 169-181.

Philippe Quenet, membre d'Archimède et successeur de Dominique Beyer à l'Unistra sur la chaire d'archéologie du Proche-Orient ancien, et Emmanuel Marine, BNU, ayant reçu le soutien financier d'un IdEx « Sciences en société et en territoire » de l'Unistra en 2023, leur projet « Autour de Mari » a pu être mené à bien. Il comprenait plusieurs volets : un programme de conférences et de tables rondes réunissant les plus éminent.es spécialistes du moment et destiné à mettre en perspective les éléments de connaissance présentés dans l'exposition, une projection-débat sur la préservation du patrimoine syrien, des visites commentées à l'attention de différents types de publics (écoliers, étudiants, adultes) et des ateliers d'écriture cunéiforme pour les jeunes enfants.

Conférences et tables rondes ont été organisées par Anne-Caroline Rendu Loisel, membre d'Archimède et maîtresse de conférences en assyriologie à l'Unistra, Isabelle Weygand, secrétaire de l'association des Amis de la BNU, membre de la mission de Mari et membre associée d'Archimède, Sophie Cluzan, Dominique Beyer, Emmanuel Marine et Philippe Quenet. Il faut ajouter à cette liste Reen Aljondi, Albane Desbordes, Léa Fehlmann, Florian Gascard, Gaétan L'Her, Hongrui Li, Géraldine Weissrock-Mastelli, Alexandra Mauger, Louise Price et Roxane Suss, étudiant.es en licence, master et doctorat de l'institut d'Histoire et d'Archéologie du Proche-Orient ancien de Strasbourg, à qui l'on doit la table ronde du 11 avril, qui était consacrée aux écritures.

Nombre des mêmes étudiant.es sont venu.es renforcer le personnel de médiation de la BNU, encadré par Aurore Coll, chargée de la médiation culturelle dans cette institution, en prenant en charge, bénévolement ou en tant que vacataires, les visites commentées, qu'ils et elles ont non seulement dispensées en français, mais aussi en anglais et en allemand (dans cette dernière langue grâce à Camille Koerin, doctorante). Ils et elles ont aussi assuré les séances d'ateliers, qui ont permis à un jeune public d'inscrire leurs premiers signes d'écriture cunéiforme dans l'argile fraîche et de reproduire l'expérience de leurs devanciers d'il y a quelques millénaires alors qu'ils étaient en formation scribale.

Cette exposition a donc revêtu un caractère exceptionnel à plusieurs égards. Elle a présenté au public strasbourgeois, alsacien et d'au-delà une collection hors de pair et en partie inédite de vestiges archéologiques et de documents historiographiques, le tout soutenu par un discours à la pointe de la recherche. Elle a aussi été le plus grand succès de la BNU en matière d'expositions depuis 2016, date à laquelle elle s'engagea dans sa première exposition non documentaire, « Ana Zaqquratim : sur la piste de Babel ». « Mari en Syrie » a donc montré définitivement, après l'exposition « L'Orient inattendu : du Rhin à l'Indus » sur les arts de l'Islam (2021-2022), qu'une synergie inter-institutionnelle et inter-individuelle était à même de promouvoir l'Orient à Strasbourg et qu'un musée sur les civilisations de l'Ouest asiatique avait toute sa place en Alsace.

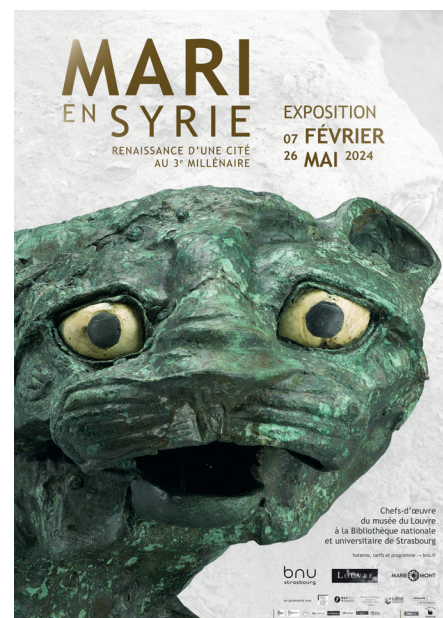


Fig. 1. Affiche de l'exposition.

À la recherche de Déméter à Delphes

Résumé

À l'occasion de la recherche en cours sur Marmaria, nous remplaçons un « autel » cylindrique au centre de la tholos. Nous interprétons cet aménagement d'époque hellénistique dans le cadre du culte de Déméter. Cela nous conduit, en rappelant la suggestion ancienne de P. de La Coste-Messelière voyant dans les caryatides du trésor de Siphnos la représentation de Déméter et Koré, à confronter cette hypothèse aux données topographiques et iconographiques de cet édifice.

Abstract

As part of our ongoing research on Marmaria, we are replacing a cylindrical 'altar' at the center of the tholos. We interpret this Hellenistic-period installation as evidence of the cult of Demeter. Recalling P. de la Coste-Messelière's earlier suggestion that the caryatids in the Siphnos treasury represented Demeter and Kore, we confront this hypothesis with the topographical and iconographic data for this building.

Déméter a beau avoir son profil sur le droit des statères frappés en 336-334 par l'Amphictionie en refondant diverses monnaies d'étalon éginétique⁽¹⁾ (**fig. 1**) elle est quasi une inconnue à Delphes : en effet, l'effigie monétaire est celle de la maîtresse du sanctuaire premier du regroupement de douze peuples, la Dame qui règne sur Anthéla des Thermopyles avec sa fille Koré⁽²⁾. Aucun mois ne semble avoir un nom en lien avec une fête qui lui serait consacrée⁽³⁾. Les règlements religieux de Delphes ne mentionnent pas cette divinité, comme le montre l'index du volume du *Corpus* qui

leur est consacré⁽⁴⁾. Cependant, l'inscription des Labyades, qui énumère les fêtes d'obligation pour les membres de ce groupe, signale au dixième mois de l'année, *Endyspoitropos*⁽⁵⁾, la fête des *Mégaltartia*, « les pains longs », que Th. Homolle attribuait à Déméter⁽⁶⁾. Polémon⁽⁷⁾ mentionne à Delphes une Déméter



Fig. 1. Profil de Déméter au droit du statère amphictionique (336-334), photographie de moulage, cl. EFA.

1. KINNS 1983 ; Sur cette opération, voir BOUSQUET 1988, p. 66-68 et 164-165 ; CID II, p. 75-76 et 155-168.

2. Les deux déesses profitèrent de l'argent du remboursement des emprunts faits par les Phocidiens, une fois les travaux du temple achevés ; entre 335 et 321, on refit à Anthéla la salle de réunion de l'Amphictionie, l'aduction d'eau et les installations balnéaires des Thermopyles, le péribole du sanctuaire de Koré : CID II, n° 76, 79 ; 83 ; 93 ; 97 ; 107 ; 109 A et 110.

3. Voir le passage dédié aux mois delphiques dans le commentaire que G. ROUGEMONT a consacré à la face D du règlement des Labyades : CID I, p. 59-60.

4. Cependant le nom de Déméter apparaît avec un point d'interrogation dans l'index des mots français, avec renvoi p. 137 à une fête pouvant être attribuée à cette déesse : cf. *infra*.

5. L'année delphique commence à la nouvelle lune qui suit le solstice de juin.

6. Sur le mois thessalien *Megalartios* et la fête délienne des *Mégaltartia* en l'honneur des divinités Thesmophores, voir ROUGEMONT 1977, p. 60, n. 203 ; p. 289-290.

7. POLEMON, fr. 79 Preller.

Spermouchos ou *Hermouchos* – dans ce cas, celle «qui porte Hermès» est une divinité courotrophe, «qui élève les enfants», à moins qu'elle ne tienne une statue hermaïque, mais le texte d'Athénée qui la fait connaître a été discuté, faute d'être compris, quoiqu'il soit procuré par le manuscrit le plus ancien⁽⁸⁾.

À propos de travaux à réaliser au gymnase en vue de la fête des Pythia célébrée sous l'archontat de Diôn en été 246(?),

8. Voir Roux 1976, p. 195. Le texte du livre I du *Contre Timée* de Polémon, que cite Athénée (*Deipnosophistes*, X, 416 b-c), fait allusion à un sanctuaire d'Agèphagia (Gloutonnerie) chez les Grecs de Sicile où se trouvait une statue de Déméter *Sitô* (du blé), ainsi qu'une autre de Déméter *Himalis* (de l'abondance), comme à Delphes on en avait une de Déméter que seul le *codex A* qualifie de *Ἑρμούχος*, terme que C.B. Gulick, l'éditeur d'Athénée dans la collection Loeb en 1930, corrige en *Εὐνοστός* soit «du bon retour (sur investissement)», terme qui, d'après l'*Etymologicum Magnum*, s.u. *Εὐνοστός* soit «du bon retour (sur investissement dans ce cas)» désigne une divinité de la meule favorisant la production de grandes mesures de farine (t. IV, p. 384, n. 3). S. Douglas Olson, dans la 2^e édition d'Athénée en Loeb en 2008, garde *ἐρμούχου* qu'il place entre croches (p. 448) ; ce qu'il fait également dans la 2^e édition d'Athénée dans la *Bibliotheca Teubneriana*, BT 2034, Berlin-Boston, 2020, vol. III, 416 b-c. La version «*Spermouchos*» que cite G. Roux, sans en donner l'origine, vient d'un éditeur qui ne comprenait pas la forme *Hermouchos* ; sa solution est cependant proche du texte du manuscrit A, Marcianus 447, quand celle de C.B. Gulick se situe dans la thématique de l'abondance suggérée par l'idée de gloutonnerie. Dans son *Dictionnaire*, É. Bailly conserve une entrée *ἐρμούχος*, tout en indiquant que la tradition du texte est douteuse, ce que ne fait pas le dictionnaire Liddell-Scott-Jones qui l'ignore. Il semble cependant que les informations que donne G. Roux sur le lien entre Déméter et Koré avec les activités gymniques (autel commun au gymnase d'Élis – PAUSANIAS, VI, 23, 3 – et autel de Déméter *Chamyné* au stade d'Olympie – PAUSANIAS, VI, 20, 9) apportent du crédit à une Déméter *Hermouchos* à Delphes en lien avec le gymnase.

les comptes de Delphes⁽⁹⁾ mentionnent à trois reprises un *Damatrion* dont l'emplacement a fait l'objet de deux propositions, l'une à l'Est⁽¹⁰⁾, l'autre à l'Ouest, dans une zone de rochers où J. Jannoray avait trouvé un dépôt de *skyphoi* miniatures⁽¹¹⁾. La présence hypothétique de Déméter, à côté d'Héphaïstos, dans la frise Nord du trésor de Siphnos, serait la seule représentation connue de la déesse à Delphes⁽¹²⁾. En effet, la déesse amphictionique ne figure ni parmi les œuvres de la petite plastique, ni sur les en-têtes de décrets trouvés à Delphes⁽¹³⁾.

Nos travaux en cours sur la terrasse dite de Marmaria, dans le cadre d'un programme de l'ÉFA sur les abords sud-est de Delphes⁽¹⁴⁾, nous ont amenés à

9. CID II, n°139, l. 11 (réparation de l'égout le long du *Damatrion*), l. 18 (réparation du petit mur [du gymnase] du côté du *Damatrion*), l. 20 (mettre de l'enduit au vestiaire et au petit mur du côté du *Damatrion*).

10. JANNORAY 1953, p. 18-23, pl. III.

11. ROUX 1980, p. 128-134. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

12. Voir *infra*.

13. Voir CROISSANT 1991, p. 114-121 (petite plastique) et p. 122-124 (reliefs isolés). Aucune représentation de Déméter n'a été découverte lors des enquêtes dans les réserves du Musée de Delphes : AURIGNY et MARTINEZ 2021, p. 799-858.

14. Le programme est dirigé par S. Huber de l'Université de Lille et D. Laroche de l'UMR ArchiMédE. Dans les deux dernières *Newsletter* du *Collegium Beatus Rhenanus*, n° 26, 2023, et 27, 2024, nous avons présenté les résultats de nos études sur le synédriion et la «tholos». Après un quadriennal consacré à la documentation et à l'identification au musée et sur le site d'objets et de fragments en lien avec les monuments conservés *in situ*, une seconde période a donné lieu à la poursuite du travail d'identification qui a porté sur le bâtiment dit «temple en calcaire» ou «second temple d'Athéna», qui s'est révélé ne pas être une structure culturelle, mais le lieu de réunion de l'Amphictionie, sur la «tholos», dite aussi «rotonde», tandis que des fouilles étaient menées dans l'édifice ionique, le temple en tuf, authentique temple d'Athéna, et dans le «grand autel».

nous intéresser à l'objet souvent appelé «l'autel de Marmaria». En parallèle, une remarque, passée inaperçue, de P. de La Coste-Messelière insistant sur la possibilité de reconnaître Déméter et Koré dans les deux caryatides siphniennes⁽¹⁵⁾, nous conduit à examiner cette hypothèse en fonction de l'ensemble du bâtiment y compris sa terrasse Ouest.



Fig.2. «Autel de Marmaria», restauré, musée de Delphes (photo D. Laroche).

I. «L'autel de Marmaria»

1. Un monument singulier

Le monument se présente comme un cylindre creux en marbre du Pentélique décoré selon la technique du bas-relief, reposant sur une plinthe carrée⁽¹⁶⁾. Peu après la découverte

15. LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 277, n. 1. Le premier à avoir fait la remarque a été F. Poulsen (POULSEN 1924, p. 55-57). L'identification des deux caryatides aux *Deux Déeses* avait reçu un certain crédit, à la suite d'une confusion entre les deux trésors de Siphnos et de Cnide : en effet, la découverte du côté Sud de la voie d'un bloc du trésor des Cnidiens, identifié par l'alphabet de la dédicace, avait entraîné à tort son association à l'ensemble des blocs trouvés au Sud, là où Pausanias avait vu le trésor des Siphniens. L'importance du culte des *Deux Déeses* à Cnide joua manifestement alors un rôle. Quand, à la suite des travaux de W.B. Dinsmoor en 1912, le trésor fut rendu définitivement aux Siphniens, les deux caryatides redevinrent des jumelles anonymes, malgré la suggestion de P. de La Coste-Messelière passée inaperçue, en tout cas jamais citée.

16. ZAGDOUN 1977, p. 79-99.

des fragments dispersés sur la terrasse de Marmaria avec un certain regroupement autour de l'édifice circulaire, improprement, mais traditionnellement, dit «tholos»⁽¹⁷⁾, les fragments ont été re-placés et complétés avec du plâtre pour une présentation au musée de Delphes due à P. Kaloudis, restaurateur du Musée national d'Athènes (fig. 2). L'objet a été mis en rapport avec un trou découvert par les fouilleurs au centre de la rotonde, et F. Poulsen y avait vu le *bothros* du héros Phylakos dont la «tholos» aurait été l'hérôon réalisé quelque cent ans après les exploits du héros⁽¹⁸⁾. L'identification comme «fosse sacrée» des vestiges que les fouilleurs avaient trouvés sous les perturbations du dallage de la «tholos» a été combattue par G. Karo⁽¹⁹⁾ qui y a vu plutôt le travail de voleurs de trésors d'époque médiévale. S'il est exact d'affirmer que le trou n'est pas contemporain de la «tholos», où une dalle circulaire de marbre blanc marquait le centre de la *cella*, il convient également d'exclure l'interprétation d'un percement dû à des pilliers, car l'orifice central a été soigneusement taillé au niveau du dallage, puis réalisé par prélèvement des blocs de fondation suivants, en fonction de

17. Certes Vitruve nous apprend (*Sur l'architecture*, VII, préface, 12) que l'architecte Théodôros de Phocée avait écrit un livre intitulé *Sur la tholos qui est à Delphes*, mais F. Robert a bien montré dans sa thèse (Robert, 1939, p. 46-155) que le terme *tholos* désigne la couverture voûtée d'un édifice circulaire et, par la suite, cet édifice. Le traité de Théodôros portait donc sur cette partie, remarquable, de sa construction.

18. POULSEN 1908, p. 371-374. Phylakos connu par Hérodote (VIII, 39) et Pausanias (X, 23, 2) est un héros local intervenu lors de l'attaque perse sur le sanctuaire de Delphes. L'étude en cours de Marmaria conduit à situer le *téménos* de Phylakos sur la terrasse qui surplombe, à l'Est, le temple d'Athéna en tuf.

19. KARO 1910, p. 217-220.

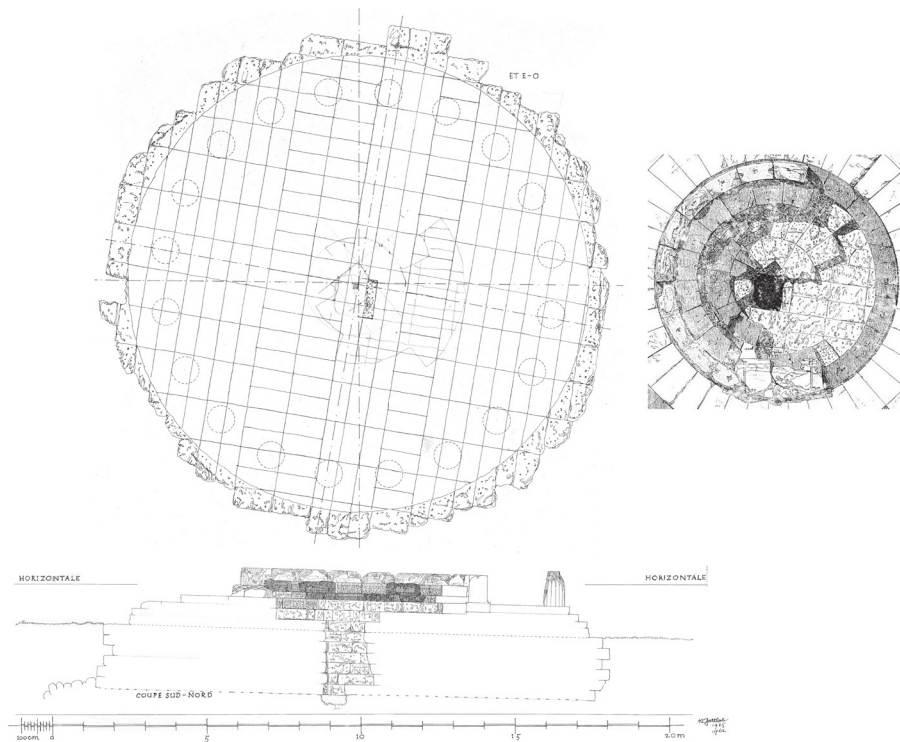


Fig. 3. Plate-forme de la tholos, avec conduit vertical au travers des fondations (G. K. Gottlob, inédit, archives de l'EFA).

l'agencement des assises (fig. 3). Il s'agit donc d'un travail régulier, et non d'une destruction sauvage.

L'idée d'un autel s'est imposée, même si J. Charbonneaux refusait de le placer dans l'édifice, à la différence d'É. Bourguet qui identifiait la rotonde à un prytanée⁽²⁰⁾. G. Roux installa l'«autel» dans la «tholos» qui, pour lui, était devenue le temple du culte impérial⁽²¹⁾. En se fondant sur les lieux de trouvaille, Fr. Croissant conclut que l'objet se dressait sur la terrasse de Marmaria, sans doute près de la «tholos», sinon à l'intérieur de ce bâtiment, et reprend la date de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. proposée par M.-A. Zagdoun⁽²²⁾. Récemment, R. Nouet a été encline à retenir, certes prudemment, une date plus basse – seconde moitié

du I^{er} s. av. J.-C. – première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.⁽²³⁾, en se fondant sur le rapprochement fait par Cl. Rolley avec les *putealia* ornant les jardins romains⁽²⁴⁾.

a) Forme du monument

Comme cela a été plusieurs fois souligné, le traitement de cet objet n'est pas exactement celui d'un autel⁽²⁵⁾. La paroi intérieure lisse, le rebord supérieur qui évoque une margelle, l'absence de fond, le lien avec un trou sous le dallage, tout cela ferait plutôt penser à un puits. Il est en effet difficile d'y récupérer ce qu'on y jette, le trou traversant les dix assises de fondation, soit 3,30 m de profondeur.

23. NOUET 2021, p. 743-747.

24. ROLLEY 1979.

25. Aucun parallèle convaincant dans la synthèse de C.G. Yavis, *Greek Altars. Origins and Typology*, Saint-Louis, Missouri, 1949, ni dans la section «Vocabulaire et images» des Actes du colloque de la Maison de l'Orient, 4-7 juin 1988, *L'espace sacré dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité*, Lyon, 1991, p. 25-62.

20. BOURGUET 1914, p. 324-326 ; Charbonneaux 1925, p. 19.

21. ROUX 1976, p. 206. Il y date «l'autel» du I^{er} s. apr. J.-C.

22. CROISSANT 1991, p. 126-127.

Il s'agit donc d'un dispositif différent du *bothros* du sanctuaire à la croisée des chemins, appelé par les fouilleurs *Crossroads shrine*, au Nord-Est de l'Agora d'Athènes, parfois identifié avec le *Léôkorion*, sanctuaire des filles du héros éponyme Léôs⁽²⁶⁾, mais aussi des puits des Thesmophories où des femmes, les *Antlêtriai*, les «puiseuses», récupéraient, au bout de quatre mois, les restes des porcelets qu'elles y avaient jetés, lors de la fête des Skira, pour rendre la terre plus fertile⁽²⁷⁾. Si l'installation au cœur de la «tholos» était un puits véritable, il faudrait supposer une présence naturelle d'eau, ce qui n'était pas le cas lors du relevé effectué par K. Gottlob, mais ce pouvait l'être dans l'Antiquité. Comme la rotonde avait très certainement perdu sa couverture lors de l'incendie⁽²⁸⁾ qui ravagea sa *cella*, on peut également imaginer que l'eau tombant dans cet espace à ciel ouvert se soit évacuée par ce «forage» aboutissant au niveau du sol naturel.

M.-Chr. Hellmann a signalé que la forme cylindrique était une caractéristique des autels dédiés à Déméter⁽²⁹⁾, déesse dont nous avons rappelé plus haut la place auprès de l'Amphictionie, et la

présence de son sanctuaire près du gymnase⁽³⁰⁾.

b) Décor

Le décor du cylindre représente douze jeunes filles suspendant des bandelettes de tissu à une guirlande de feuilles, d'où les fleurs sont absentes. Or, depuis l'enlèvement de sa fille qui lui est rappelé, tous les ans, par les quatre mois que cette dernière passe sous terre, Déméter n'aime pas les fleurs et les Grecques n'en usent pas dans son culte, à la différence de ce qu'elles font pour Aphrodite⁽³¹⁾.

Les douze jeunes filles pourraient, suivant cette interprétation, être les représentantes des douze peuples de l'Amphictionie honorant leur déesse.

2. La présence de cet objet cultuel dans le bâtiment nouvellement attribué à la dynastie macédonienne.

Dans plusieurs publications récentes⁽³²⁾, nous avons expliqué pour quelles raisons il convenait d'attribuer aux Macédoniens,

30. Si les arguments de G. Roux (*BCH* 104, 1980, p. 130-132) pour récuser l'emplacement proposé par J. Jannoray sont convaincants, la mention de l'*apodytérion* associé au «mur du côté du Damatrimon» dans une même opération de chaulage (ἐξάλειψις) inciterait à placer le *Damatrimon* à proximité de la palestra.

31. L'*Hymne homérique à Déméter* le dit et les scholiastes n'arrêtent pas de le préciser, comme celui qui commente le v. 681 de l'*Cédepe à Colone* de Sophocle, en rappelant qu'aux Thesmophories couronnes et guirlandes ne comportent pas de fleurs, seulement du feuillage de smilax ou de myrte (N.J. Richardson 1974, p. 142) ; cependant, à Éleusis, au printemps, les jeunes filles cueillent des fleurs pour le retour de Koré, mais lors des Thesmophories, en automne, les feuillages sont nus en mémoire du deuil de la déesse.

32. Voir les références *supra* n. 28.

après l'accueil de Philippe II à l'Amphictionie en 346, les deux édifices contemporains érigés à l'Ouest de la terrasse de Marmaria : le *synêdrion* SD 43 (anciennement «temple en calcaire») et la rotonde dite «tholos» SD 40. Cette dernière serait-elle l'équivalent du *Philippeion* d'Olympie érigé, nous dit Pausanias, à la suite de la victoire de Chéronée ? Ou bien, ce qui expliquerait le recours à une couverture en forme de «tholos», un *hérôon* érigé à la mémoire de Philippe II⁽³³⁾, non seulement le vainqueur de Chéronée en 338, mais également l'homme qui, précédemment avait mis fin à la Troisième guerre sacrée ?

La mort d'Alexandre coïncide avec un large soulèvement anti-macédonien en Grèce continentale. Les rapports de l'Amphictionie avec la Macédoine sont conflictuels durant presque tout le III^e siècle, époque où Delphes est sous la domination étolienne. La «tholos» a sans doute été abandonnée durant cette période. Ce n'est qu'au début du II^e siècle qu'un rapprochement s'esquisse entre l'organisation pyléo-delphique et la monarchie macédonienne, sans doute encore dans les dernières années du règne de Philippe V. Ce rapprochement est assuré en 178, quand la présence des deux hiéromnémones du roi Persée est enregistrée dans une résolution portant sur les troupeaux sacrés d'Apollon⁽³⁴⁾.

33. Dans ce cas, il serait possible que le fleuron de la toiture fût, comme à Olympie (Pausanias, V, 20, 9-10), un pavot, symbole démetriac en lien avec le thème de la mort et de la renaissance.

34. Lefèvre 2002, n°108.

26. Camp 1986, p. 89, fig. 55 (reconstitution graphique de W.B. Dinsmoor, Jr) et 56 (photographie de l'intérieur du *bothros* avec le rocher naturel et les offrandes qui y furent jetées : des centaines de flacons de parfums, bijoux, biberons, fusairoles et pesons qui invitent à songer à un lieu fréquenté par des femmes mariées).

27. Parke 1977, p. 83-84.

28. Nous avons évoqué ailleurs (Jacquemin, Laroche, Huber, Bublot 2021, p. 109-110 ; Jacquemin, Laroche 2023) cet incendie, en le reliant au soulèvement anti-macédonien à la mort d'Alexandre.

29. Hellmann 2006, p. 130-131.

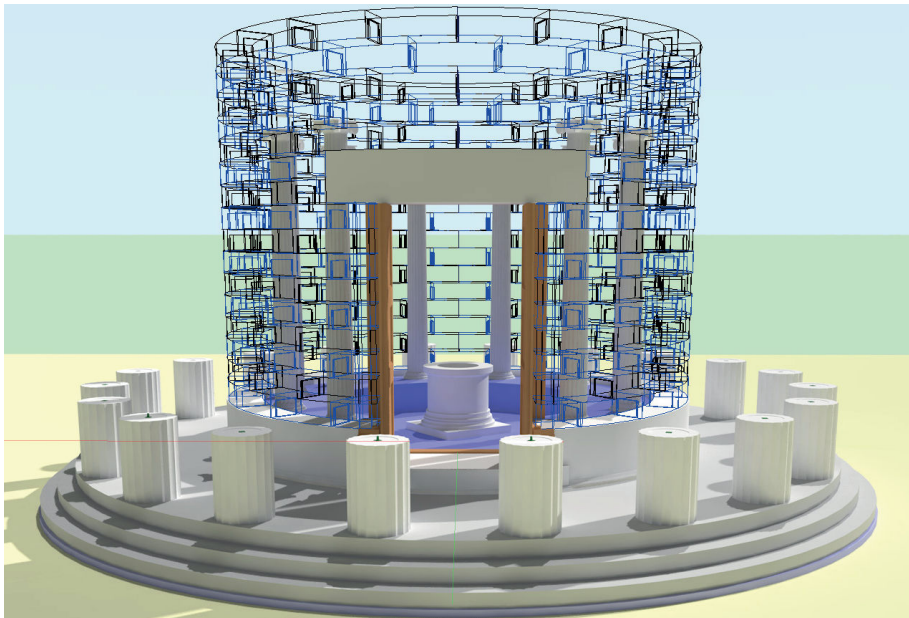


Fig. 4. La rotonde macédonienne avec le « puits » cylindrique installé au II^e s. av. J.-C.
Image D. Laroche.

C'est donc à cette époque que s'expliquerait le mieux la « restauration » de la rotonde, avec l'installation de ce « puits » rituel (fig. 4). Parmi les différents destinataires possibles de ce dispositif, nous avons privilégié la déesse tutélaire de l'Amphictionie, dont le siège local se trouvait immédiatement à l'ouest. Aussi bien son décor sculpté que son aspect de « puteal » s'accordent avec le mythe de la déesse, qui avait un puits sacré à Éleusis⁽³⁵⁾. Cette installation a peut-être remplacé un « autel » antérieur, qui se serait trouvé également au centre de l'édifice dans son premier état, mais qui n'a pas été retrouvé.

35. Dans l'*Hymne homérique à Déméter* (v. 99-109), la déesse, à son arrivée à Éleusis, s'assoit au bord de la route, à l'ombre de l'olivier qui pousse près du « puits des vierges » (*Parthénios*) : c'est là qu'elle rencontre les filles du roi Kéléos. Ce puits a été souvent identifié au puits dit *Kallichoros* « puits aux beaux chœurs », puits archaïque qui se trouvait à l'origine hors du sanctuaire, près de l'entrée. Sur le site d'Éleusis, voir TRAVLOS 1988, p. 91-164 avec une abondante illustration formée de plans et de photographies, dont notamment p. 133, fig. 155, le puits de Déméter.

Pausanias, trois siècles et demi plus tard, a vu un bâtiment dépourvu de toiture dont le parement intérieur de la *cella* avait été ravagé par les flammes ; il ne le mentionne que comme « un temple en ruines »⁽³⁶⁾.

II. Déméter et Koré au trésor de Siphnos

1. La façade du trésor

Si l'étude architecturale du trésor de Siphnos a fait l'objet d'une publication très détaillée de la part de G. Daux et E. Hansen⁽³⁷⁾, celle du décor a suscité de nombreuses recherches depuis l'époque de la fouille jusqu'à la sortie récente des volumes d'*Un âge d'or du marbre* en 2021⁽³⁸⁾. En effet, l'interprétation des frises, malgré leur exceptionnel état de conservation, continue de poser problème. Si la Gigantomachie se laisse facilement reconnaître, avec cependant quelques doutes sur l'identité de certains dieux

36. PAUSANIAS, X, 8, 6.

37. DAUX & HANSEN, 1987.

38. MARTINEZ, 2021.

ou déesses, les trois autres côtés recèlent des énigmes que les progrès dans la lecture des inscriptions peintes sont loin d'avoir toutes résolues. Avant d'aborder ces questions complexes, nous nous intéresserons d'abord aux caryatides dont la reconstitution a donné lieu à des recherches patientes pour distinguer les fragments provenant du trésor siphnien de ceux, proches stylistiquement, qui ne se rattachent pas à cet édifice⁽³⁹⁾. On trouvera le dernier état de ces questions présentées par Ph. Jockey et J.-L. Martinez⁽⁴⁰⁾, qui s'appuient sur le travail de E. Hansen, dans l'ouvrage précité.

La reconstitution actuellement acceptée des deux caryatides ne peut prétendre à une certitude absolue, mais elle s'appuie sur un grand nombre d'observations matérielles qui la rendent hautement crédible. En tout cas, elle n'a pas fait l'objet d'une remise en cause ; en revanche, à part la note de P. de La Coste-Messelière citée en début d'article, peu de savants semblent s'être intéressés à l'identité de ces deux *korai*. De même, la présence étonnante de six rosettes du côté des caryatides, à l'Ouest, n'a pas été commentée, pas plus que celle des rosettes qui, placées à la même hauteur, décorent le linteau de la porte, sans parler de celles qui étaient rapportées sur les *stéphanai* des deux jeunes filles. Pourtant leur projection spectaculaire en façade et leur rôle en tant que symboles funéraires

39. Fait notamment débat l'attribution à la caryatide nord de Siphnos la tête dite « ex-cnidienne » (inv. 1203), finalement écartée en raison de l'existence d'un bas de visage similaire (inv. 459) qui implique l'existence d'une troisième paire de caryatides.

40. MARTINEZ, 2021, p. 187-212.

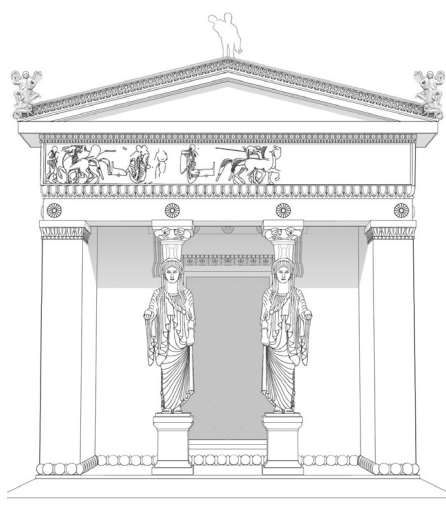


Fig.5. Comparaison des caryatides de Delphes et d'Éleusis (Delphes: dessin D. Laroche ; Éleusis: dessin D. Laroche, d'après H. Hörmann, 1932).

dénotent une intention des concepteurs de cet édifice⁽⁴¹⁾.

La suggestion de P. de La Coste-Messelière de voir dans ces deux statues des représentations de Déméter et Koré⁽⁴²⁾ s'accorde bien avec la présence affirmée de ces rosettes. Les Petits Propylées d'Éleusis, érigés par le consul Appius Claudius Pulcher

41. Dans un premier temps (BRINKMANN 1985, p. 103-104 et fig. 77-78 p. 106), V. Brinkmann avait restitué sur le bandeau de la frise Nord le nom d'Achille qui aurait été le mortel qui aurait permis aux Olympiens de vaincre les Géants, ce qui avait incité l'archéologue à chercher dans les autres frises des thèmes liés à la guerre de Troie ; ultérieurement (BRINKMANN 1994), il renonça à faire du trésor un *Achilleion*.

42. Leur taille (2,35 m) les apparente plus à des divinités qu'à des humains (prêtresses ou servantes), contrairement à ce que pense MILES 2012, p. 125.

en 54 av. J.-C. dénotent une influence évidente de la façade du trésor siphnien (**fig.5**). Puisqu'ici nous sommes dans un contexte d'époque archaïque, nous ne discuterons pas de l'interprétation des caryatides de ces Petits Propylées, après la belle étude qu'en a donnée G. Sauron, s'appuyant sur la publication par H. Hörmann de cet édifice⁽⁴³⁾ montrant que les représentations éleusiniennes de Déméter et Koré doivent, dans ce cas, être mises en rapport avec le contexte philosophico-religieux du 1^{er} s. av. J.-C.⁽⁴⁴⁾

P. Thémélis, étudiant un nouveau fragment de *polos* des

43. HÖRMANN 1932. Comme l'a signalé A. von Gerkan dans son compte-rendu (Gerkan 1934), les restitutions architecturales de H. Hörmann ne sont pas assurées, mais, quelle que soit la restitution adoptée, nous pensons que la façade du *propylon* tournée vers le sanctuaire comportait les deux déesses tenant à la main des flambeaux (ou un sceptre pour Déméter). H. Hörmann a restitué, pour les bras des caryatides, une position incompatible avec l'état des vestiges. Au bas du *calathos* sont conservées des extrémités de feuilles d'acanthé qui ne peuvent provenir que du panier lui-même, rappelant l'histoire de l'invention du chapiteau corinthien rapportée par Vitruve. La perspective de H. Hörmann a été redessinée et modifiée selon cette nouvelle interprétation (**fig.5**). La caryatide Townley du British Museum (SMITH 1901, n° 1746, p. 99-102) est un bon modèle pour restaurer les bras de celles d'Éleusis, même si comme la plupart des statues trouvées en Italie au XVIII^e s., elle a été assez fortement restaurée. Elle appartenait à un ensemble de statues ornant un portique dans le sanctuaire du Triopion consacré à la Déméter de Cnide, au Troisième mille de la *Via Appia*, par Hérode Atticus, à la suite de la mort de sa femme (COARELLI 1981, p. 38-41). H. Bulle a étudié l'ensemble de ces statues et les distingue bien d'autres caryatides conservées à la Villa Albani et provenant de Monte Porzio, plus à l'est, avec lesquelles elles ont été longtemps confondues (BULLE 1894). La **fig. 6** permet de voir qu'il est impossible de restituer à la caryatide d'Éleusis, comme l'a fait H. Hörmann, des bras qui remontent pour saisir le *calathos*.

44. SAURON 2001.



E : photo de la caryatide du musée d'Eleusis
A : dessin au trait de la cistophore de la villa Albani (Rome) ayant servi à la restitution des bras des caryatides des *petits propylées* d'Eleusis

Fig.6. Démonstration de l'impossibilité de restituer les bras des cistophores d'Éleusis selon le schéma des caryatides de la Villa Albani. Dessin et photomontage : D. Laroche.

caryatides⁽⁴⁵⁾, a identifié la scène représentée sur cette coiffure avec un épisode du culte de Dionysos. Le fait d'identifier les caryatides, non pas comme de simples supports décoratifs, mais comme des représentations divines nous amène à reconsidérer un autre aspect de la consécration siphnienne, lui aussi passé inaperçu. E. Hansen avait pourtant souligné l'importance et la qualité de réalisation du bastion Ouest, imposante structure construite en appareil polygonal sur deux côtés, permettant ainsi l'installation, en avant de la façade siphnienne, d'une solide terrasse (**fig.7**). Celle-ci, qui était de plain-pied avec la circulation longeant l'édifice au Nord⁽⁴⁶⁾, ne peut se justifier comme un accès au trésor du fait de l'importance de sa construction. On peut faire un parallèle, malgré la différence d'échelle, entre le mur polygonal soutenant la terrasse du temple

45. THÉMÉLIS 1992.

46. En effet, l'absence de toute substruction sur le côté Nord de la terrasse, rendant impossible la restitution d'un dallage sur la terrasse, impose une continuité de sol sur ce côté, d'où la modification opérée sur ce point (**fig.6**).

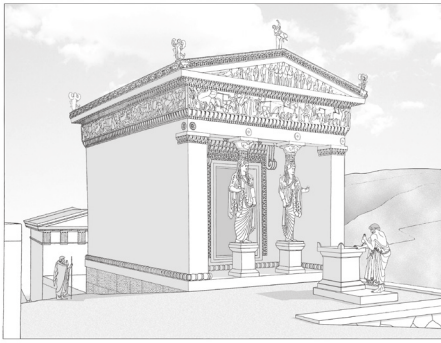


Fig. 7. Le trésor de Siphnos et sa terrasse, vus de l'Ouest (dessin : E. Hansen, modifié par D. Laroche). Dessin et photomontage : D. Laroche.

d'Apollon et ce bastion construit, sans doute à la même époque, en tout cas suivant les mêmes techniques. Cette terrasse rappelle également des dispositifs analogues placés devant d'autres «trésors» delphiques : la terrasse Sud du trésor des Athéniens, qui a sans doute connu des remaniements ⁽⁴⁷⁾, la terrasse à l'Ouest du trésor thébain, réalisée en même temps que la construction du bâtiment, la terrasse faite de remplois d'une construction archaïque accolée à la façade Sud de l'édifice ionique de Marmaria. Il est tentant de penser que ces diverses constructions permettaient l'installation et le déroulement d'actes culturels en rapport avec l'édifice placé à l'arrière. Si nous appliquons cette hypothèse au trésor de Siphnos, en restituant un autel sur le puissant bastion qui s'étend devant la façade (**fig. 7**), nous constatons immédiatement que les caryatides et les rosettes placées sur la face Ouest prennent une autre signification. Les caryatides font face à l'autel qui leur est consacré ; malgré la disparition de leurs avant-bras, elles doivent accomplir

47. Nous traiterons de ces remaniements dans un futur article. Comme dans le cas de la terrasse siphnienne, nous pensons que la terrasse sud du trésor des Athéniens avait un but cultuel, où serait, par exemple, honoré Thésée, dont les exploits sont le sujet des métopes du trésor sur sa moitié sud.

un acte cultuel en rapport avec le rite célébré sur la terrasse ⁽⁴⁸⁾. E. Hansen souligne les difficultés rencontrées par les constructeurs pour remplacer les colonnes par ces effigies féminines fragiles, qui ont nécessité une mise en œuvre appropriée et délicate, notamment pour le lourd entablement qui s'appuyait sur les deux statues ⁽⁴⁹⁾. La finesse des chevilles, qui a rendu particulièrement difficile l'installation de l'entablement de façade du trésor, nous rappelle l'adjectif qui accompagne le nom de Koré dans l'*Hymne homérique à Déméter* ⁽⁵⁰⁾.

L'état de conservation des caryatides ne permet pas de trancher sur leur exacte similitude ; il n'est donc pas possible de savoir si le couple ornant la façade siphnienne distinguait par des traits spécifiques (coiffure, vêtement, parure...) la mère et la fille. Ce point ne semble pas une raison d'exclure l'hypothèse de voir en elles, si elles étaient vraiment jumelles les Deux Déesses : en effet, l'emploi répandu dans les différentes régions du monde grec montre bien Aristophane dans sa *Lysistrata* où Spartiates, Béotiennes et Athéniennes jurent par $\mu\alpha\kappa\tau\omega\sigma\iota\omega$, $\mu\alpha\kappa\tau\omega\theta\epsilon\omega$ ⁽⁵¹⁾ ou les dédicaces, confirmant l'intuition de l'un des premiers à avoir travaillé sur Éleusis, Fr. Lenormand ⁽⁵²⁾.

48. O. Casabonne a souligné les rapports entretenus par Déméter et Koré avec la symbolique des plantes à bulbe (mort et renaissance) : voir CASABONNE 2023.

49. Ainsi le coulage de plomb entre les pieds d'une caryatide.

50. *Hymne homérique à Déméter*, 2 : la fille de Déméter y est qualifiée de $\tau\alpha\nu\iota\sigma\varphi\upsilon\rho\omicron\varsigma$, «aux fines chevilles».

51. Aristophane, *Lysistrata*, v. 81 ; 95 (Lampitô de Sparte) ; 113 (Myrrhine d'Athènes).

52. LENORMAND 1877.

2. Déméter ailleurs dans le décor du trésor

a) la frise nord : Gigantomachie

La déesse a longtemps été identifiée, avec sa fille, dans le groupe des deux divinités féminines à droite d'Héphaïstos ⁽⁵³⁾. Cette hypothèse a été remise en cause, d'abord par M. Moore, qui préférerait restituer là les Moires, puis par V. Brinkmann qui garde le nom de Déméter pour la seconde figure, mais avec un point d'interrogation ⁽⁵⁴⁾.

b) les autres frises

Malgré les affirmations de certains savants, l'identification des trois autres côtés soulève encore des problèmes.

À l'ouest, le sujet du «jugement de Pâris», largement adopté par les spécialistes, et retenu dans les publications françaises les plus récentes ⁽⁵⁵⁾, ne va pas de soi, concernant les deux plaques conservées présentant les quadriges de deux déesses. Si l'identification d'Athéna est assurée par l'égide qu'elle porte, celle d'Aphrodite, qui jouerait avec son collier, implique un geste hautement improbable au vu des vestiges conservés, et surtout le fait qu'elle descend de son char, après le jugement du prince troyen, est incompréhensible.

53. PICARD & LA COSTE-MESSELIÈRE 1928, p. 96 n. 8.

54. MOORE 1977, p. 322-326 ; BRINKMANN 1994, figure N3, p. 155-156 ; cette figure était prise pour Koré, quand on voyait en N2 (p. 154-155) Déméter, mais la lecture, à gauche de l'arrière de sa tête, des lettres $\tau\iota\alpha$ par V. Brinkmann invite à y voir Hestia (BRINKMANN 1985, p. 90 et fig. 29-30 p. 89 ; JOCKEY 2021, p. 151 et 152, fig. 23a).

55. DAUX, HANSEN 1987, p. 177, fig. 109 et p. 178 ; JOCKEY 2021, p. 160-165.

Nous préférons, comme certains de nos prédécesseurs⁽⁵⁶⁾, voir là une Artémis tirant à l'arc. Dans ce cas, il faut reconsidérer complètement l'ensemble de la frise ouest, où il n'y a plus de raison de restituer Héra sur la troisième plaque disparue.

On restituera sur le premier bloc Athéna introduisant Héraklès sur l'Olympe, à l'invitation de Zeus transmise par Hermès⁽⁵⁷⁾. Sur les deux blocs suivants, l'un conservé, l'autre disparu, nous aurions Artémis, tirant à l'arc, tout en descendant à terre, et Apollon, criblant également de flèches le géant Tityos qui s'en prend à leur mère Létô. La tête du géant blessé au visage est conservée et a été replacée, au gré des restitutions, sur les différents côtés du monument, voire au fronton ouest⁽⁵⁸⁾. La restitution en symétrie d'un palmier sur le bloc glissé entre les plaques gauche et médiane n'a plus de sens dans cette recomposition asymétrique de la frise ouest.

La frise est, la mieux conservée, pose peu de question depuis que le nom du combattant au sol a été lu comme celui d'Antilochos ; le duel oppose donc Achille et Memnon, dont les mères figurent en suppliantes dans l'assemblée

des dieux⁽⁵⁹⁾. Parmi ceux-ci, la proposition de reconnaître Déméter, et éventuellement Koré, deux déesses peu impliquées dans la guerre de Troie, ne convainc pas vraiment⁽⁶⁰⁾.

La frise sud a suscité le plus d'interprétations différentes. Seule certitude, une scène d'enlèvement se déroule dans un sanctuaire, signifié par un autel, lors d'une fête, mobilisant de nombreux cavaliers. Les lacunes importantes ont autorisé plusieurs hypothèses : Leucippides enlevées par les Dioscures⁽⁶¹⁾, en-

59. La supplication de Thétis dont les doigts se voient sur les genoux de Zeus (LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 341) n'a pas de réelle contrepartie, même si Éôs, la mère de Memnon, est présente (son nom permet de l'identifier – BRINKMANN 1994, p. 140 – la figure assise devant Arès).

60. La figure derrière Héra, dont le nom se lit sur la pierre, a été interprétée comme Déméter, ce qui a suscité l'interrogation de P. de La Coste-Messelière (LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 357 et n. 3). L'interprétation de cette figure comme Thétis (BRINKMANN 1994, p. 145-146) suppose une restitution différente de celle de P. de La Coste-Messelière de la psychostasis, « la pesée des âmes » qui se trouvait dans la lacune après la figure de Zeus. Aucune des quatre mentions de la déesse dans l'*Illiade* ne renvoie à un engagement dans la guerre : mention d'un sanctuaire dans le Catalogue des Vaisseaux (II, 696) ; présence dans la liste des femmes que Zeus prétend avoir moins aimées qu'Héra (XIV, 326) ; se nourrir de « la mouture de Déméter » comme signe d'humanité et de mortalité (XIII, 322 et XXI, 76).

61. Cette version proposée, avec réserves par Th. Homolle, reprise par P. de La Coste-Messelière (LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 360-371), permet d'utiliser deux quadriges, à la différence de l'enlèvement d'Hélène par Pâris ou de celui de Koré par Hadès, même si Déméter peut poursuivre le ravisseur sur son propre char : voir BRINKMANN 1994, p. 183-190, où la scène est peuplée de Néréides à gauche et de Corybantes à droite. Le rapt a l'occasion d'une fête dans un sanctuaire pourrait justifier le groupe de cavaliers à droite, qui feraient partie d'une procession.

lèvement d'Hélène par Pâris⁽⁶²⁾, enlèvement de Koré par Hadès qui permet de réintroduire Déméter⁽⁶³⁾, Pélops emmenant Hippodamie loin de son père⁽⁶⁴⁾. La faible proportion de linéaire conservée et la présence d'un cortège de chars et de cavaliers, qui suggère des festivités, ne facilitent pas le choix parmi ces différentes possibilités.

Il apparaît donc difficile de retrouver Déméter dans tous les éléments du décor sculpté. Nous avons vu ce qu'il en est des frises. Le seul fronton conservé de façon satisfaisante représente le règlement par Zeus de la dispute du trépied⁽⁶⁵⁾, une scène où la présence de Déméter ne s'impose pas.

Ces interrogations à propos de la présence de Déméter et de Koré doivent être mises dans le contexte du moment où fut érigé le trésor, c'est-à-dire lors de l'agrandissement du sanctuaire archaïque, alors que le nouveau temple, pris en adjudication par les Alcmonides, était mis en chantier. La figure 8 montre l'impact de cette nouvelle offrande au sein d'un *téménos* encore peu construit et l'importance que

56. HEBERDEY 1909, p. 161 ; BRINKMANN 1994, p. 180-182.

57. BRINKMANN 1994, p. 179-180 : le signe de l'aspiration sur le bandeau inférieur portant le nom du personnage ; la morphologie athlétique et la massue confirment l'identification initialement proposée par Th. Homolle (HOMOLLE 1894, p. 194).

58. HEBERDEY 1909, p. 160-162 (Tityos) ; BRINKMANN 1994, p. 182 (un satyre visé par Artémis) ; JOCKEY 2021, p. 170 (une figure du fronton ouest, dont le thème n'est pas vraiment connu).

62. L'âge de la jeune fille représentée sur la frise dans les bras de son ravisseur s'oppose à l'hypothèse de Thésée enlevant Hélène, alors âgée de sept ans (WATROUS 1982).

63. La forte présence masculine s'oppose à cette hypothèse. Koré se trouve au milieu de jeunes filles, quand elle est enlevée.

64. HOMOLLE 1895, p. 535. Ce savant y renonça rapidement : voir LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 385-386. Là encore on ne voit pas vraiment ce que font les cavaliers. Dans ce mariage par rapt, où le prétendant doit être plus rapide que le père de celle qu'il enlève, il n'y a en présence que deux attelages.

65. RIDGWAY 1962. L'identification d'une barbe a transformé l'Athéna des interprétations antérieures en un Zeus.



Fig.8. Le trésor de Siphnos dans le sanctuaire au moment de son achèvement (ca 510). Dessin D. Laroche.

revêtait ce décor figuré exceptionnel dans un sanctuaire en train de se renouveler. Sachant qu'un accès était possible directement depuis le Sud, on peut s'interroger sur l'existence d'une porte à cet endroit, dont la présence permettrait d'expliquer à la fois l'implantation curieuse du trésor et de sa terrasse, et le changement de technique, d'après les maigres vestiges conservés en fondation, sur le tronçon séparant le trésor des Siphniens et celui des Thébains, érigé 150 ans plus tard.

Ce nouveau regard porté sur des édifices qui n'étaient pas seulement des dépôts d'offrandes, mais également des chapelles, où, comme l'écrivait P. de La Coste-Messelière⁽⁶⁶⁾, «on sait

par ailleurs, ou l'on devine, que les cités envoyaient volontiers leurs divinités intercéder auprès d'Apollon, sous forme de statues dédiées dans le téménos même du Pythien (...) ; il y avait là, – et à Delphes c'était de mise – de véritables "théoxénies perpétuelles"».

Références bibliographiques

CID I: ROUGEMONT, G. (1977), *Lois sacrées et règlements religieux, Corpus des inscriptions de Delphes I*, École française d'Athènes, Athènes.

CID II: BOUSQUET, J. (1989), *Les Comptes du quatrième et du troisième siècle, Corpus des Inscriptions de Delphes II*, École française d'Athènes, Athènes.

AURIGNY, H. et MARTINEZ, J.-L. (2021), «La plastique idéale de la basse époque hellénistique et de l'époque impériale à Delphes» in Martinez, J.-L. (2021), *Fouilles de Delphes IV, 8, Un âge d'or du marbre*, Athènes, p. 799-858.

BOURGUET, É. (1914), *Les ruines de Delphes*, Paris.

BOUSQUET, J. (1988), *Étude sur les Comptes de Delphes, Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome 267*, École française d'Athènes, Athènes.

BRINKMANN, V. (1985), «Die aufgemalten Namensbeischriften an Nord- und Ostfries des Siphnierschatzhauses», *Bulletin de Correspondance Hellénique* 109, p. 77-130.

BRINKMANN, V. (1994), *Die Frieze des Siphnierschatzhauses*, Ennepetal.

BRUNEAU, Ph. (1970), *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale, Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome 217*, École française d'Athènes, Athènes.

CAMP, J.M. (1986), *The Athenian Agora*, London.

66. LA COSTE-MESSELIÈRE 1936, p. 277, n. 1.

- CASABONNE, O. (2023), «Caryatides / karyatides en Asie mineure et Grèce», *Anatolia Antiqua*, XXXI, p. 53-61.
- CHARBONNEAUX, J. (1925), *Fouilles de Delphes II, Le sanctuaire d'Athéna Pronaia. La tholos*, École française d'Athènes, Paris.
- COARELLI, F. (1981), *Dintorni di Roma*, Guida Laterza, Rome-Bari.
- CROISSANT, Fr. (1991), «La sculpture de pierre», 2^e partie, *Guide de Delphes. Le Musée, Sites et monuments VI*, École française d'Athènes, Athènes, p. 77-138.
- DAUX, G. & HANSEN, E. (1987), FD II, *Le trésor de Siphnos*, École française d'Athènes, Athènes.
- GERKAN, A. von, 1934, «Rezension H. Hörmann, *Die inneren Propyläen von Eleusis*, 1932», *Gnomon* 10, p. 10-15.
- HÄGG, R. (1992), éd., *The Iconographical of Greek Cult in Archaic and Classical Periods*, *Kernos Supplément 1*, Liège.
- HEBERDEY, R. (1909), «Das Schatzhaus der Knidier in Delphi», *Mitteilungen des Deutschen archäologischen Instituts – Abteilung Athen* 34, p. 145-166.
- HELLMANN, M.-Chr. (2006), *L'architecture grecque*, II, Paris.
- HOMOLLE, Th. (1894), «Nouvelles et correspondance», *Bulletin de Correspondance Hellénique* 18, p. 175-200.
- HOMOLLE, Th. (1895), *Bulletin de Correspondance Hellénique* 19, «Les sculptures du trésor de Siphnos», p. 534-535.
- HÖRMANN, H. (1932), *Die inneren Propyläen von Eleusis*, De Gruyter, Berlin-Leipzig.
- JACQUEMIN, A., LAROCHE, D. (2023), «Philippe et Alexandre à Delphes», *Collegium Beatus Rhenanus, Newsletter* 27, p. 2-3.
- JACQUEMIN, A., LAROCHE, D., HUBER, S., BUBLOT, M. (2021), «Marmaria, l'hestiatorion, le synédion et le Philippiéon», *Bulletin de Correspondance Hellénique* 145, p. 87-113.
- JANNORAY, J. (1953), *Fouilles de Delphes II. Topographie et architecture*, Le gymnase, École française d'Athènes, Paris.
- JOCKEY, Ph. (2021), «Le décor sculpté du trésor de Siphnos», in J.-L. MARTINEZ, éd., *Fouilles de Delphes IV, 8, Un âge d'or du marbre*, Athènes.
- KARO, G. (1910), «En marge de quelques textes delphiques», *Bulletin de Correspondance Hellénique* 34, p. 187-221.
- KINNS, Ph. (1983), «The Amphictionic Coinage Reconsidered», *The Numismatic Chronicle* 143, p. 1-22.
- LA COSTE-MESSELIÈRE, P. de (1936), *Au Musée de Delphes, Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome* 138, École française d'Athènes, Paris.
- LEFÈVRE, Fr. (2002), *Décrets amphictioniques, Corpus des inscriptions de Delphes IV*, École française d'Athènes, Athènes.
- LENORMANT, Fr. (1887), «Ceres», section VIII: Dualité Déméter/Perséphone, in DAREMBERG, Ch. & SAGLIO, Edm., 1877-1919, *Dictionnaire des Antiquités*, tome I, 2, p. 1047-1050.
- LIBERTINI, G., (1916), «I Propilei di Appio Claudio Pulcro ad Eleusi», *Annuario della Scuola Italiana di Atene* 2, p. 201-215.
- MARC, J.-Y. & MORETTI, J.-Ch, eds (2001), *Constructions publiques et programmes éditaires en Grèce entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C.*, Actes du Colloque organisé par l'École française d'Athènes et le CNRS, Athènes 14-17 mai 1995, *Bulletin de Correspondance Hellénique Supplément 19*, École française d'Athènes, Athènes.
- MARTINEZ, J.-L. (2021), *Fouilles de Delphes IV, 8, Un âge d'or du marbre*, Athènes.
- MILES, M.M. (2012), «Entering Demeter's Gateway: The Roman Propylon in the City Eleusinion», in WESTCOAT, B.D. & OUSTERHOUT, R.G., eds (2012), *Architecture of the Sacred. Space, Ritual and Experience from Classical Greece to Byzance*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 114-151.
- MOORE, M. (1977), «The Gigantomachy of the Siphnian Treasury: The Reconstruction of the Three Lacunae», *Études delphiques, Bulletin de Correspondance Hellénique, Supplément I*, École française d'Athènes, Athènes, p. 305-335.
- NOUET, R. (2021), «Monuments et reliefs d'époque romaine à Delphes», in MARTINEZ, J.-L. (2021), *Fouilles de Delphes IV, 8, Un âge d'or du marbre*, Athènes, p. 730-765.
- PARKE, H.W. (1977), *Festivals of the Athenians*, London.

- PICARD, Ch. & LA COSTE-MESSELIÈRE, P. (1928), *Fouilles de Delphes IV, 2, Art archaïque (suite). Les trésors «ioniques»*, École française d'Athènes, Paris.
- POULSEN, F. (1908), «Recherches sur quelques questions relatives à la topographie de Delphes», *Académie royale des Sciences et des Lettres du Danemark, Bulletin de l'année 1908*, n°6, p. 331-425.
- POULSEN, F., (1924), *Delphian Studies*, Académie royale de Danemark, *Mélanges d'histoire et de philologie*, VIII, 5, Copenhague.
- RICHARDSON, N.J. (1974), *Homeric Hymn to Demeter. A Commentary*, Oxford.
- RIDGWAY, B.S. (1965), «The East Pediment of the Siphnian Treasury. A Reinterpretation», *American Journal of Archaeology* 69, p. 1-5.
- ROBERT, F. (1939), *Thymélé. Recherches sur la signification et la destination des monuments circulaires dans l'architecture antique de la Grèce*, Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome 147, École française d'Athènes, Paris.
- ROLLEY, Cl. (1979), «Compte-rendu du livre de M.-A. Zagdoun, *Fouilles de Delphes, IV, 6, Les Reliefs*», *Revue Archéologique*, p. 336-338.
- ROUX, G. (1976), *Delphes, son oracle et ses dieux*, Paris (version française d'un ouvrage paru d'abord en allemand sous le titre *Delphi, Orakel und Kultstätten*, Munich, 1971).
- ROUX, G. (1980), «À propos des gymnases de Delphes et de Délos. Le site du Damatrion de Delphes et le sens du mot sphairistérion», *Bulletin de Correspondance Hellénique* 104, p. 127-149.
- SAURON, G. (2001), «Les propylées d'Appius Claudius à Éleusis: l'art néo-attique dans les contradictions idéologiques de la noblesse romaine à la fin de la République» in MARC, J.-Y. & MORETTI, J.-Ch., eds (2001) *Constructions publiques et programmes édilitaires en Grèce entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C.*, Actes du Colloque organisé par l'École française d'Athènes et le CNRS, Athènes 14-17 mai 1995, p. 267-283.
- THEMELIS, P. (1992), «The Cult Scene on the Polos of the Siphnian Karyatid at Delphi», dans HÄGG, R. (1992), *The Iconographical of Greek Cult in Archaic and Classical Periods*, p. 49-72.
- TRAVLOS, J. (1988), *Bildlexikon zur Topographie des antiken Attika*, Tübingen.
- WATROUS, L.V. (1982), «The Sulptural Program of the Siphnian Treasury in Delphi», *American Journal of Archaeology* 86, p. 159-172.
- WESTCOAT, B.D. & OUSTERHOUT, R.G., eds (2012), *Architecture of the Sacred. Space, Ritual and Experience from Classical Greece to Byzance*, Cambridge University Press, Cambridge.
- ZAGDOUN, M.-A. (1977), *Fouilles de Delphes IV, 6, Reliefs*, Ecole française d'Athènes.

Les voyages de Carl Haller von Hallerstein en Italie et dans le bassin égéen

Entre 1808 et 1817, Carl Haller von Hallerstein (1774-1817), un architecte d'origine franco-niennne, entreprit un long voyage qui le mena d'abord en Italie, puis en Grèce d'où il ne revint jamais. Intrigué à la fois par les vestiges archéologiques, les paysages et les habitants des régions qu'il traversa, il laissa de nombreux carnets, dessins, notes et journaux de voyage qui constituent encore aujourd'hui un ensemble d'archives peu étudiées. Une partie importante du fonds Haller von Hallerstein est encore aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu) où il est parvenu après être passé entre les mains de plusieurs propriétaires. La documentation laissée par l'architecte après sa mort est aussi dispersée et conservée dans diverses institutions allemandes et auprès des héritiers de la famille, mais la collection strasbourgeoise représente de loin un corpus exceptionnel pour les chercheurs. En effet, elle présente un intérêt historique, historico-artistique et archéologique. Haller était présent en Grèce une dizaine d'années avant le début de la guerre d'indépendance grecque (1821-1829), alors que les régions qu'il traversait étaient

encore largement sous la domination ottomane, quand elles n'étaient pas disputées entre les Français et les Britanniques. Il observe ainsi des monuments, des paysages ou des sites qui ont été victimes des conflits des années 1820 ou ont fait l'objet de pillages et de spoliations. Ses dessins et ses notes constituent ainsi un aperçu de certains lieux emblématiques de l'archéologie grecque et, dans une moindre mesure, quelques monuments d'époque romaine, au début du ^{xix}^e siècle. Ils sont aussi révélateurs de la manière dont le baron franconien a progressivement changé de regard sur la Grèce, tout en apportant ses propres réflexions et témoignages ethnographiques.

Bien entendu, C. Haller von Hallerstein ne voyage pas seul. Il est accompagné d'intellectuels et de voyageurs qui parcourent également l'Europe, en particulier l'Italie, la Grèce et la Turquie actuelles, avec des objectifs de formation et d'observation qui dépendent bien souvent de leur culture et de leur discipline scientifique. Si le baron dessine, mesure et décrit avec précisions les éléments architecturaux ou les vestiges archéologiques

qu'il rencontre, ses compagnons peuvent avoir d'autres intérêts d'ordre philologique, littéraire, géographique, voire économique. Ces individus discutent et échangent pour constituer des sociétés ou des réseaux scientifiques dans lesquels les informations circulent. Haller est ainsi à l'origine, avec d'autres de ses compagnons, de la fondation d'une société philhellénique, le *Xeneion*, qui prend la forme d'une véritable association dès le mois de novembre 1811. Elle transcende les différences de nations ou de disciplines pour rassembler des individus autour de leur amour pour la Grèce. C'est aussi l'occasion de réunir des représentants de diverses disciplines qui sont en train de se constituer et de s'autonomiser afin d'entreprendre des projets communs. Haller et ses compagnons fouillent ainsi le temple d'Aphaia à Égine, celui d'Apollon à Bassae, tandis que seul, il mène des fouilles à Athènes, Ithaque et Mélos où il découvre le théâtre. Ces premières missions de fouille, souvent ralenties ou retardées en raison des négociations avec les autorités locales, sont l'occasion de dresser de véritables plans, inventaires et relevés qui constituent des

témoignages encore régulièrement exploités aujourd'hui dans la recherche archéologique. Il ne faut bien entendu pas négliger l'aspect financier de telles opérations qui permettaient souvent de rassembler des chefs-d'œuvre de la sculpture grecque antique, afin de les proposer aux enchères à des représentants d'institutions ou de puissances européennes contemporaines. Quelques musées européens disposent ainsi d'originaux issus des fouilles d'Haller et de ses collègues, à commencer par les Éginètes de la Glyptothèque de Munich ou la frise du temple d'Apollon à Bassae, aujourd'hui exposée au British Museum. Il serait toutefois incorrect de limiter ces opérations à leur dimension pécuniaire ou scientifique, car nombre des intellectuels qui fouillent alors en Grèce dépendent de subsides pour poursuivre leurs explorations, s'insèrent dans les rivalités de diplomatie culturelle entre les nations européennes, et vouent une passion certaine à la Grèce et ses vestiges.

Les travaux sur C. Haller von Hallerstein ont repris à Strasbourg en plusieurs étapes. Après l'organisation de l'exposition participative «À l'aube de l'archéologie grecque», en avril 2021, Daniela Lefèvre-Novaro, alors commissaire de l'exposition, a bénéficié d'une résidence d'un semestre à la Bnu dans le cadre du dispositif CollEx-Persée-Chercheur 2022. Grâce à l'étude détaillée du fonds documentaire relatif à Haller, elle a pu, en association avec le conservateur Claude Lorentz, préparer le manuscrit d'un ouvrage consacré aux voyages du baron

franconien, paru en 2024⁽¹⁾. Il rassemble les contributions des deux directeurs de la publication et de plusieurs collègues historiens, historiens de l'art et archéologues. La première partie s'emploie à remettre Haller dans son contexte historique grâce à une description de l'histoire du fonds parvenu à la Bnu et à des chapitres sur le philhellénisme en Europe (Jérôme Schweitzer), la dimension technique et artistique des productions du baron (Christine Peltre) et une traduction partielle du *Tagebuch* manuscrit qu'Haller tenait à jour durant la première partie de son séjour en Italie et en Grèce (Corentin Voisin). La deuxième partie comporte une succession des itinéraires de l'architecte à travers la Grèce, illustrée et commentée grâce aux dessins du voyageur. Le volume a déjà fait l'objet de deux recensions⁽²⁾. Il constitue, à ce jour, le seul ouvrage accessible en français pour un public tant d'amateurs que de spécialistes sur les débuts de l'archéologie en Grèce et sur un personnage dont la contribution à la constitution de la discipline a été longtemps peu connue ou ignorée.

1. Daniela LEFÈVRE-NOVARO, Claude LORENTZ (dir.), *Dessiner la Grèce. L'œil et la main de Carl Haller von Hallerstein*, Strasbourg, PUS, 2024.

2. Annie SARTRE-FAURIAT, «Dessiner la Grèce. L'œil et la main de Carl Haller von Hallerstein. – D. LEFÈVRE-NOVARO, Cl. LORENTZ édts. – Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg, 2024. – 248 p.: bibliogr., ill., cartes. – (Savoirs collectés). – ISBN: 979.10.344.0216.8», en ligne: <https://revue-etudes-anciennes.fr/dessiner-la-grece-loeil-et-la-main-de-carl-haller-von-hallerstein-d-lefevre-novaro-cl-lorentz-eds-strasbourg-presses-universitaires-de-strasbourg-2024-248-p-bibliogr-ill/>; Guillaume Biard, «Daniela Lefèvre-Novaro et Claude Lorentz (dir.), *Dessiner la Grèce. L'œil et la main de Carl Haller von Hallerstein*», *Histoire de l'art*, 94, 2024, p. 229-231.

L'exploitation du fonds Haller von Hallerstein se poursuit après la parution de cette synthèse. Récemment, des travaux plus ponctuels ont été dédiés à des aspects précis de la documentation du baron dans les actes du colloque *Sanctuaires et paysages*, paru en janvier 2025, sous la direction de Daniela Lefèvre-Novaro et Corentin Voisin⁽³⁾. En outre, plusieurs projets en cours, déjà évoqués à la fin du volume publié aux PUS, se profilent pour les années à venir. Des études plus spécifiques sur certains sites ou certains personnages contemporains d'Haller pourraient être entreprises en constituant une équipe plus importante de chercheurs européens. La phase des premiers contacts a débuté, notamment auprès des spécialistes et des équipes qui travaillent sur quelques grands sites comme Bassae, le mont Lycée ou Délos. D'autre part, de grands pans de la documentation de l'architecte sont encore peu exploités, à commencer par son abondante correspondance et par les archives familiales. En outre, le *Tagebuch*

3. Daniela LEFÈVRE-NOVARO, Corentin VOISIN (dir.), *Sanctuaires et paysages: la (re)découverte des lieux de culte en Méditerranée centrale et orientale. Actes du colloque international Strasbourg, 21-23 novembre 2024*, Strasbourg, ITI HiSAAR, Université de Strasbourg, 2025 ; en particulier: Daniela LEFÈVRE-NOVARO, «Les sanctuaires de Zeus explorés par Carl Haller von Hallerstein au début du XIX^e siècle en Arcadie et Messénie», dans Daniela LEFÈVRE-NOVARO, Corentin VOISIN (dir.), *Sanctuaires et paysages. La (re)découverte des lieux de culte en Méditerranée centrale et orientale*, Strasbourg, ITI HiSAAR, Université de Strasbourg, 2025, p. 278-295; Corentin VOISIN, «Carl Haller von Hallerstein, explorateur des grottes-sanctuaires en Italie méridionale et en Grèce au début du XIX^e siècle», dans Daniela LEFÈVRE-NOVARO, Corentin VOISIN (dir.), *Sanctuaires et paysages. La (re)découverte des lieux de culte en Méditerranée centrale et orientale*, Strasbourg, ITI HiSAAR, Université de Strasbourg, 2025, p. 180-203.

pourra faire l'objet d'une retranscription et d'une traduction complète en français dans une publication future, qui mobiliserait les humanités numériques en proposant notamment un texte enrichi (TEI) en ligne. Enfin, les étapes du voyage italien d'Haller ont fait l'objet d'une exploration sommaire. Un premier projet d'article est en cours pour proposer une synthèse des travaux archéologiques du baron lors de son séjour à Naples et durant son voyage de cette ville à Otrante (juin-juillet 1810) afin de s'embarquer pour passer en Grèce. Il faudra toutefois élargir cette perspective à l'ensemble des étapes italiennes, ce qui nécessite encore une fois la constitution d'une équipe interdisciplinaire, capable de traiter autant de la documentation archéologique recensée par Haller que de ses dessins d'œuvres et bâtiments médiévaux et modernes.

ArkeoGIS / ArkeOpen : outils libres d'intégration, de diffusion et de visualisation des données archéologiques

Depuis sa création, ArkeoGIS s'est imposé comme un outil incontournable pour la gestion et l'analyse de données géospatialisées en archéologie et en sciences environnementales. En avril 2023, la plateforme a franchi une nouvelle étape avec le lancement d'ArkeOpen, une interface en libre accès qui utilise les mêmes données qu'ArkeoGIS mais offre d'autres possibilités en termes de pratique, interrogation de données, d'interopérabilité, ainsi que de citabilité.

ArkeOpen propose des données libres d'accès, alignées sur les principes de la science ouverte, et ne nécessite ni identifiant ni mot de passe pour y accéder. Cette évolution vise à élargir la diffusion des données scientifiques et à faciliter leur réutilisation par un public scientifique plus large, tout en maintenant une interopérabilité avec d'autres outils SIG.

Si ArkeoGIS remplit bien son rôle premier en tant que web-SIG réservé aux professionnels identifiés, ArkeOpen permet une interopérabilité réelle et se place ainsi dans les problématiques d'ouverture des données. L'un des principaux enjeux

de l'évolution d'ArkeoGIS vers ArkeOpen comme cela a été évoqué plus haut réside dans la question du partage des données. Avec ArkeOpen, l'objectif est d'accélérer l'échange et l'accessibilité des données archéologiques, afin de mieux collaborer entre chercheurs et faciliter la mise en commun des données. Ceci permet de créer un environnement de recherche plus ouvert et collaboratif, où les données sont accessibles à un plus large éventail de chercheurs aussi bien en France qu'à l'international.

ArkeOpen s'engage également à accompagner les chercheurs qui n'ont pas de SIG en ligne ou local, mais qui souhaitent tout simplement partager leurs données au moment de les valoriser. En offrant une plateforme accessible via le web, ArkeOpen permet aux utilisateurs sans ressources SIG spécifiques de travailler avec des données spatialisées et de bénéficier des outils nécessaires à leur recherche, sans nécessité de logiciels complexes (systèmes de projection, fond de carte, traitement graphiques / numérique, etc.). En termes de fonctionnalités ArkeOpen offre un cadre particulier de travail en se concentrant sur l'amélioration continue de

l'interface, ainsi, le design d'ArkeOpen a été pensé pour offrir une interface plus épurée et une ergonomie optimisée, garantissant une meilleure expérience utilisateur (**fig. 0**).

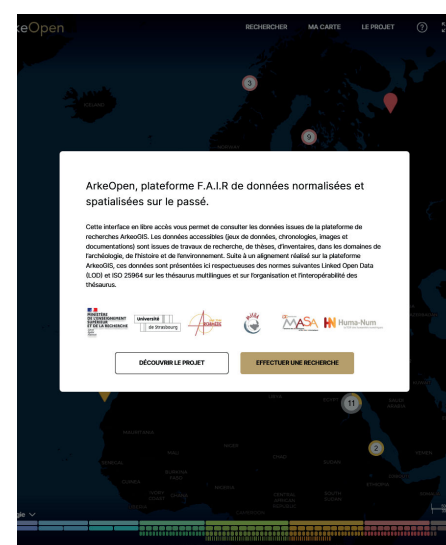


Fig.0. Arkeopen.

L'arrivée de la version mobile offre plusieurs avantages, l'utilisation d'un SIG Web en multiplateforme permet aux collègues d'accéder aux données cartographiques aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou smartphone, offrant une grande flexibilité sur le terrain comme au laboratoire.

La technologie IIIF (<https://iiif.io/>) quant à elle, permet d'interroger et d'afficher des ressources (images, plans...) à partir d'un entrepôt de confiance, enrichissant ainsi l'interprétation des données textuelles présentes sur la plateforme. Grâce au protocole IIIF, une technologie innovante qui facilite l'exploitation des formats de médias couramment utilisés (JPG, PNG, PDF, TIFF, etc.), cette fonctionnalité a été intégrée au système de gestion des bases de données d'ArkeOpen d'une façon stable. Il est donc possible pour les utilisateurs via l'icône «images: voir les illustrations» de filtrer les ressources selon leurs besoins et visualiser directement des plans, schémas, photographies d'objets ou des plans 2D, dès lors qu'une donnée contient des fichiers multimédias. Le protocole IIIF interagit avec l'entrepôt où sont stockées ces ressources via son API, assurant un accès fluide et structuré. Le filtre de recherche sur ArkeOpen permet de personnaliser les requêtes selon plusieurs critères pour affiner les résultats. Il offre tout d'abord un choix de chronologie et période, accessible via des icônes ou des bornes textuelles sur le volet «Quand?», pour cibler des périodes spécifiques.

Le «thésaurus des ressources partagées» (volet Quoi?) permet de filtrer les données par type, telles que l'immobilier, le mobilier, la production, les analyses ou encore le paysage. Il est possible de se concentrer uniquement sur les sites ou objets exceptionnels, ceux accompagnés d'illustrations ou d'une localisation précise. Des options permettent d'affiner davantage la recherche selon des

critères comme le type d'occupation ou l'état des connaissances. La fonctionnalité de calques dans la partie thématique «Où» permet de superposer différentes couches d'informations géographiques pour affiner les recherches de localisation.

En outre, des filtres supplémentaires (Autres filtres) permettent de sélectionner des données thématiques en choisissant un ou plusieurs jeux de données, ainsi que le type de ressource (inventaire, recherche, ouvrage) et l'échelle (objet, site). Cette fonctionnalité est particulièrement efficace pour n'afficher que ses propres données et les transmettre à des collègues en copiant simplement le lien.

La recherche textuelle permet de saisir un mot-clé et d'affiner la recherche selon différents critères: le nom du jeu de données, le nom de la ressource, les commentaires, la bibliographie ou la commune. Cela offre une grande flexibilité et précision dans l'exploration des données disponibles sur la plateforme. En somme, ArkeOpen propose de nouvelles fonctionnalités: ouverture des données, ajout de nouveaux fonds de carte et possibilité d'importer des fonds personnalisés (exemple: routes romaines, peuples de la Gaule). L'intégration de médias (IIIF, DOIs) et la recherche textuelle ont enrichi l'expérience, tandis que le filtre a été restructuré pour une exploitation optimisée (Quand, Quoi, Où, Autres filtres).

* * *

Pour expliciter les possibilités, voici quelques exemples d'application concrète concernant ArkeoGIS et ArkeOpen. L'interaction entre les deux plateformes permet de mettre en avant aussi bien des catalogues réalisés par des étudiant.e.s que par des collègues dans le cadre d'axes, d'équipes ou de projets. Evidemment, concernant les projets financés, de par son intégration dans l'écosystème Huma-Num, les deux plateformes permettent de solutionner les questions liées au plan de gestion de données en assurant la meilleure lisibilité et la sauvegarde sur la longue durée de nos travaux.

Le premier exemple concerne la forêt de Haguenau, le second les *oppida*. Pour la forêt de Haguenau, des bases se cumulent dans ArkeoGIS et nous disposons désormais de l'inventaire réalisé dans le cadre du master de Rémy Wassong, de travaux de Franck Abert alors au PAIR (Pôle Archéologique Interdépartemental Rhénan, le précurseur d'Archéologie Alsace) qui sont juxtaposés à l'inventaire archéologique du service régional de l'archéologie. L'exploitation de plusieurs catalogues de thèses sur le contenu des sépultures trouvées (Lucas Viellard (Master), Laurie Tremblay-Cormier, Mafalda Roscio, Christiane Schmid-Merkl, Charlene Morel, Christiane Hahnekamp), des données environnementales (Banadora, ALISA, Nathalie Schneider), des catalogues d'articles, les travaux de l'opération 1.1 de l'axe 1 de l'équipe 4 AMER sur les enceintes (Maxime Walter, Clément Féliu, Loup Bernard) et des points bien

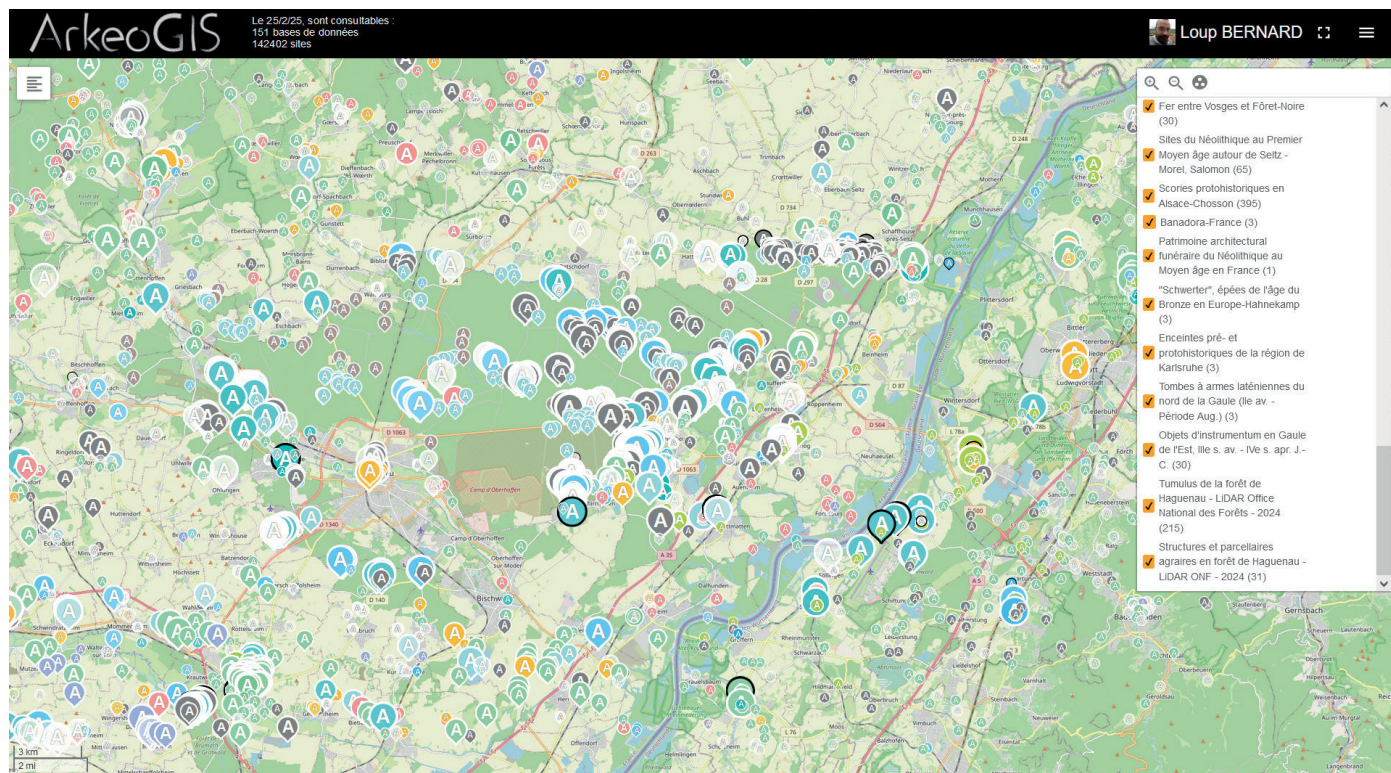


Fig. 1. Hag tout.

plus anciens issus de l'équipe 2 dans le cadre du programme PALEOLS (Simon Diemer, Héloïse Kohler, Patrice Wuscher).

Récemment, à la demande de l'ONF des études de LIDAR ont pu être ajoutées –dans ArkeoGIS dans un premier temps - dans le cadre d'un mémoire de Master (Marius Feder). Le cumul de ces informations permet de disposer à ce jour d'un état de la recherche et de l'environnement de la nécropole très satisfaisant, qui sert aussi à la préparation de la monographie sur la nécropole (opération 3.1 de l'axe 3 de l'équipe 4) **(fig. 1).**

Ce premier exemple nous semble bien illustrer l'intérêt du partage et de l'ouverture des données dans ArkeoGIS, le cadre trans-frontalier étant évidemment un plus non négligeable.

Deux éléments restaient jusqu'alors complexes dans ArkeoGIS : la citation de l'ensemble des jeux de données,

cartes et chronologies utilisés pour une requête et la diffusion des résultats à d'autres collèges, surtout s'ils ne disposent pas d'accès à la plateforme.

Pour répondre à ces deux soucis, le déploiement d'ArkeOpen (comme cité plus haut) permet un accès simple (par bouton partager, en copiant l'URL de la requête) et en citant précisément les données appelées. De plus, dans ArkeoGIS un export BIBTEX est désormais possible.

Nous allons illustrer ce point par un second exemple, celui de la récupération d'un projet ancien (qu'on appelle parfois *legacy data*), oppida.org. Le projet, initialement équipe AMER (Archéologie médio-européenne et rhénane) et Bibracte, n'ayant pas été mis à jour n'est plus disponible en ligne actuellement. Les données ont été insufflées dans ArkeOpen et peuvent être visualisées aussi sur le fond de carte des peuples de la Gaule créé par Stephan Fichtl.

(fig. 2)

Les bases éditées réalisées dans le cadre de projets financés par des équipes méridionales (projet RD-MED, CEREGE, Centre Camille Jullian) permettent de compléter la carte vers le Sud.

(fig. 3)

Pour citer la carte, il suffit de cliquer sur « ma carte » et « citations » pour obtenir le cartouche suivant

(fig. 4)

Si vous souhaitez partager le lien <https://arkeopen.org/?db=515%C2%A7647&c=2037&sd=-799&ed=-25&shps=13%C2%A719&lat=43.8464&lng=4.45889&z=7.24&ungrouped=1&p=right&rp=legend>

chaque carte peut ainsi être directement partagée à des collègues et citée correctement. Ceci se révèle précieux notamment pour des catalogues exhaustifs d'articles contraints en nombre de signes.

ArkeoGIS et ArkeOpen étant désormais des plateformes techniques de l'UMR nous vous proposons d'utiliser les plateformes pour vos besoins de sauvegarde, de partage, d'exposition et de mise en valeur de vos données. N'hésitez pas à solliciter Mohammed Benkhalid, Jean-Philippe Droux ou Loup Bernard pour vous expliquer comment ouvrir. Utiliser ArkeOpen permet de partager vos données sans identifiant. C'est donc la meilleure solution, notamment pour publier des catalogues en complément d'articles ou pour valoriser des résultats. À l'inverse, si vos données sont plutôt destinées à une équipe qui débute un travail, privilégiez la plateforme



Fig. 2. Oppida sur fichtl.

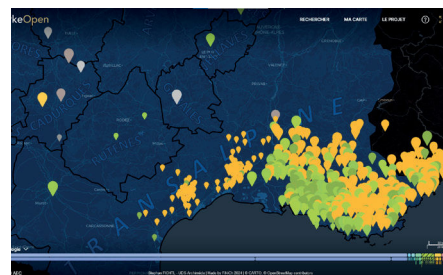


Fig. 3. Sud Oppida.

Index de ma carte

ArkeOpen le 25/02/2025
946 ressources disponibles issues de cette sélection

QUAND? QUOI? OÙ? AUTRES FILTRES

CITATIONS

QUAND

Chronologie

- Bernard, Loup et al. (2022) «Chronologie "Europe occidentale continentale centrale du Paléolithique à nos jours"» [Dataset] NAKALA. <https://doi.org/10.34847/nkl.ca7d7b4k>

QUOI

Jeux de donnée(s)

- Bonaventure B., Féliu C., Pierrelvein G., Scholtus L., (2022), base ArkeoGIS «Oppida, Atlas des fortifications celtiques Europe» [Dataset] NAKALA. <https://doi.org/10.34847/nkl.ca7d7b4k>
- Bernard L., Turci M. (2020), base ArkeoGIS "Enceintes de l'âge du Fer du sud de la France - Projet RD-MED" [Dataset] NAKALA. <https://doi.org/10.34847/nkl.ecdf57s9>

OÙ

Fond de carte

- © CARTO, © OpenStreetMap contributors

Calque(s) thématique(s)

- Droux, Jean-Philippe et Fichtl, Stephan (2022) «Carte des peuples de Gaule» [Map] NAKALA. <https://doi.org/10.34847/nkl.1780r289>
- Droux, Jean-Philippe et Fichtl, Stephan (2022) «Carte des peuples de Gaule» [Map] NAKALA. <https://doi.org/10.34847/nkl.1780r289>

Fig. 4. Citation.

ArkeoGIS -restreinte aux seuls professionnels de l'archéologie. Nos plateformes étant intégrées dans un écosystème plus large, si vous disposez de données structurées (tableur, base de données, liste...) ou que vos équipes travaillent avec d'autres outils de diffusion en ligne, merci de nous les indiquer, nous les rajouterons dans la liste des liens (<https://arkeogis.org/manuel/externes/>) et prioriserons l'intégration de ces données sur la plateforme. L'IR* Huma-Num garantit la pérennité et la sécurité des informations partagées sur le long terme et le Consortium-HN MASA plus l'interopérabilité et la fairisation des données.

Hommage à Rose-Marie Arbogast, heureuse émérite

Monsieur le Délégué Régional, cher Géraud,
Mesdames et messieurs collègues assurant la direction d'unités,
Mesdames et messieurs les récipiendaires,
Chère Rose-Marie,

Je ne sais pas qui de nous deux est aujourd'hui le plus ému, car je dois bien reconnaître que ce n'est pas là un exercice facile, pour le tout jeune directeur d'unité que je suis, de retracer la carrière d'une aussi brillante collègue en quelques mots, et qui plus est, l'initiale de ton nom de famille fait que je suis le premier à entrer en scène. Je vais donc tâcher de me montrer à la hauteur, même si je ne te connais finalement que depuis quelques années. Elles furent néanmoins suffisamment bien remplies pour que j'aie eu plusieurs occasions de travailler avec toi, toujours avec plaisir.

En bon historien et archéologue, j'ai donc mené mon enquête et collecté les sources qui me permettent aujourd'hui de te présenter aux collègues qui sont ici. Dans les archives du web, ton histoire commence avec ton mémoire de maîtrise sur « Les sépultures du Néolithique ancien rubané d'Alsace » sous la direction de Jean-Jacques Hatt à l'Université de Strasbourg. Jusqu'ici, rien de surprenant. Mais quelques années plus tard, je te retrouve à Paris 1 où tu es allée faire ta thèse de doctorat, sous la direction de Marion Lichardus-Itten, thèse que tu as soutenue en 1990, avec un titre qui devait bien résumer ton activité scientifique à venir : « Premiers élevages néolithiques du nord-est de la France ». Tout est dit finalement : ta recherche s'est toujours située au croisement de la Préhistoire et de l'archéozoologie, car tu as toujours placé au cœur de tes préoccupations l'interaction entre l'homme et l'animal aux périodes les plus anciennes. En lisant ton résumé de thèse, j'ai retrouvé toutes les qualités que je te connais depuis mon arrivée à ArchiMèdE : une approche nouvelle, fondée sur des analyses qui prennent en compte aussi bien la morphologie des ossements que leur distribution dans un site donné, ce qui t'a permis de mieux évaluer « l'apport respectif de la chasse et de l'élevage dans l'alimentation carnée des premières communautés agropastorales ». Le Nord-Est de la France était déjà ton terrain d'enquête et il l'est resté.

Depuis lors, tu n'as donc cessé de t'entourer d'animaux morts, mais je crois savoir que tu les aimes bien vivants aussi. Je me suis amusé en découvrant que la première publication à laquelle tu aies contribué et qui soit accessible en ligne est un article de Joël Vital dans la *Revue archéologique de la Narbonnaise* sur la Grotte des Crapauds à Donzère dans la Drôme. Il y a dans ton œuvre tout un carnaval d'animaux, sauvages (cerf, loup, lièvre) comme domestiques (notamment le cheval et le chien). Les étudiants en archéologie, dont j'ai été, ont croisé à un moment ou à un autre un des manuels auxquels tu as contribué, dans la fameuse collection que les éditions Errances a consacrée aux différents métiers et disciplines de l'archéologie : en 1991, *Une histoire de l'élevage. Les animaux et l'archéologie* ; en 2002, *L'archéologie du cheval : des origines à la période moderne en France* ; en 2006, *Animaux, environnements et sociétés*. Ces quelques titres suffisent à prouver que tu as contribué à faire école et à montrer que la question de la place de l'animal dans les sociétés humaines est plus ancienne que certains militantismes voudraient le laisser penser.

En 2008, tu as soutenu avec Pierre Pétrequin ton habilitation à diriger des recherches à l'Université de Franche-Comté, avec un mémoire inédit qui portait sur *L'exploitation des ressources animales dans les villages littoraux de Chalain et de Clairvaux (Jura, France). 3200-2600 av. J.-C. Un essai de synthèse*. Tu as en effet partagé ton temps entre l'Alsace et la Franche-Comté et la presse locale a gardé la trace de ton passage,

car tu as toujours été de ces scientifiques qui se rendent disponibles pour expliquer leurs recherches auprès d'un large public. C'est particulièrement vrai de la fouille à laquelle tu as participé de l'abri-sous-roche Saint Joseph à Lutter dans le Haut-Rhin en 2012 et de l'exposition qui en a découlé sur 9000 ans d'histoire, des chasseurs-cueilleurs aux romains. Mais Rose-Marie est aussi de ces savants dont il suffit de prononcer le nom dans certains milieux pour susciter une admiration respectueuse.

Tu n'as pas non plus ménagé ta peine à Strasbourg et l'on te doit, depuis 2009, une collaboration avec le Musée zoologique de Strasbourg, dont je salue le responsable actuel, M. Samuel Cordier, pour la constitution d'une ostéothèque, qui représente un équipement pour lequel il n'existe pas d'équivalent dans le Nord-Est de la France. Son histoire et son développement s'inscrivent dans une démarche d'interdisciplinarité, à la convergence entre Sciences Naturelles / Sciences humaines, avec un champ d'application chronologique qui s'étend de la Préhistoire à la période actuelle. L'efficacité de cet outil et la renommée de Rose-Marie lui ont valu d'être impliquée dans un projet de recherche sur le loup et dans un petit article de l'AFP publié sur *Sciences et avenir*, on la voit en train de prélever un échantillon de fourrure sur un loup naturalité du Musée zoologique de Strasbourg ou de manier un crâne de loup. Quand on entre chez Rose-Marie, je veux dire à l'ostéothèque, on a l'impression que tous les crânes, les côtes ou les pattes vont s'animer comme dans la *Danse macabre* de Saint-Saëns ou dans *Les noces funèbres* de Tim Burton. C'est que Rose-Marie aime à reconstituer les squelettes, à rétablir leurs articulations et à les faire parler. Avec le temps est né ainsi le projet d'un atlas numérique d'animaux vertébrés, dans le cadre d'une collaboration avec Laetoli Production, un outil précieux mis à disposition gratuitement des actrices et acteurs de la recherche.

C'est à peu près à ce moment-là que nos histoires se sont croisées : tu étais alors depuis 2017 l'infatigable responsable de l'équipe 3 de l'UMR ArchiMèdE « Préhistoire de l'Europe moyenne » et depuis 2018 directrice du GDR 3644 BioArchéoDat. Et l'une des chevilles ouvrières de ce qui a fini par devenir une Arlésienne, le Contrat Plan État Région sur la collecte de données SHS, dont l'argent aura finalement été versé avec la bagatelle de cinq ans de retard... Le scanner 3D ne sera donc pas arrivé avant ton départ en retraite...

Pour toutes et tous tes collègues d'ArchiMèdE, tu as été une précieuse collaboratrice et avant tout une femme de terrain. Tu auras encore récemment contribué à la connaissance d'Ensisheim et je te sais sur le point de rendre visite au chien d'Herxheim. Mais tu n'as jamais pour autant négligé les rencontres avec le grand public, et je me souviens de ce week-end caniculaire de 2023, dans la cour du Palais Rohan, où tu tenais le stand d'archéozoologie avec ton étudiant Gabriel Laurilloux, pour qui tu étais allée chercher une glace. Car Rose-Marie, c'est aussi cela, générosité et partage.

Pour finir, je ne peux que mentionner le projet sur lequel nous avons plus particulièrement travaillé ensemble en 2022. Pour célébrer les 20 ans de la MISHA dont j'étais alors directeur adjoint, j'ai organisé un cycle d'expositions visant à mettre en valeur les collections de l'Université de Strasbourg. C'est l'exposition montée par Rose-Marie, avec le soutien de notre collègue Marie Meister et de Samuel Cordier, qui a clos notre programmation. L'exposition portait le titre « *Bone journey* » : une excursion à l'ostéothèque du Musée zoologique de Strasbourg », avec la touche d'humour qui caractérise Rose-Marie.

Nous avons décidé pour chaque exposition de faire un petit teaser et je crois que le jour du tournage, Rose-Marie m'en a beaucoup voulu d'avoir insisté pour qu'elle se plie à l'exercice et je ne peux pas résister à vous montrer une petite séquence, qui vous la montrera dans son antre.

Rose-Marie, il ne me reste plus qu'à te souhaiter une *bone* retraite, mais il est inutile de te dire que tu seras toujours bienvenue chez toi, à ArchiMèdE.

Sylvain Perrot, Directeur de l'UMR7044

Discours prononcé le 14 novembre 2024 pour la remise de médaille d'honneur du CNRS



La médaille :

Les 3 lignes de cunéiformes sont tirées de l'épopée de Gilgameš.

La langue utilisée est de l'akkadien, dans sa forme dite Babylonien Standard, langue réservée à la littérature tout le 1^{er} millénaire (et dès la fin du 2^e millénaire); il s'agit ici de la version de l'épopée du 7^e siècle av. n. è. dit de Ninive, car retrouvée dans la bibliothèque du roi assyrien Assurbanipal.

Il s'agit d'un extrait composite combinant les lignes 1 et 7, et qui se lit ainsi :

*ša2 nag-ba i-mu-ru
ni-šir-ta i-mur-ma
ka-ti-im-ta ip-te*

—
*Celui qui a vu l'abîme
(=les profondeurs)
il a vu le secret et
il a dévoilé ce qui était caché*

Texte et traduction
d'Anne-Caroline Rendu Loisel,
MCF en assyriologie.



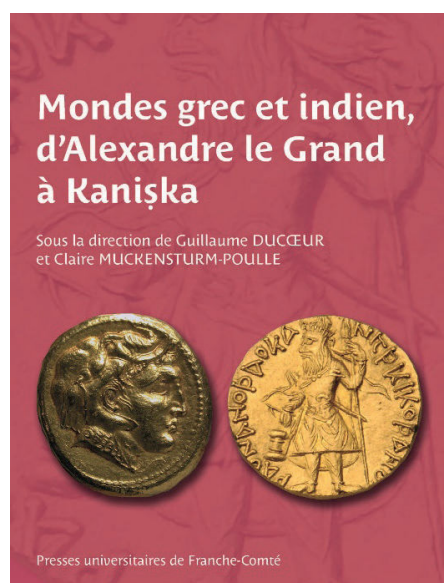
Médaille et Récipiendaires.

Année 2023

Équipe 1 : Territoires et Empires d'Orient

Guillaume DUCÉUR (dir.), Claire MUCKENSTURM-POULLE, *Mondes grec et indien, d'Alexandre le Grand à Kaniška*, Coll. Institut des sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA), Presses Universitaires de Franche-Comté, 2023, 236 p.

ISBN : 978-2-84867-982

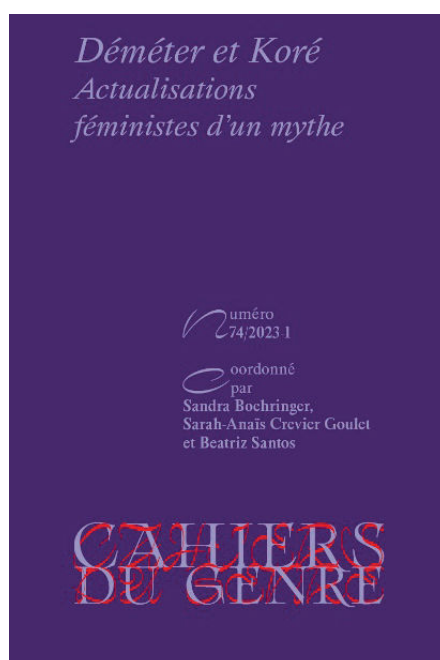


Lors d'une journée d'étude organisée par l'ITI HiSAAR (université de Strasbourg) et l'ISTA (université de Franche-Comté) en 2021, des archéologues, des historiens des religions et des spécialistes des littératures grecque, sanskrite et chinoise se sont interrogés sur les productions artistiques (monnaies et reliquaires) qui témoignent d'échanges entre des ateliers grecs et indiens et sur la construction littéraire

de figures historico-religieuses (le sage indien Calanos, le roi gréco-indien Ménandre) ou de mythes (les colonnes indiennes d'Héraclès, l'eau noire du fleuve Mélas) emblématiques des rencontres entre la Grèce et l'Inde.

Équipe 2 : Histoire et archéologie des mondes grec et romain

Sandra BOEHRINGER, Sarah-Anaïs CREVIER GOULET et Beatriz SANTOS (coord.), *Déméter et Koré. Actualisations féministes d'un mythe*, *Cahiers du Genre*, n° 74/2023-1, juin 2023.

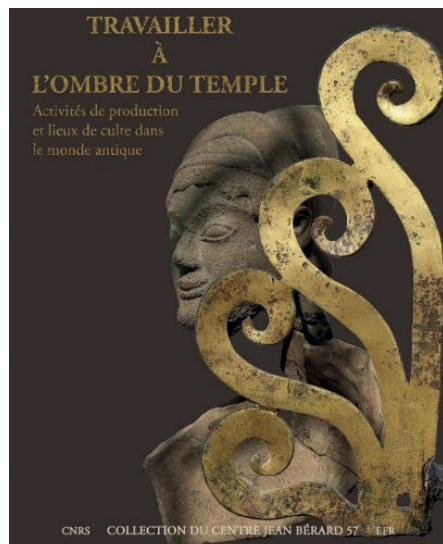


«L'ensemble de ce volume amène à reconsidérer la nouvelle forme du mythe de Déméter et Koré. Dans son essai d'analyse structurale en effet, Claude

Lévi-Strauss soulignait l'aporie d'une recherche qui consisterait à déterminer une version originelle et primitive d'un récit. La raison en est claire: «Le mythe reste mythe aussi longtemps qu'il est perçu comme tel», explique-t-il à la fin des années 1950, et il propose de définir «chaque mythe par l'ensemble de toutes ses versions» (Lévi-Strauss 1958, p.240). «Freud comme Sophocle» compte «au nombre de nos sources du mythe d'Œdipe» (*ibid.*). En ce sens, non seulement les multiples réécritures et réactualisations de l'histoire de Déméter et Koré étudiées dans ce volume «font» le mythe et se placent au même niveau que les versions plus anciennes mais, de surcroît, les nouvelles lectures produites dans ce volume deviennent de nouveaux éléments de ce mythe, dont on ne peut que constater, avec étonnement et enthousiasme, l'immense force inspiratrice. Comment, alors, comprendre une telle fécondité signifiante, au *xxi*^e siècle, de cette histoire née et chantée il y a plus de vingt-cinq siècles?»

Olivier DE CAZANOVE, Arianna ESPOSITO, Nicolas MONTEIX, Airton POLLINI (dir.), *Travailler à l'ombre du temple : Activités de production et lieux de culte dans le monde antique*, Coll. Et Éd. Centre Jean Bérard, 2023, 296 p.

ISBN : 9782380500387

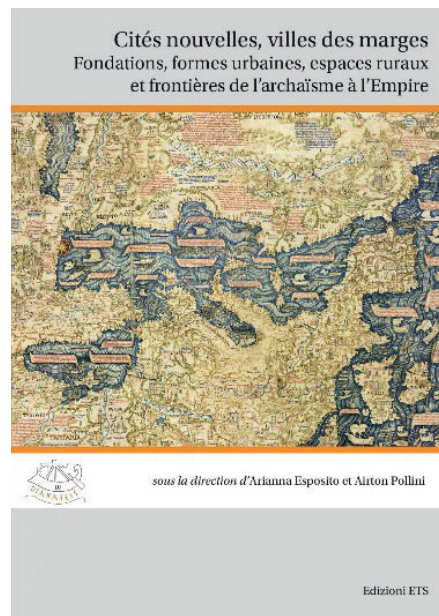


Quels sont les rapports entre l'atelier, le lieu de culte et leur environnement? Trouve-t-on des ateliers dans le sanctuaire? Juste à côté de celui-ci? Structurellement liés à lui ou installés là de manière opportuniste? Des ateliers permanents ou provisoires? Ce volume collectif est une tentative de réponse à ces différentes questions. Pour ce faire, il conjugue point de vue économique et archéologie de la construction, analyse spatiale, approche technologique, examen du décor et de l'objet offert, pour recomposer une culture matérielle des lieux du religieux à partir des acteurs comme des espaces de fabrication ou de mise en œuvre.

Arianna ESPOSITO et Airton POLLINI (dir.), *Cités nouvelles, villes des marges, Fondations, formes urbaines, espaces ruraux et frontières de l'archaïsme à l'Empire*, Coll. Diabassis (10), 2023, 832 p.

ISBN : 9788846767905

ISSN 2611-8165

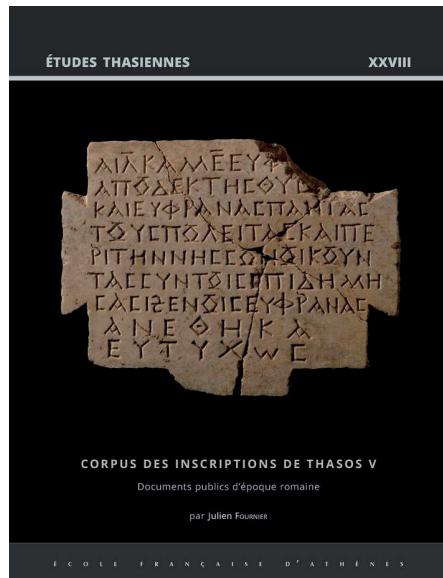


Les articles réunis dans ce volume découlent d'un projet de recherche collectif et pluriannuel mené conjointement à l'université de Bourgogne, au sein de l'UMR 6298 ARTEHIS, et à l'université de Haute-Alsace, dans le cadre des programmes de l'UMR 7044 Archimède. Un des objectifs de cette collaboration a consisté à mettre en œuvre un programme de recherche sur la notion d'espace, appréhendé comme une catégorie de lecture de la cité nouvellement fondée (*apoikia*, *ktisis*, sous-colonie, *colonia*). Dans un premier volet (de 2014 à 2017), nous nous sommes intéressés à la fondation de nouvelles cités, grecques et romaines, et à l'organisation de leurs espaces urbains et ruraux. C'est dans ce cadre que nous avons organisé deux

rencontres, en 2014 à Mulhouse et en 2015 à Dijon. Un colloque international a été réalisé à Naples en 2016 pour traiter plus particulièrement la question de l'interaction entre espaces sacrés et espaces de production dans ces nouvelles cités. En poursuivant l'enquête sur les cités antiques (programme 2018-2023), deux journées d'étude ont interrogé le vocabulaire antique désignant les différentes notions d'espace et les processus historiques de formation des cités antiques. Enfin, en 2019, une rencontre internationale a été organisée pour répondre à un appel à projets de l'université de Haute-Alsace à Mulhouse. Les deux notions structurantes de NovaTris, les relations transfrontalières et l'interculturalité, s'accordaient parfaitement avec les approches pour l'étude de la frontière que nous souhaitions développer lors de cette rencontre de plus grande envergure. À la suite de ce colloque, un projet de publication a progressivement pris forme. Il a abouti en la rédaction de ce volume, vitrine du dialogue scientifique qui a animé les échanges entre les différents intervenants à ces différentes occasions.

Julien FOURNIER, *Corpus des inscriptions de Thasos V. Documents publics d'époque romaine: 1^{er} s. av. J.-C. - 1^{er} s. apr. J.-C.*, Coll: Etudes Thasiennes XXVIII, Éd: École française d'Athènes, 2023.

ISBN: 978-2-86958-587-4



Comment s'effectua l'intégration d'une cité grecque dans l'empire romain? Quelles en furent les étapes et de quelles transformations institutionnelles et sociales s'accompagna-t-elle? Tels sont les principaux enjeux qu'explore ce fascicule du Corpus des inscriptions de Thasos (CITh V), qui réunit les documents publics d'époque romaine (1^{er} s. av. J.-C. - 1^{er} s. apr. J.-C.). Cent trois textes, auparavant dispersés entre un grand nombre de recueils et d'articles, y sont réédités, traduits, commentés et illustrés par une documentation graphique et photographique entièrement renouvelée. Une série de lettres émises par les autorités romaines dessine les étapes de l'incorporation de Thasos dans l'empire en formation, de la guerre contre Mithridate à la création de la province de Thrace. Toutes les

autres inscriptions émanent de la cité elle-même. Le faciès de la documentation rend compte des évolutions du modèle civique grec à l'époque de l'hégémonie romaine. Si les règlements se font plus rares qu'aux époques antérieures, les décrets honorifiques et les bases de statues constituent désormais une large part de l'épigraphie publique. Répondant aux nombreuses dédicaces à caractère édilitaire, ces inscriptions témoignent de la dépendance accrue de la cité envers un groupe de notables qui financent l'entretien de la ville et le fonctionnement d'institutions encore bien vivantes. En fin d'ouvrage, un appendice paléographique retrace les évolutions de la gravure depuis les grands textes du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'épigraphie publique, à l'époque constantinienne. Un appendice prosopographique recense plus de deux cent cinquante individus, hommes et femmes. Une série d'indices détaillés facilite la consultation du volume.

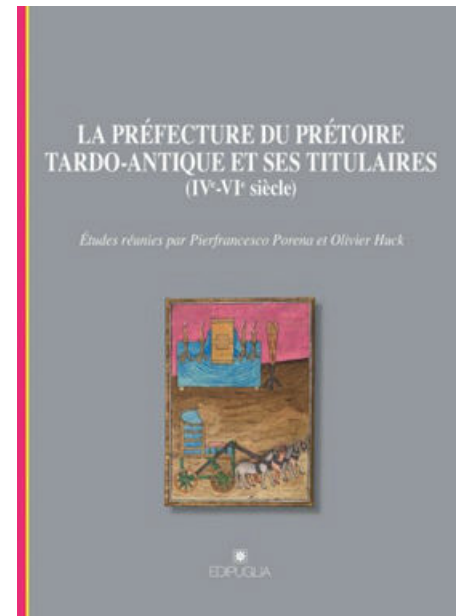
Pierfrancesco PORENA, Olivier HUCK (éd.), *La préfecture du prétoire tardo-antique et ses titulaires (1^{er}-6^{ème} siècle)*, Éd EDIPUGLIA, Coll MUNERA (Studi storici sulla Tarda Antichità), n° 54, Bari, 2023, 568 p.

ISBN: 979-12-5995-043-7

ISSN: 1724-3874

DOI: <http://dx.doi.org/10.4475/0437>

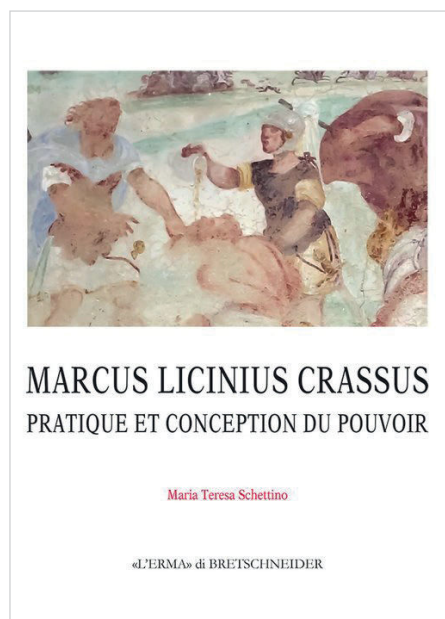
[en outre: index des sources & index prosopographique des préfets du prétoire consultables sur le site de l'éditeur: <https://edipuglia.it/catalogo/la-prefecture-du-pretoire-tardo-antique-et-ses-titulaires-iv-e-vi-e-siecle-munera-54/>]



Les contributions rassemblées dans ce volume constituent les actes du colloque qui s'est tenu en ligne du 26 au 28 mai 2021 (colloque organisé par l'UMR 7044 de l'Université de Strasbourg, avec l'appui du Dipartimento di Studi Umanistici de l'Università Roma Tre). Cette rencontre, la toute première dédiée à l'étude des préfectures et des préfets du prétoire de l'Empire romain tardif, avait pour ambition de créer, entre les spécialistes de l'administration et de la société romaine tardo-antique, les conditions d'un véritable dialogue scientifique dans un domaine d'études qui n'avait connu, jusqu'alors, que des approches individuelles ou des collaborations limitées. Subdivisé en trois sections thématiques (I. L'évolution des préfectures du prétoire ; II. Les préfets du prétoire: rang, activité et mémoire ; III. Les préfets du prétoire entre 'paideia' classique et christianisme), le volume met en lumière les caractéristiques singulières de la préfecture du prétoire tardo-antique, ainsi que les comportements de groupe, les profils particuliers et les modes d'action des détenteurs de la fonction.

Maria Teresa SCHETTINO, *Marcus Licinius Crassus. Pratique et conception du pouvoir*, Monografie del Centro Ricerche di Documentazione sull'Antichità Classica, 55, 2023, 360 p.

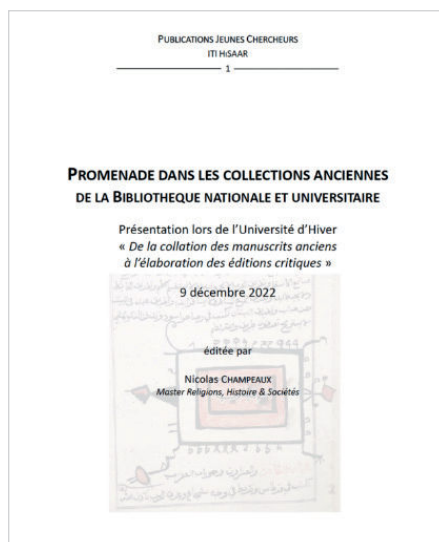
—
ISBN: 9788891328366



Plus de quarante ans après la dernière monographie sur Crassus, ce livre revient, avec une analyse renouvelée et minutieuse des sources antiques, sur l'expérience politique de ce protagoniste de la République. Le résultat est un portrait inédit, où sa conception et son activité politiques sont replacées dans le cadre familial et dans le contexte historique de son temps. Le propos de cette étude est loin d'être une réhabilitation de Crassus; il s'agit plutôt de soumettre les stéréotypes à une critique sévère, afin de mieux cerner les mécanismes du pouvoir ainsi que du système institutionnel romain.

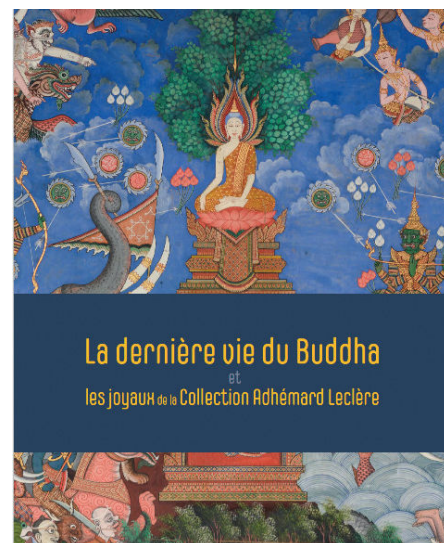
ITI HiSAAR 2023

Nicolas CHAMPEAUX (éd.), *Promenade dans les collections anciennes de la Bibliothèque nationale et universitaire*. Présentation lors de l'Université d'Hiver «De la collation des manuscrits anciens à l'élaboration des éditions critiques», Publications de l'ITI HiSAAR, Strasbourg, 2023.



En étroite collaboration avec Céline Redard, Nicolas Champeaux réunit dans ce volume dix-sept fiches de présentation de documents conservés dans les collections de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. De l'Égypte ancienne au XIX^e siècle, du latin au chinois littéraire, les documents étudiés sont d'une grande diversité et sont le reflet de la variété de parcours et d'intérêts des auteurs de ces fiches. Cet ouvrage propose de retracer l'histoire individuelle de quelques documents anciens présentant un lien avec les religions. La découverte de documents si anciens et précieux fut, pour chaque étudiant, une aventure. Ils vous invitent à une promenade aux quatre coins du globe et à découvrir certains secrets que recèlent les collections de la Bnu.

La dernière vie du Buddha et les joyaux de la Collection Adhémar Leclère, ouvrage collectif publié par l'ITI HiSAAR, Strasbourg, 2023, 191 pages.



Cet ouvrage est publié à la suite de l'exposition «Joyaux du bouddhisme cambodgien» organisée au Musée des Beaux-arts et de la Dentelle du 15 octobre 2022 au 28 février 2023.

Cette exposition est née d'une collaboration exceptionnelle entre le musée des Beaux-arts et de la Dentelle et des chercheurs associés à l'Institut Thématique Interdisciplinaire HiSAAR (Histoire, sociologie, archéologie et anthropologie des religions) de l'Université de Strasbourg, à l'occasion de l'organisation à Alençon d'une journée d'études consacrée à la dernière vie du Buddha prenant appui sur la collection d'objets en provenance d'Asie du Sud-Est constituée par l'Alençonnais Adhémar Leclère (1853-1917). Dans cette publication qui associe les communications de la journée d'études «La dernière vie du Buddha» et le catalogue des objets présentés dans l'exposition «Joyaux du bouddhisme cambodgien», le lecteur est invité à

regarder l'Asie du Sud-Est par la fenêtre que le Résident Leclère ouvrit il y a plus d'un siècle, et à s'imprégner du Cambodge reçu par celui qui se baptisa Abélard le Khmer, un orientaliste de terrain formé sur le tas, comptant parmi les pionniers des études extrême-orientales, qui participa à la préservation de témoignages exceptionnels devenus incontournables pour l'étude des sociétés cambodgiennes au XIX^e siècle.

Avec les contributions de :

Joaquim PUEYO, Johanna MAUBOUSSIN, Guillaume DUCÉUR, Juliette LECORNEY, Kyong-Kon KIM, Osmund BOPEARACHCHI, Dominique LE BAS.

Année 2024

Équipe 2 : Histoire et archéologie des mondes grec et romain

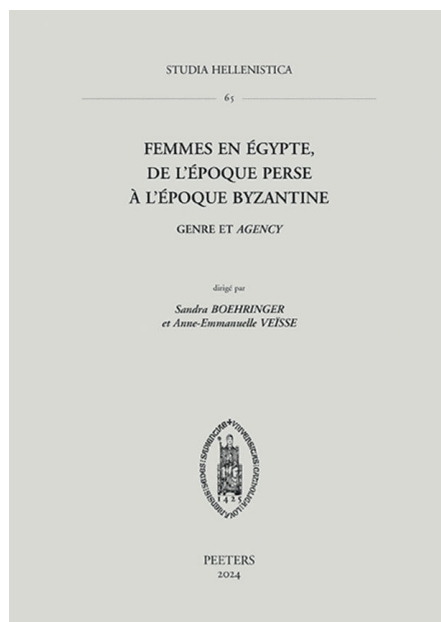
Sandra BOEHRINGER, *La sexualité antique, une histoire moderne*, avec une préface de Frédéric GROS et une postface de Danielle ARNOUX, Paris, Epel, 2024, 398 p.



Cet ouvrage propose une enquête sur les formes de problématisations de la vie sexuelle des Anciens, développées en Occident aux XIX^e et XX^e siècles. De la médecine à la philologie, de l'anthropologie à l'histoire, l'érotisme des Grecs et des Romains devient objet de savoir et d'érudition. Débats, censures, malentendus, grandes amitiés et controverses se succèdent dans le champ pourtant longtemps feutré de l'université. Alors que plus de vingt siècles nous séparent des hommes et des femmes de l'Antiquité, le sexe des Anciens ne cesse, semble-t-il, de nous concerner. Une généalogie de la « sexualité antique » était donc devenue nécessaire. Elle prend ici le sens foucauldien d'une tentative de compréhension des discours modernes sur les aphrodisia.

Sandra BOEHRINGER et Anne-Emmanuelle VEÏSSE (dir.), *Femmes en Egypte de l'époque perse à l'époque byzantine*, Ed. Peeters, Coll. Studia Hellenistica, 65, Louvain, 2024.

—
ISBN : 9789042951297



Ce volume, dirigé par Sandra BOEHRINGER et Anne-Emmanuelle VEÏSSE, est issu d'une rencontre du groupe de recherche recherche *Eurykleia*. Celles qui avaient un nom, porté par les laboratoires ANHIMA UMR 8210, ArchiMèdE UMR 7044, Traces UMR 5608, PLH EA4601, l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'Université de Strasbourg et l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

Issu d'une réflexion partagée entre spécialistes de l'Égypte tardive et spécialistes des questions de genre antique, ce volume se concentre sur les capacités d'action (*agency*) des femmes en Égypte, entre le V^e siècle av. J.-C. et le VIII^e siècle ap. J.-C. dans une perspective d'histoire sociale. Plus de 200 noms de femmes émergent de ces travaux, mettant en lumière la nécessité d'une approche mixte des sociétés antiques. Consulter les oracles, formuler une pétition, prendre des décisions, connaître ses droits, divorcer ou encore tenir des comptes et gérer une entreprise : telles sont les actions, leurs contextes et leurs limites qu'étudient les contributions de ce volume, à partir d'une documentation constituée de papyrus et d'ostraca démotiques, grecs et coptes.

Avec les contributions de :

Damien AGUT-LABORDERE, María Jesús Albarrán MARTÍNEZ, Sandra BOEHRINGER, Françoise DUNAND, Sophie GÄLLNÖ, Esther GAREL, Christine HUÉ-ARCÉ, Marie-Apolline MAÏTAM, Lucia ROSSI, Anne-Emmanuelle VEÏSSE, Stéphanie WACKENIER.

Michel HUMM, *La République romaine et son empire, de 509 à 31 av. J.-C.*, Malakoff, Armand Colin (Collection «U»), 2024, 2^e édition revue et augmentée (1^{ère} éd. 2018), 328 p.

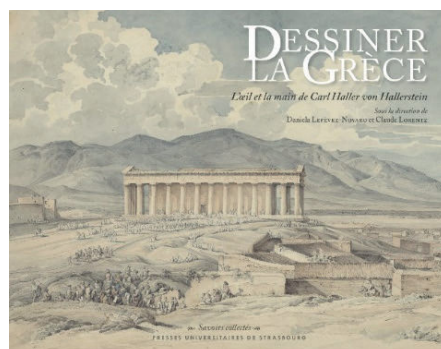


La République romaine commence son histoire vers 509 av. J.-C. par l'expulsion du «roi» Tarquin le Superbe. S'en suivit la mise en place d'un gouvernement de type oligarchique qui laissa le pouvoir à quelques grandes familles aristocratiques. Cinq siècles plus tard, les déchirements politiques qui divisèrent son aristocratie précipitèrent la fin de la République après l'avoir entraînée dans des conflits sociaux et des guerres civiles interminables. Entre temps, la «république» avait constitué un «empire» qui s'est étendu à l'ensemble du monde méditerranéen ainsi qu'à ses territoires périphériques grâce à des institutions politiques et sociales lui permettant d'associer un peuple de citoyens à son aristocratie. Cette profonde solidarité d'intérêts au sein de la société romaine favorisa une expansion

territoriale exceptionnelle tant d'un point de vue historique que géographique. Toutefois, l'expansion impérialiste finit par révéler l'inadéquation entre les structures institutionnelles et l'univers socio-culturel d'une cité-État, et le mode de gestion d'un empire aux dimensions exceptionnelles. L'incapacité à surmonter cette contradiction mit un terme au régime aristocratique qui définissait la nature de la République romaine.

Daniela LEFÈVRE-NOVARO, Claude LORENTZ (dir.), Corentin VOISIN Jérôme SCHWEITZER, Christine PELTRE, *Dessiner la Grèce. L'œil et la main de Carl Haller von Hallerstein*, Coll: Savoirs collectés, Strasbourg, 2024, 350 p.

—
ISBN: 9791034402168



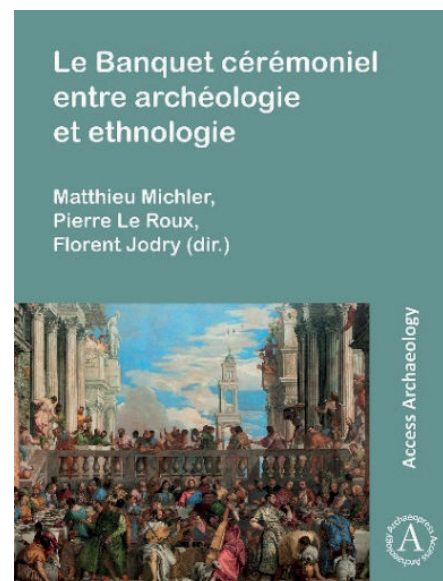
Découvrez la riche œuvre picturale de Carl Haller von Hallerstein, architecte et artiste allemand, dessinateur talentueux et voyageur infatigable, pionnier de l'archéologie classique – notamment de la Grèce, ses vestiges antiques et ses paysages.

Carl Haller von Hallerstein (1774-1817) occupe une place centrale parmi les précurseurs de l'archéologie classique, bien que sa disparition prématurée l'ait privé d'une plus large renommée, notamment en France. Cet

ouvrage collectif, croisant les perspectives d'historiens de l'art, d'historiens du livre et d'archéologues, entend diffuser auprès d'un large public passionné par la Grèce et sa culture l'œuvre picturale encore largement inédite de ce pionnier de l'archéologie classique.

Équipe 4: Archéologie médio-européenne et rhénane

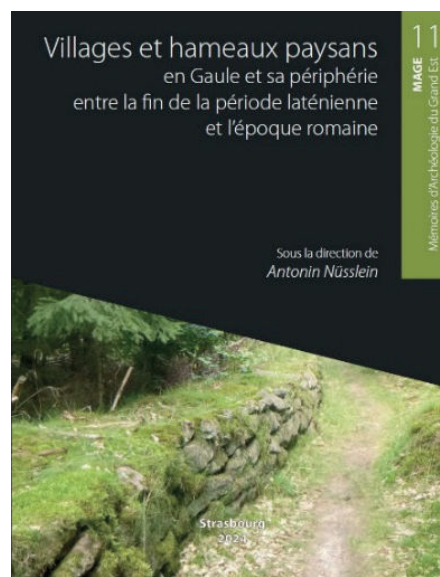
Matthieu MICHLER, Pierre LE ROUX, Florent JODRY (dir.), *Le Banquet cérémoniel entre archéologie et ethnologie*, Oxford (R.-U.), Archaeopress, 2024, 401 p. Actes des journées d'étude internationales et interdisciplinaires, MISHA, université de Strasbourg, 6-7 mai 2021.



Une double approche, associant les points de vue de l'anthropologie sociale et de l'archéologie, permet de révéler le banquet ou festin cérémoniel comme phénomène social total. En effet, en des occurrences extraordinaires, il rassemble, le plus souvent dans des sociétés stratifiées à religion sacrificielle, de nombreux convives abreuvés et nourris

de mets rares et onéreux en grandes quantités afin d'honorer quelqu'un ou quelque chose et pour affirmer avec ostentation la puissance des organisateurs. Si cette pratique a été reconnue dans de nombreuses sociétés du monde entier, vivantes, anciennes ou disparues, elle n'avait pas encore fait l'objet d'une synthèse d'envergure. Il convenait donc de s'interroger de façon interdisciplinaire sur les tenants et aboutissants du banquet festif en rapport aux cosmogonies et pratiques sociales des espaces sociaux concernés. Les neuf essais rassemblés ici, issus des communications données aux journées d'étude tenues à Strasbourg, contribuent à alimenter le débat concernant des questions d'importance relatives au banquet comme sa temporalité (cycles des cultures ou mythes cosmogoniques), sa localisation (sphère publique ou privée, plein-air ou intérieur), la commensalité, l'hospitalité, le genre de produits consommés et les manières de table, posant enfin l'hypothèse que l'organisation d'un banquet implique l'existence d'une société hiérarchisée, sédentaire, à richesse (ou chrématique), sinon ostentatoire. La diversité des aires géoculturelles, des périodes chronologiques et des cas traités permet d'appréhender le banquet sous ses multiples aspects en proposant de nouvelles réflexions et pistes de recherche.

Antonin NÜSSLEIN (dir.), *Villages et hameaux paysans en Gaule et sa périphérie, Actes du colloque Ager XV: AVAGE, Mémoires d'Archéologie du Grand Est, MAGE 11, Strasbourg, 2024, 480 p.*

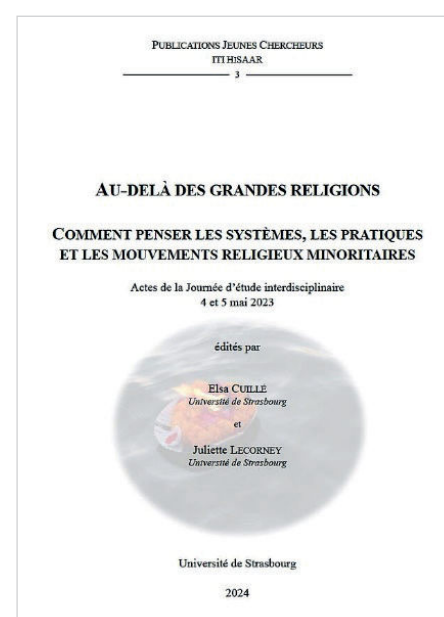


Ressurgissant à plusieurs reprises dans l'historiographie, le débat sur l'existence de villages ou de hameaux à la période romaine en Gaule, a trouvé, ces dernières années, de nouveaux éléments de réponses, notamment grâce à l'archéologie préventive. De nombreux exemples de sites renfermant des habitats agglomérés réunissant plusieurs unités productives tournées essentiellement vers des activités agropastorales ont été mis au jour. Ils se démarquent des établissements isolés, que sont les villae et autres fermes, par leur caractère groupé, et des autres types d'agglomérations, bourgs, villes ou des capitales de cité qui disposent, quant à elles, de fonctions économiques plus vastes, mais aussi, pour certaines, de fonctions administratives, culturelles et politiques. Dans le but de réaliser un premier état des lieux morphologique, fonctionnel, géographique

et chronologique de cette forme d'habitat, le XV^e colloque de l'association AGER (Association du Monde Rural Gallo-Romain) qui s'est tenu à Saverne, du 28 septembre au 1^{er} octobre 2022, a été consacré à ce type d'établissement encore trop peu étudié et caractérisé. Ce volume rassemble trente et un articles issus des présentations réalisées lors du colloque. Il pose les bases de l'étude de ces « agglomérations rurales à vocation agropastorale » qu'il est possible de désigner plus simplement, par « villages » ou « hameaux » paysans. Au-delà du débat lexical, leur existence fait désormais irruption dans le panorama des formes d'habitats ruraux et ouvre de nouvelles perspectives quant à l'étude de la diversité et de la complexité des campagnes de la Gaule romaine.

ITI HiSAAR 2024

Elsa CUILLE et Juliette LECORNEY (Ed.), *Au-delà des grandes religions. Comment penser les systèmes, les pratiques et les mouvements religieux minoritaires*, Publication Jeunes Chercheurs de l'ITI HiSAAR, Strasbourg, 2024.

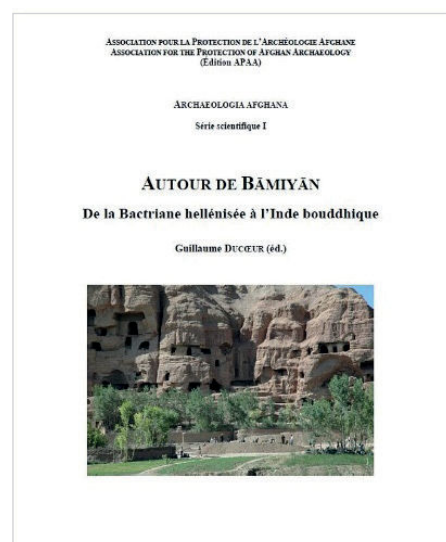


Ce volume rassemble les contributions présentées lors de la Journée d'étude interdisciplinaire «Au-delà des grandes religions. Comment penser les systèmes, les pratiques et les mouvements religieux minoritaires», qui s'est tenue les 4 et 5 mai 2023 à l'Université de Strasbourg. Cet événement à destination des jeunes chercheurs manifeste une forte volonté pluridisciplinaire. Les différentes contributions explorent les notions de minorités religieuses et les phénomènes religieux minoritaires (systèmes, pratiques et mouvements). À l'aide des outils issus de la sociologie, de l'histoire, de la philologie, de l'anthropologie et de la philosophie, ce volume nous transporte à travers différents espaces et différentes périodes à la rencontre de ce qui fait la minorité dans l'étude des religions.

Avec les contributions de :

Kerem GÖRKEM ARSLAN, Elsa CUIILLÉ, Davide DE CAPRIO, Philippe ERTZER, Ghislain JAMEY, Anthony KELLER, Juliette LECORNEY et Thibault WOZNIAK.

Guillaume DUCÉUR (éd.), *De la Bactriane hellénisée à l'Inde bouddhique*, Publications de l'ITI HiSAAR, Strasbourg, 2024.



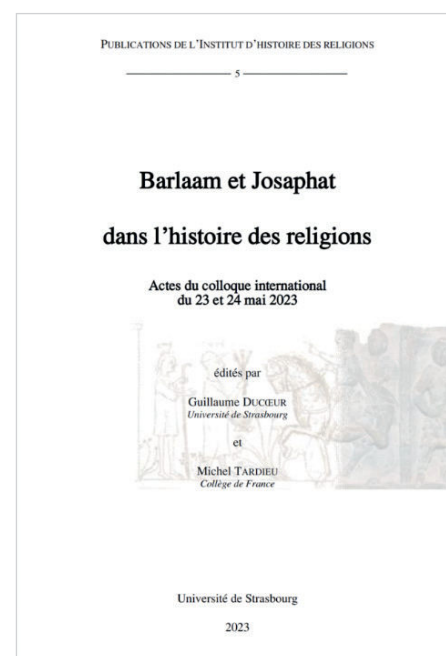
Les découvertes archéologiques en Asie centrale tout comme les recherches philologiques et numismatiques en ce domaine se révèlent être de plus en plus fructueuses quant à la compréhension des échanges interculturels entre les mondes grec, romain, perse, centre-asiatique et indien au cours des premiers siècles de notre ère. Les territoires à la jonction de l'Inde, de l'Iran et de la Chine, tels la Bactriane et le Gandhāra, furent des lieux de passages privilégiés pour le commerce, la diffusion de techniques artisanales et artistiques, la propagation de doctrines religieuses et, de ce fait, furent des carrefours stratégiques que se disputèrent durant des siècles satrapes, diadoques et chefs claniques. Depuis la conquête d'Alexandre le Grand au IV^e s. av. J.-C., les relations constantes avec la Perse hellénisée, l'hégémonie des royaumes gréco-bactriens puis indo-grecs durant deux siècles (III^e-II^e s. av. J.-C.) ont abouti à un certain degré d'hellénisation de ces territoires qui demeure grandement perceptible dans les productions architecturales et artistiques, mais aussi dans les sciences, la littérature et le monnayage. Culminant à 2500 mètres d'altitude, entourée des hautes montagnes de l'Hindūkush et de Koh-i-Baba, la vallée de Bāmiyān fut l'un de ces lieux de passage obligés entre Taxila, Kabul, Begram et Bactres et, ainsi, contribua notamment à l'essor et à la diffusion de l'art bouddhique en dehors de ses propres limites territoriales.

Avec les contributions de :

Paul BERNARD, Osmund BOPEARACHCHI, Eléonore BUFFLER,

G. Djelani DAVARY, Guillaume DUCÉUR, Arnaud MARGUIER, Akira MIYAJI, Nader NASIRI-MOGHADDAM, Claire POULLE, Anna Maria QUAGLIOTTI, Nadia TARZI, Zemaryalai TARZI, Francine TISSOT, Marina TOUMPOURI, Vincent TOURNIER, Alexandra VANLEENE.

Guillaume DUCÉUR (Université de Strasbourg) et Michel TARDIEU (Collège de France), (éd.), *Barlaam et Josaphat dans l'histoire des religions*, Actes du colloque international du 23 et 24 mai 2023, Publications de l'ITI HiSAAR, Strasbourg, 2024.



Ce volume rassemble les contributions présentées lors du colloque international Barlaam et Josaphat dans l'histoire des religions qui s'est tenu les 23 et 24 mai 2023 à l'Université de Strasbourg. Dans une perspective interdisciplinaire et comparative, doublée d'une approche historico-critique, les intervenants ont mis en relief les particularités de quelques-unes des différentes recensions du récit de Barlaam et Josaphat. Ainsi, ils montrent comment chacune des

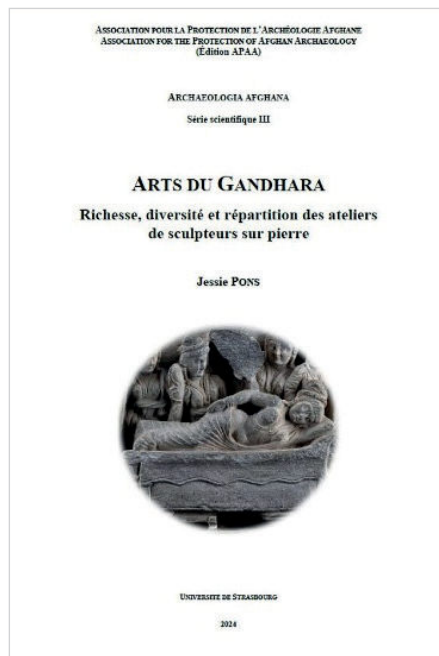
communautés religieuses (manichéisme, islam, christianisme, judaïsme) s'est saisie de ce récit hagiographique dont la structure narrative eut pour base la trame générale de la vie traditionnelle du Buddha, pour orienter sa portée didactique en fonction des contextes religieux et politiques ainsi que des enjeux doctrinaux de leur temps.

Dès la réécriture du modèle bouddhique par les manichéens, puis de ses différentes recensions islamisées et christianisées tant géorgienne que grecque, ou encore judaïsée, le récit de Barlaam et Josaphat eut, tout au long des siècles, une postérité sans précédent que se partagèrent des cultures et des communautés religieuses, parfois rivales, mais qui voyaient néanmoins dans cette hagiographie malléable un modèle de vie ascétique, c'est-à-dire un moyen habile d'interrogation et de questionnement portant, si ce n'est à la conversion, du moins à un changement de mode de vie.

Avec les contributions de :

Jessica ANDRUSS, Osmund BOPEARACHCHI, Marie-Pierre COSTET-TARDIEU, José CUTILLAS FERRER, Max DEEG, Guillaume DUCÉUR, Marlène KANAAN, Elguja KHINTIBIDZE, Claudia ROSENZWEIG, Gaga SHURGAIA, Michel TARDIEU et Marion UHLIG.

Jessie PONS, *Arts de Gandhara. Richesse, diversité et répartition des ateliers de sculpteurs sur pierre*, Publications des Jeunes chercheurs de l'ITI HiSAAR, Strasbourg, 2024.



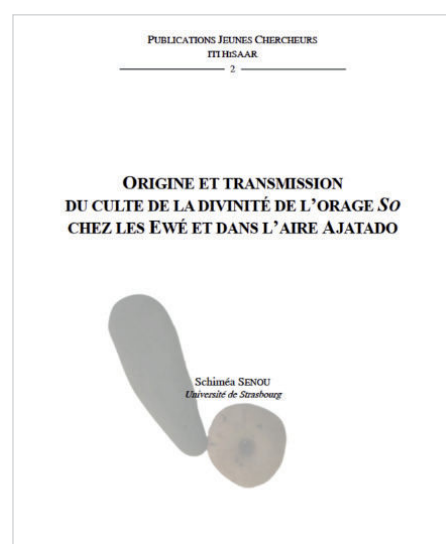
L'art bouddhique du Gandhara est un sujet qui enthousiasme les indianistes, les historiens de l'art et les archéologues depuis la découverte des premières images par les officiers britanniques de la Compagnie des Indes au milieu du XIX^e siècle. Les questions qui lui sont intrinsèques ont suscité des débats souvent passionnés qui concernent directement le domaine plus large des études asiatiques : l'origine de l'image anthropomorphe du Bouddha et le problème des influences occidentales, la chronologie (absolue et relative) de l'école et la date du souverain kouchan Kaniška. La bibliographie consacrée à cette production plastique est vaste. La volonté d'entreprendre une nouvelle étude sur ce sujet résulte du constat qu'il n'existe aucun ouvrage se donnant pour objet l'examen des

différents styles de la région. Les sculptures produites aux cours des premiers siècles de notre ère dans la région du Gandhara présentent des points communs qui justifient la désignation d'un « art du Gandhara » : l'emploi privilégié du schiste gris, le sujet essentiellement bouddhique et l'esthétique nourrie des héritages indien, iranien et gréco-romain de cette région située au carrefour de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale. Malgré l'évidente homogénéité, il existe d'importantes variations iconographiques et formelles locales. À l'appui d'un large corpus d'œuvres dont les provenances sont documentées, cet ouvrage circonscrit et caractérise les nombreux langages plastiques et propose une synthèse des « arts bouddhiques du Gandhara ». La première partie de cet ouvrage délimite les cadres géographique, historique et historiographique nécessaires à l'examen des langages plastiques. Puis, guidant le lecteur depuis la vallée du Swat, à travers la vallée du Siran, le Pendjab, le bassin de Peshawar, les passes septentrionales et la région du Kāpisā, la seconde partie révèle la richesse et la diversité des ateliers de sculpteurs sur pierre. Cette carte des arts bouddhiques du Gandhara permet ainsi de réexaminer des problématiques liées à la logique de l'école gandharienne, aux relations entre les récits bouddhiques littéraires et visuels et à l'émergence d'iconographies dite « mahāyāniques ».

Jessie Pons a étudié l'histoire de l'art, l'archéologie, les études indiennes et la muséologie à la School of Oriental and African Studies (Londres), l'École du

Louvre, à l'Université Paris Sorbonne (Paris IV) et à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris III). En 2011, elle a obtenu son doctorat en histoire de l'art de l'Université Paris Sorbonne en soutenant une thèse sur l'art bouddhique ancien du Gandhara. Depuis janvier 2016, Jessie Pons est Junior Professor d'histoire des religions de l'Asie du Sud au Département d'études des religions (CERES) de l'Université de Bochum. De 2021 à 2024, elle a codirigé le «Projet de numérisation des artefacts du Gandhara» (DiGA), un projet de documentation des sculptures bouddhiques conservées au musée de Dir à Chakdara, financé par le Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche allemand.

Schiméa SENOU, *Origine et transmission du culte de la divinité de l'orage So chez les Ewé et dans l'aire Ajatado*, Publication Jeunes chercheurs de l'ITI HiSAAR, Strasbourg, 2024.



Cette étude s'intéresse à l'histoire de la diffusion du culte de la divinité de l'orage So dans l'aire Ajatado en Afrique de l'Ouest. Les populations de cette aire géographique ayant traversé les régions Yoruba au cours

de leur migration, il importe de retrouver les influences possibles du culte de Shango sur celui de So, puis de définir la période la plus ancienne, témoin du culte de So dans l'aire Ajatado. En suivant ces populations dans leur déplacement au cours des siècles, une comparaison intéressante en rapport avec le culte de la divinité de l'orage révèle trois zones culturelles, à savoir l'Est et l'Ouest de l'aire Ajatado, les aires Yoruba et Ajatado, la côte des esclaves et l'outre Atlantique. La problématique de cette recherche en histoire des religions est abordée à la lumière de l'archéologie pour définir le parcours migratoire des populations, de l'anthropologie pour cerner l'être Ewé et Yoruba dans son rapport avec les divinités, puis de la sociologie pour identifier les incidences de ce culte dans l'organisation de leur société.

Revue de l'UMR 7044 ArchiMède

Bulletin analytique d'histoire romaine n° 31/2022, Michel HUMM (dir.), 13/06/2023, 300 p. EAN: 9791034401611



Le B A H R est une revue bibliographique et analytique unique pour la connaissance et la recherche en histoire et en archéologie romaines: consacré exclusivement à l'Histoire romaine et couvrant toute l'histoire du monde romain antique, de l'époque archaïque à l'Antiquité tardive, sur tout l'espace géographique qui a pu être concerné par l'empire de Rome. Les articles retenus ont été analysés à partir d'un choix de mots-clés (peuples, anthroponymes, théonymes, lieux géographiques, sources littéraires, épigraphiques, papyrologiques), de thèmes et de mots-clés divers (ces derniers étant regroupés et classés dans un thésaurus), suivant une grille d'analyse inspirée par les PACTOLS de l'ancienne base FRANTIQU. Les thèmes concernent à la fois l'histoire générale du monde romain, son administration, ses institutions, son armée, son économie, la vie civique, l'art, la religion, la vie culturelle, la vie quotidienne en ville, à la campagne, dans les provinces, etc.

Ktèma n°48/2023, Dominique LENFANT (dir.), 12/12/2023, 300 p. EAN: 9791034401765



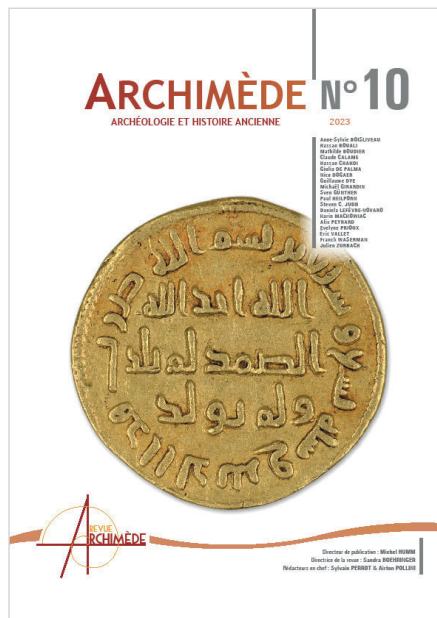
Ce nouveau numéro de la revue comprend un riche dossier sur la Seconde Sophistique et son traitement du passé, qu'il soit mythologique ou historique.

Dans l'Empire romain des Flaviens et des Sévères (fin I^{er}-début III^e siècle de notre ère), les intellectuels de ce mouvement littéraire ont avec le passé un rapport complexe. Ils le reconstruisent en fonction de stratégies rhétoriques et littéraires, mais aussi de l'évolution politique et des rapports entre pouvoir romain et partie grecque de l'Empire.

De Dion de Pruse à Philostrate en passant par Plutarque, Aelius Aristide et Élien, les contributions analysent la fonction et le statut de la mémoire chez les auteurs et leur public.

À ce dossier s'ajoutent des articles variés éclairant d'un jour nouveau des points relatifs à l'histoire et à la littérature grecques et romaines : questions de texte ou de datation, sort des otages dans la Rome républicaine, aspects sophistiques de la pensée d'Aristote, invectives païennes contre les pratiques chrétiennes.

Archimède. Archéologie et histoire ancienne, Sandra BOEHRINGER (dir.), décembre 2023, 250 p.
ISSN 2418-3547

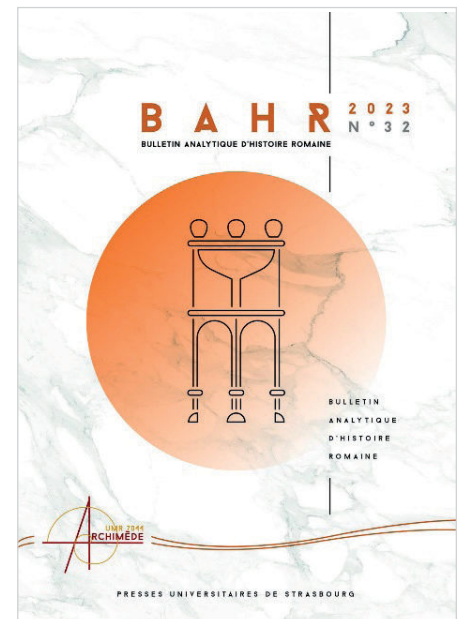


Dans ce dixième numéro, le premier dossier, dirigé par Anne-Sylvie Boislieu et Mathilde Boudier, s'intitule «*Le Coran en contexte(s) omeyyade(s)*». Alors que le débat se poursuit, au sein de la communauté académique, sur le contexte historique de la genèse du texte fondateur de l'islam, les auteurs s'intéressent à la place du Coran – au-delà de la question de son état, fragmentaire ou déjà canonique – dans le contexte de la première dynastie de l'empire arabo-islamique, celle des Omeyyades (661-750 de l'ère commune), ainsi qu'aux enjeux de pouvoir et de mémoire liés au Coran, en cette période d'établissement du pouvoir impérial.

Le second dossier, «*Historiographie de la fiscalité antique*», dirigé par Michaël Girardin, fait un état de la recherche concernant la fiscalité dans les mondes gréco-romains en s'interrogeant sur les méthodologies les plus adéquates et sur les bagages historiographiques plus ou moins pertinents pour les enquêtes futures dans ce champ. Enfin, *Archimède. Archéologie et histoire ancienne* offre également des *Varia*, coordonnés par

Yannick Muller et Šárka Grando Válečková, et accueille cinq études issues sur les mondes gréco-romains et sur la communauté des archéologues classiques au tournant du XX^e siècle.

Bulletin analytique d'histoire romaine n°32/2023, Michel HUMM (dir.), 01/07/2024, 300 p.
EAN: 9791034402281



Nouvelle édition du *BAHR*, la revue bibliographique et analytique pour la connaissance et la recherche en histoire et en archéologie romaines.

Le *BAHR* est une revue bibliographique et analytique unique pour la connaissance et la recherche en histoire et en archéologie romaines, de l'époque archaïque à l'Antiquité tardive, sur tout l'espace géographique qui a pu être concerné par l'empire de Rome. Les thèmes concernent à la fois l'histoire générale du monde romain, son administration, ses institutions, son armée, son économie, la vie civique, l'art, la religion, la vie culturelle, la vie quotidienne en ville, à la campagne, dans les provinces, etc. Les articles retenus ont été

analysés à partir d'un choix de mots-clés (peuples, anthroponymes, théonymes, lieux géographiques, sources littéraires, épigraphiques, papyrologiques), de thèmes et de mots-clés divers (ces derniers étant regroupés et classés dans un thésaurus), suivant une grille d'analyse inspirée par les PACTOLS de l'ancienne base FRANTIQU.

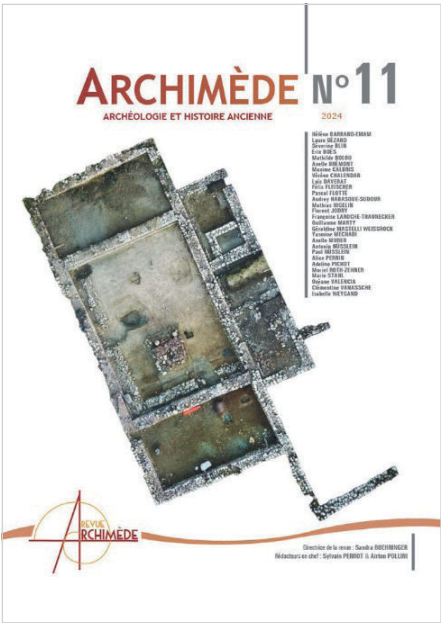
Ktēma n°49/2024, Dominique LENFANT (dir.), 04/12/2024, 280 p.
EAN: 9791034402434



Ce volume propose d'abord un dossier d'articles sur des intraduisibles antiques, des cas où, de l'Antiquité à la Renaissance, on a pu refuser de traduire un terme grec ou latin ou éprouver une difficulté, voire une incapacité à le faire. Six études de cas sont suivies d'un essai de typologie, qui montre que, de l'écart culturel aux choix rhétoriques personnels, les divers obstacles à une traduction sont plus culturels que linguistiques. Un second dossier porte sur la représentation de l'espace dans la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, histoire universelle qui vise à embrasser l'ensemble de

la terre habitée. Portant plus particulièrement sur les îles, sur l'Égypte ou sur les traces de l'activité d'Héraclès tout autour de la Méditerranée, les cinq études proposées sondent les liens entre espace et temporalité, entre mythe et géographie, entre représentation de l'espace et contexte de l'époque de César. Une troisième section présente des articles originaux de thèmes variés, de la supposée «révolte des satrapes» aux serments augustes sous l'Empire romain en passant par l'origine des noms de dieux grecs selon Hérodote, des aspects de la pensée politique et historique d'Aristote, le pomerium de Rome et les nouvelles lectures d'un palimpseste de Strabon.

Archimède. Archéologie et histoire ancienne, Sandra BOEHRINGER (dir.), décembre 2024, 300 p.
ISSN 2418-3547



Dans ce onzième numéro, le premier dossier, dirigé par Françoise Laroche-Traunecker et Isabelle Weygand, s'intitule «Êtres humains et animaux: interactions, cohabitation, représentations, perceptions, au Proche-Orient antique et en Égypte prédynastique». Les études sur les relations entre les hommes de l'Antiquité et le monde animal se multiplient et se diversifient. Ce dossier, à partir de textes, de représentations et de vestiges archéologiques, présente des animaux sauvages chassés ou capturés à l'aide de pièges (petits mammifères, rongeurs), d'autres consommés ou offerts aux dieux (poissons). Les hommes peuvent s'approprier des animaux domestiques (ovins, chiens) et dresser des animaux sauvages (mangoustes).

Le second dossier, «Nouvelles données et perspectives de recherches sur la période romaine en plaine d'Alsace et ses abords», dirigé par Antonin Nüsslein, apporte un éclairage nouveau sur plusieurs thématiques, comme les pratiques funéraires, l'habitat ou encore les grands équipements sur la rive gauche du Rhin dans l'Antiquité. Les perspectives de recherches et les pistes méthodologiques présentées pourront constituer le creuset de nouveaux projets à mener à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle de la Gaule du nord et de la Germanie romaine.

Enfin, *Archimède. Archéologie et histoire ancienne* offre également des *Varia*, coordonnés par Max Thomé. On trouvera ici un article consacré aux archives de l'archéologie et un autre à une figurine féminine en argile de Mari.